



Rapport d'activité

Société Nationale de
Protection de la Nature



Réserve naturelle nationale
LAC DE GRAND-LIEU



Réserve naturelle nationale
CAMARGUE



Réserve naturelle nationale
PLAINE DES MAURES

Rapport moral

Tenir le cap dans la tempête pour construire l'avenir du vivant

Chères adhérentes, chers adhérents,

Chères amies, chers amis,

L'exercice du rapport moral nous invite chaque année à un double mouvement : regarder lucidement le chemin parcouru et affirmer, avec détermination, celui que nous souhaitons emprunter. Pour 2025, plus encore que les années précédentes, cet exercice impose clarté, exigence et responsabilité.

Car il faut le dire sans détour : l'année écoulée a confirmé l'accélération des dynamiques que nous dénonçons depuis plus de 170 ans. L'érosion de la biodiversité se poursuit à un rythme alarmant, les pressions sur les écosystèmes s'intensifient et, dans le même temps, les cadres de protection continuent d'être fragilisés. Les discours de court terme, les intérêts particuliers et les logiques productivistes persistent à primer sur l'intérêt général, sur la connaissance scientifique, sur les visions humanistes et sur la nécessité, pourtant évidente, de préserver les conditions mêmes de la vie.

Face à cette situation, certains pourraient céder au découragement. Ce n'est pas le choix de la SNPN. Fidèle à son histoire, à son identité et à ses valeurs, notre association continue de faire ce qu'elle a toujours fait : comprendre, alerter, agir et transmettre.

Comprendre, d'abord, en s'appuyant sur une exigence scientifique constante. Les travaux internationaux et nationaux ne cessent de confirmer le caractère systémique de la crise écologique. Climat, biodiversité, santé, alimentation, économie, société : tout est lié. Cette réalité impose des réponses à la hauteur des enjeux, c'est-à-dire globales, cohérentes et transformatrices. La SNPN s'inscrit pleinement dans cette approche, en mobilisant ses administrateurs et ses réseaux, en s'appuyant sur des conseils scientifiques, sur ses partenaires académiques et l'ensemble de ses équipes pour produire, analyser et partager des connaissances solides.

Alerter, ensuite, avec une parole libre, rigoureuse et sans concession. Dans un contexte où les contrevérités et les simplifications dominant trop souvent le débat public, notre rôle de lanceur d'alerte et de passeur de complexité est plus que jamais indispensable. Nous assumons cette responsabilité avec gravité et sérieux, non par posture, mais parce que les faits l'imposent. Dire la réalité, même lorsqu'elle dérange, est une condition essentielle pour espérer transformer les trajectoires actuelles. Mais la SNPN n'est pas seulement une voix : elle est aussi, et surtout, une force d'action.

Agir, concrètement, sur le terrain comme au niveau national. L'année 2025 a été marquée par la poursuite et l'amplification de nos programmes structurants. Nos actions en faveur des mares et des petites zones humides ont continué de se développer, en associant recherche, animation territoriale et mobilisation des acteurs. Ces milieux, longtemps négligés, apparaissent aujourd'hui comme des éléments essentiels des continuités écologiques et de la résilience face au changement climatique.

De même, les travaux engagés autour du castor et de la renaturation des cours d'eau, avec le lancement d'un Plan national d'action (PNA) copiloté par la SFEPM et la SNPN, illustrent pleinement notre capacité à proposer des solutions fondées sur le fonctionnement même du vivant et invitant à transformer la relation des humains avec la nature. En articulant sciences écologiques et sciences humaines et sociales, nous construisons des approches intégrées, capables de concilier restauration des milieux et appropriation par les territoires.

Nos trois réserves naturelles nationales demeurent, quant à elles, au cœur de notre projet associatif. Elles sont à la fois des sanctuaires pour la biodiversité, des lieux d'expérimentation scientifique et des espaces de dialogue avec les acteurs locaux et les communautés humaines. En 2025, nos équipes y ont poursuivi un travail remarquable, tant en matière de suivis écologiques que de médiation et d'accompagnement des dynamiques territoriales. Ces sites incarnent, de manière concrète, notre vision d'une « écologie de la réconciliation », où humains et autres qu'humains cohabitent dans des équilibres renouvelés.

Cette vision constitue en effet le fil directeur de notre action.

L'écologie de la réconciliation n'est ni un slogan ni une abstraction. Elle repose sur des principes clairs : respect de la diversité biologique, reconnaissance de l'altérité, attention aux relations qui structurent les socio-écosystèmes, et place accordée à la spontanéité des dynamiques naturelles et de l'expression du vivant. Elle suppose une transformation profonde de notre rapport à la nature, mais aussi de nos modes d'organisation collective.

C'est dans cet esprit que nous poursuivons notre engagement dans les politiques publiques. En 2025, la SNPN a continué de contribuer activement aux réflexions et aux dispositifs liés à la Stratégie nationale pour la biodiversité, à la Stratégie nationale pour les aires protégées et aux différents plans d'action en faveur de la restauration de la nature et particulièrement des milieux humides. Nous portons une exigence forte : celle de la cohérence, de l'ambition et de l'effectivité. Nous sommes un membre actif et reconnu du Comité national de la biodiversité et nous nous efforçons d'accompagner et de soutenir les actions du ministère de la Transition écologique et des établissements publics comme l'Office français de la biodiversité. Nous œuvrons en partenariat avec de nombreuses associations, en premier lieu celles liées à notre fédération France Nature Environnement, que nous soutenons.

Car nous le savons : les engagements ne valent que par leur mise en œuvre.

Enfin, notre action ne saurait être complète sans une dimension essentielle : transmettre.

Transmettre des connaissances, à travers nos revues, qui continuent de porter une parole scientifique de grande qualité, accessible et ouverte. Transmettre des valeurs, en sensibilisant nos concitoyens et en accompagnant les acteurs de terrain. Transmettre, enfin, une certaine idée de la protection de la nature : exigeante, collective, profondément ancrée dans le temps long et l'intérêt général.

Rien de tout cela ne serait possible sans l'engagement de celles et ceux qui font vivre la SNPN.

Je souhaite ici saluer le travail remarquable de nos équipes salariées, sur le terrain comme au siège, dont l'investissement quotidien permet de concrétiser nos ambitions. Je veux également remercier chaleureusement nos administrateurs, nos bénévoles, nos partenaires et bien sûr vous toutes et tous, adhérents et soutiens fidèles, qui donnez à notre action sa légitimité et sa force.

Dans un contexte souvent difficile, la SNPN poursuit son œuvre avec constance. Elle le fait sans renoncer à ses principes, sans céder aux facilités, mais avec la conviction profonde que des trajectoires différentes sont possibles.

Depuis 1854, notre association a traversé des périodes de doute, de crise et de remise en cause. Elle ne s'est jamais détournée de sa mission. Elle ne le fera pas davantage aujourd'hui.

Il y a 50 ans, en 1976, était votée la grande loi sur la protection de la nature. Ceux qui l'ont portée et défendue étaient engagés à la SNPN. Ils étaient alors les héritiers du courant naturaliste de protection de la nature né à la fin du XIX^e siècle mais aussi des précurseurs. La nature bénéficie toujours des avancées qu'ils ont pu alors obtenir et qu'il nous faut défendre bec et ongles actuellement. Nous célébrerons le cinquantenaire de cette grande loi en 2026 avec nos partenaires toute l'année et particulièrement avec un colloque national les 4 et 5 novembre.

Rappelons que cette loi fut adoptée à l'unanimité car les représentants de la Nation surent alors se hisser à la hauteur des enjeux et faire prévaloir l'intérêt général par rapport à des intérêts particuliers : une leçon pour la classe politique actuelle.

Sachons comme nos prédécesseurs, nous appuyer sur ce riche héritage des combats passés et des fondamentaux inchangés, tout en renouvelant notre façon de saisir les enjeux et de leur apporter une résolution, pour construire les victoires de l'avenir.

Plus que jamais, nous devons tenir le cap.

Plus que jamais, nous devons agir, ensemble, pour le vivant.

Bien amicalement,



Rémi LUGLIA
Président



SOMMAIRE

01

VIE ASSOCIATIVE

————— p. 06

- Le conseil d'administration
- Partenaires
- L'équipe salariée
- Focus sur les actions 2025
- Adhérents

02

PÔLE POLITIQUES DE LA BIODIVERSITÉ ET MOBILISATION DES ACTEURS

————— p. 15

- Mobilisation du Groupe Zones Humides (GZH)
- Sensibilisation, valorisation des zones humides et des acteurs
- Finalisation du plan d'action mares (PAM)
- Accompagnement des politiques publiques pour la biodiversité
- Pôle relais mares et vallées alluviales (PRMVA)
- Lancement de projets structurants

03

PÔLE COMMUNICATION & VIE ASSOCIATIVE

————— p. 26

- Présentation du service et de la stratégie communication
- Communication événementielle
- Fêtes des mares 2025
- Retombées presse 2025
- Communication digitale
- Les revues

04

PÔLE SCIENTIFIQUE

————— p. 52

- Pôle national Recherche-Action
- Réserve naturelle nationale du lac de Grand-Lieu
- Réserve naturelle nationale de Camargue
- Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures

A photograph of a beaver in a pond, surrounded by green foliage. The image is framed by a thick orange border. In the upper right corner, there is a stylized topographic map overlay with yellow contour lines. The text 'Vie associative' is written in white, bold, sans-serif font in the lower left area, preceded by a vertical orange bar.

Vie associative

Vie associative

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration de la SNPN est l'organe dirigeant de l'association. Composé de 24 membres élus par l'Assemblée générale, il définit les grandes orientations stratégiques et veille à leur déploiement.

Au quotidien, ces décisions sont mises en œuvre par une équipe salariée engagée, répartie au sein des quatre établissements de la SNPN : le siège à Paris et les trois réserves naturelles sous sa gestion – en Camargue, à Grand-Lieu et dans la Plaine des Maures.

L'association s'appuie sur un réseau de bénévoles passionnés, qui contribuent activement à son bon fonctionnement. Que ce soit pour des actions de terrain, des événements de sensibilisation ou des tâches administratives, leur engagement renforce l'impact des initiatives portées par la SNPN.

• Composition

Suite à l'**Assemblée générale du 17 mai 2025**, la composition du Conseil d'administration est la suivante :



Autres administrateurs

Pascal CARLIER, Yann CROCHET, Clara DAUNAY-LORD, Hubert DE FORESTA, Yolaine DE LA BIGNE, Caroline DONGE, Charlotte DROMARD, Jean-Baptiste DUMOND, Alexandre GANNIER, Elisabeth JOUVE-CASTANIER, Michel METAIS, Jean-Marc PONS, Jean-Louis ROBIN, Véronique SALES, Gilles THEBAUD et Marie-Josèphe VEYRAC.

Présidents d'honneur : Jean UNTERMAIER & François RAMADE.

Partenaires

La SNPN s'appuie sur un réseau de partenaires institutionnels, financiers, associatifs et scientifiques qui partagent ses valeurs et soutiennent ses actions en faveur de la connaissance et de la protection de la nature.

Un grand merci à ces nombreux soutiens.

• Financeurs et partenaires institutionnels



• Financeurs et partenaires privés



• Partenaires associatifs et réseaux



• Partenaires scientifiques



L'équipe salariée



Au siège à Paris (44 Rue d'Alésia, 75014 PARIS)

Directrice générale : Bénédicte CAILLÉ-MALPEL

Directrice scientifique du pôle national recherche-action : Fanny MALLARD (jusqu'en Octobre 2025)

Responsable des études naturalistes mares au pôle recherche-action : Victor DUPUY

Chargé de recherche en biostatistique et modélisation en écologie au pôle recherche-action :
Félix GEOFFROY

Chargée de mission en ingénierie écologique PZH en IDF : Ambre CAILLOT (recrutée en 2025)

Responsable du pôle Politiques de la biodiversité et mobilisation des acteurs :
Sacha ROLLAND (recruté en 2025)

Coordinatrice de réseaux d'acteurs et plaidoyer ZH : Cléa BLANCHARD (recrutée en 2025)

Directeur administratif et financier : Léonard VERHAEGHE

Responsable administrative et financière : Guillemette DE ROMANS

Chargée base de données, relation partenariats et gestion adm et financière :
Audrey TCHAMBA (recrutée en 2025)

Responsable du pôle communication et vie associative : Valentina VELASQUEZ

Chargée de communication et Webmaster : Claudia MARMANILLO (recrutée en 2025)

Réserve naturelle nationale du lac de Grand-Lieu (La Chaussée, 44830 BOUAYE)

Directeur de la réserve : Jean-Marc GILLIER

Chargé de mission scientifique : Sébastien REEBER

Chargée de médiation : Christelle PRIOT

Technicien : Philippe GALLAIS

Réserve naturelle nationale de Camargue (Rte de Fielouse, 13200 ARLES)

Directeur de la réserve : Gaël HEMERY

Assistante administrative et financière : Christelle BOUDOUX

Conservateur de la réserve : Luc BELENGUIER

Médiatrice scientifique : Fanny RICQUE

Chargée d'études scientifiques : Silke BEFELD

Chargée de missions scientifiques : Emmanuelle MIGNE

Chargée d'étude scientifique : Fany JARIOD

Responsable accueil et sensibilisation du public : Florianne JUSSIAU

Agent d'accueil et de sensibilisation : Ana VODANOVIC

Hôtesse d'accueil : Laurence MOYNE

Garde technicien : Aloïs ROY

Agent technique : Antonio LOPEZ (récruté en 2026)

Réserve naturelle nationale de la Plaine des Maures (164 impasse Raoul Glandus 83340 LES MAYONS)

Directrice de la réserve : Sandrine DARRAS

Assistante de gestion : Cendra CARLETTI

Conservatrice de la réserve : Elisabeth RIERA

Chargé de mission forêts : Mathias BENTKOWSKI

Chargé de Mission Zones Humides : Germain WAROQUIER

Chef de missions agricoles, forêt, DFCI : Franck PETREL

Chargée de mission scientifique faune : Célia COLIN

Garde Technicien : Cyril RODRIGUEZ

Garde animateur auxiliaire: Octave CHAMBIONNAT

Garde animateur auxiliaire: Frédéric MILESI

Garde animateur auxiliaire: Vincent LARA





Focus sur les actions 2025

Stabiliser les équipes pour améliorer le fonctionnement de la SNPN

2025 nous a permis d'améliorer notre organisation globale en consolidant les forces vives du siège qui œuvrent à l'accompagnement et à l'appui des équipes et des missions des 4 établissements de la SNPN. Dans le prolongement de l'optimisation des procédures administratives et financières initiée en 2024, la SNPN a stabilisé **le poste de directeur administratif et financier**, avec l'arrivée au mois d'avril 2025 de Léonard Verhaeghe pour renforcer l'équipe et être interlocuteur privilégié et l'interface avec le cabinet d'expertise comptable depuis la préparation du budget prévisionnel jusqu'à la clôture des comptes annuels.

Le pôle communication et vie associative a également été renforcé avec la nomination de Valentina Velasquez au poste de responsable, l'arrivée de Claudia Marmamillo chargée de communication et webmaster, l'appui d'Audrey Tchamba en charge de la base de données, des relations avec les adhérents, donateurs, abonnés et de la gestion administrative. Elles ont été assistées de trois alternants spécialistes de la communication digitale, la communication événementielle et le marketing presse.

Ambre Caillot, **chargée de mission sur les petites zones humides d'Île-de-France** a rejoint le pôle recherche-action en septembre 2026 pour contribuer à la dynamique du projet "1000 mares" de la région et aux chantiers de restauration et création de réseaux de mares et à leur suivi scientifique.

Un nouveau pôle est né en octobre 2025, afin que la SNPN se dote de moyens adaptés pour suivre **les politiques et décisions publiques en matière de biodiversité et pour pouvoir mobiliser les acteurs**. Sacha Rolland a pris la responsabilité de ce pôle avec l'appui d'Anaïs Mohamed, socio-anthropologue chargée du **projet TrajAn**, de Cléa Blanchard coordinatrice de réseaux d'acteurs et plaidoyer zones humides, de Nina Fonteix alternante mobilisation et d'Alix Le Corre, chargée de missions pour le **Plan National d'Action Castor** géré en collaboration avec la Société Française d'Etude et la Protection des Mammifères et l'OFB sous la coordination de la DREAL Grand Est.

Concernant les réserves gérées par la SNPN, nous avons recruté en juillet 2025 **une nouvelle Conservatrice à la Plaines des Maures** pour renforcer l'équipe et pouvoir structurer le plan de gestion à dix ans, feuille de route indispensable à la mise en œuvre des missions et des projets de la réserve. L'équipe a été renforcée à l'automne par l'arrivée de Charlotte Blaise en tant que **médiatrice scientifique** et Jeanne Ricardo au poste de **chargée de mission milieux aquatiques, zones humides et réseau hydrographique**. Sur le volet prévention et police de l'environnement, pour répondre au mieux aux objectifs régaliens prioritaires, **trois postes de garde** ont été pérennisés pour former deux binômes de surveillance.

En camargue, l'équipe scientifique a accueilli, en mars 2025, Aloïs Roy en tant que **garde technicien** et **l'équipe de l'accueil et de sensibilisation du public** a été renforcée en fin d'année par la cédésation du poste d'Ana Vodanovic et l'arrivée de Maeva Macedo, alternante en **évènementiel** pour préparer le centenaire de la réserve.

Enfin Lisa Alcaraz a rejoint l'équipe de la réserve du Lac de Grand Lieu en septembre 2025 en tant que **chargée de mission adaptation aux changements climatiques**.

Les projets phares 2025

Pour la Réserve de la plaine des Maures, l'essentiel de l'année 2025 a été consacré à la structuration du **plan de gestion et la stratégie de police et de surveillance**.

L'**inauguration du sentier de la résilience** a constitué un moment fort de partage et de dialogue avec les acteurs du territoire sur la formidable capacité d'adaptation de la biodiversité face aux incendies et les processus de régénération naturelle des écosystèmes méditerranéens.

Un grand bravo à toute l'équipe pour la mise en œuvre de ces projets structurants de moyen terme plébiscités par l'Etat et tous les acteurs du territoire!

Concernant l'analyse de l'adaptation des milieux aux changements climatiques, la réserve de Grand Lieu et de la Camargue ont intégré les groupes de travail **Natur'Adapt** en 2025, initié par Réserves Naturelles de France dans le cadre de l'application de la démarche du projet européen LIFE Natur'Adapt.

Cette méthode cherche à analyser les impacts du changement climatique à l'échelle de l'aire protégée et doit permettre au gestionnaire de se projeter à différents horizons afin d'amorcer une stratégie d'adaptation de la gestion. Exercice fondamental que pratique la réserve de Camargue depuis déjà de nombreuses années compte tenu des pressions exercées sur son territoire.

La réserve de Grand Lieu a vécu un moment particulièrement éprouvant durant l'été 2025 avec **l'épizootie de botulisme aviaire** qui a mobilisé l'équipe durant une cinquantaine de jours pour le ramassage des cadavres d'oiseaux suite au développement de la toxine botulique dans l'eau du Lac de Grand Lieu, compte tenu des conditions environnementales estivales liées notamment aux périodes de fortes chaleurs, à la richesse en matière organique du substrat, et au très faible taux d'oxygène.

La SNPN tient à remercier tout particulièrement les salariés de la réserve pour leur mobilisation et leur efficacité dans des conditions de travail qui ont été très difficiles et harassantes physiquement et moralement.

Concernant les projets nationaux, le **Plan d'Actions Mares (PAM)** a été publié en mai 2025, il constitue la traduction opérationnelle d'un état des lieux conduit par la SNPN depuis 2023 qui a permis de mettre en évidence la nécessité de coordonner les actions à tous les niveaux : renforcer les connaissances sur les écosystèmes, mobiliser les acteurs et le public, et sécuriser les financements nécessaires pour assurer une dynamique pérenne. L'année 2025 marque l'entrée du Plan d'Actions Mares dans sa phase opérationnelle avec une mise en œuvre progressive des 20 actions d'ici 2030.

A noter également pour 2025, **la montée en puissance** de la coordination et l'animation du « **pôle relais mares** » par Cléa Blanchard, aux côtés de l'ANEB avec de nouvelles missions confiées par l'OFB et **la forte mobilisation de la coalition des acteurs des zones humides contre la loi Duplomb** à l'automne 2025.

Le nouveau **pôle des politiques de la biodiversité et mobilisation des acteurs** créé en octobre 2025, grâce à de nouveaux financements obtenus du Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature et de l'Office Français de la Biodiversité, a permis à la SNPN de renforcer sa contribution aux politiques publiques, notamment aux travaux structurants du comité national biodiversité (CNB), pour le suivi de la stratégie nationale biodiversité (SNB) ainsi que les travaux préparatoires au Programme National de Restauration de la Nature et à l'évaluation de la Stratégie Nationale des Aires Protégées. Par ailleurs, de nombreux travaux thématiques ont été conduits sur la forêt, les zones humides, ainsi que sur les orientations stratégiques du contrat d'objectif et de performance (COP) de l'office français pour la biodiversité (OFB).

Le pôle des politiques de la biodiversité et mobilisation des acteurs a également initié deux nouveaux projets dont **TrajAn (Trajectoires des Anthroposystèmes)** qui s'appuie sur les sciences sociales (sociologie, histoire, géographie) et sur la coopération entre acteurs locaux, avec pour objectif de mieux comprendre les enjeux locaux liés à la restauration des zones humides et de construire des actions de préservation de la biodiversité intégrées et participatives. La SNPN s'est également impliqué en fin d'année 2025 dans la co-construction du **Plan National d'Actions (PNA) consacré au Castor d'Europe et à ses effets socio-écosystémiques** en collaboration avec la Société française pour l'étude et la protection des mammifères et l'Office français de la biodiversité, sous la coordination de la DREAL Grand Est.

Dans le prolongement des deux précédentes années, l'équipe **du pôle national recherche action** a pu mener de nombreux chantiers de restauration et de création de réseaux de petites zones humides en Ile de France ainsi que des suivis de surveillance de l'évolution de l'état de la faune, flore et des écosystèmes de ces milieux.

La plateforme de recensement des mares "Les Oasis du climat et de la biodiversité" a remplacé en 2025 le site d'inventaire participatif des mares d'Île-de-France « Si les mares m'étaient comptées » porté par la SNPN depuis 2010.

Elle devrait être complètement fonctionnelle en 2026 après intégration de corrections des bugs identifiés lors de la migration et des dernières mises à jour de GeoNature. Et pour qu'elle soit identifiée, adoptée et utile, l'animation et la valorisation de la plateforme seront essentiels durant l'année 2026 et les suivantes. Elle devra également être connectée aux bases de données des partenaires porteurs de données sur les mares et les espèces qu'elles abritent.

Une mention particulière pour **la mobilisation du pôle communication et vie associative** qui a mis en place **une stratégie de valorisation et de sensibilisation** auprès des différents publics de la SNPN avec de nombreuses actions et programmes pour atteindre ses objectifs, parmi lesquelles : le déploiement de campagnes ciblées selon les publics, l'organisation et la participation à des événements afin de renforcer la visibilité de l'association et de ses revues, la mise en place d'une stratégie digitale plus régulière et plus engageante, la coordination de la Fête des mares avec la création d'un comité dédié, ainsi que la mise en place d'un comité de valorisation du CLN visant à renforcer la visibilité de chaque numéro et à créer des temps d'échange avec les abonnés, adhérents et sympathisants.

Toute cette dynamique a permis **une évolution significative du rayonnement** de la SNPN, du développement de sa notoriété et a contribué à **une amélioration des méthodes de recensement des adhérents**, abonnés et donateurs à **une progression de certaines catégories d'adhésion**.

Bénédicte Caillé-Malpel
Directrice Générale

• Consolidation de la vie associative

L'année 2025 constitue une phase de consolidation pour la vie associative de la SNPN. Après une période marquée par des ajustements organisationnels et techniques, l'association dispose désormais d'un cadre plus stable pour piloter et suivre son activité adhérents. Les démarches engagées ont contribué à renforcer l'organisation de cette activité et la véracité de nos chiffres.

Les missions de la SNPN, gestion des réserves naturelles, travaux du pôle national Recherche-Action, diffusion des connaissances à travers ses deux revues, restent le principal moteur de l'adhésion. Elles constituent le fondement de l'engagement des membres et structurent la relation entre l'association et ses soutiens.

• Une fiabilisation des méthodes de gestion

Le début d'année a mis en évidence des irrégularités liées à des contraintes techniques et à des pratiques de gestion antérieures insuffisamment harmonisées. Ces éléments ont affecté la lecture des données et ralenti ponctuellement la dynamique d'adhésion.

Un travail de remise à plat a été engagé : sécurisation du suivi administratif, harmonisation des méthodes de comptabilisation et amélioration des outils. Cette fiabilisation a permis de disposer d'une base d'adhérents plus cohérente et plus fiable.

La clarification a notamment concerné les adhésions familiales, dont le mode de décompte était auparavant imparfait. L'application de méthodes adaptées a permis de mieux identifier ces adhésions et d'en mesurer l'ampleur réelle.

• Une évolution des types d'adhésion

L'année 2025 met en évidence une modification de la structure des adhésions. Les adhésions familiale et bienfaiteur occupent une place plus importante qu'auparavant dans l'équilibre global.

Les adhésions individuelles représentent toujours un peu plus de la moitié du total. Toutefois, les adhésions familiales progressent fortement, avec une hausse d'environ 82 % par rapport à 2024, soit un quasi-doublement. Les adhésions bienfaiteurs enregistrent également une augmentation significative de 33 %, traduisant un renforcement du soutien apporté à l'association.

En incluant les adhésions indirectes issues des adhérents personnes morales, le total atteint ainsi **3 227 adhérents** en 2025.

• Un second semestre plus dynamique

Après une période estivale plus modérée, la fin d'année a été plus favorable. La campagne d'adhésion et de réadhésion a contribué à cette dynamique, en mobilisant les canaux numériques et les supports de communication dédiés. Elle a permis de relancer les adhésions et de réactiver d'anciens soutiens.

Au total, la SNPN comptabilise 1442 adhésions en 2025. Ce niveau, en progression par rapport à l'année précédente, reflète à la fois la fiabilisation des méthodes de gestion et l'effet des actions de mobilisation menées au cours de l'exercice.

2025

Individuelles	746 51,7%*
Familiales + 82,1%**	528 36,6%*
Etudiants	26 1,8%*
Bienfaiteurs + 33,3%**	120 8,3%*
Pers. morales	22 1,5%*
Sous-total	1442 +6,3%**
TOTAL	3227

*des adhésions 2025 **par rapport à 2024

A close-up photograph of two damselflies on a green stem. The larger damselfly is light blue with black markings on its abdomen and thorax. The smaller damselfly is green with black markings. Both have transparent wings. The background is a soft-focus green. The image is framed by an orange border.

Politiques publiques pour la biodiversité

Pôle politiques de la biodiversité et mobilisation des acteurs

Mobilisation du Groupe Zones Humides (GZH)

Le GZH est un espace de réflexion, de veille, de partage de connaissances et de mobilisation collective autour des enjeux liés aux zones humides. Créé en 1991 à l'initiative du ministère chargé de la protection de la nature, il est animé par la SNPN et regroupe des experts, gestionnaires d'espaces naturels, membres d'administrations, représentants institutionnels, acteurs socio-économiques. Le GZH se déploie autour de plusieurs activités et dispositifs structurants, notamment un laboratoire d'idée et un support éditorial.

L'année 2025 a été marquée par une implication importante de la SNPN dans l'animation des politiques du Groupe Zones Humides (GZH), espace de réflexion, de veille et de coordination entre experts, gestionnaires, administrations et acteurs socio-économiques, en faveur des zones humides.

Dans ce cadre, la SNPN a contribué à la constitution d'une Coalition Zones Humides afin de renforcer la coordination des actions de suivi et d'accompagnement des politiques publiques en faveur des milieux humides. Ce groupe informel rassemble une vaste communauté d'acteurs (associations, réseaux thématiques, experts) fondée sur le partage d'analyses et d'informations d'organisation. En 2025, cela s'est notamment traduit par le travail collectif mené à l'occasion de l'examen de la proposition de loi (PPL) visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur. L'article 5 de cette PPL, dans sa version issue de l'examen en première lecture au Sénat, introduisait la notion de « zone humide fortement modifiée », sur lesquelles les exigences réglementaires en matière de protection seraient assouplies. La coalition a mené un travail important de sensibilisation des parlementaires au décalage de cette notion avec les engagements nationaux et européens en matière de restauration de la nature et de protection des zones humides. Le texte finalement adopté ne retient pas la notion de « zone humide fortement modifiée ». Il satisfait donc la demande formulée par la coalition en préservant le cadre juridique préexistant en matière de définition et de protection des zones humides.

Dans le cadre de la concertation préalable organisée du 23 mai au 23 août 2025 et encadrée par la Commission nationale du débat public (CNDP), sur le PNRN, la SNPN en lien avec le GZH, a également contribué à l'élaboration d'un cahier d'acteurs dédié aux milieux humides, aux côtés de l'association Ramsar France et des pôles-relais milieux humides. Le cahier d'acteurs comporte un cadrage stratégique, rappelant l'état de dégradation des milieux humides en France, les services écosystémiques majeurs qu'ils rendent ainsi que les objectifs nationaux existants en matière de restauration. Il formule 9 préconisations structurantes relatives à la transversalité de ces enjeux et à leur nécessaire prise en compte dans l'ensemble des politiques publiques sectorielles, à la sécurisation des financements, ou encore, à la priorisation géographique des actions. Un volet opérationnel par grands types de milieux humides, détaille pour chacun les enjeux spécifiques (ex. disparition des mares), des recommandations adaptées à ces contextes (ex. intégration dans les documents de planification) et des exemples de projets concrets illustrant la faisabilité technique et institutionnelle des actions proposées.

En 2026, le GZH poursuivra sa structuration, notamment autour de l'élaboration d'un document de sensibilisation des collectivités territoriales aux outils de politique publique dont elles disposent en faveur des zones humides.

Sensibilisation, valorisation des zones humides et des acteurs qui les préservent

• Zones Humides Infos (ZHI)

Zones Humides Infos (ZHI) est le support éditorial principal du GZH. Son objectif est de diffuser l'expertise auprès des acteurs de la protection des zones humides et du grand public. Chaque numéro se compose d'analyses scientifiques, d'actualités réglementaires, et de témoignages d'acteurs de la gestion et de la protection des zones humides. La revue est publiée à un rythme semestriel par la SNPN. Elle est accessible gratuitement sur son site au format numérique (y compris les anciens numéros) et sur commande ou abonnement au format papier.

Numéro 108 – Septembre 2025 : « Les connaissances sur les zones humides : où en est-on ? »

Ce numéro propose un état des lieux des connaissances relatives aux zones humides. Il s'articule autour de plusieurs rubriques thématiques :

- Identification et délimitation des milieux humides
- Méthodes de suivi des zones humides
- Avancement des travaux en Outre-mer
- État des lieux de l'altération des zones humides
- Rôle des inventaires dans l'aménagement du territoire
- Organisation de la recherche et développement dans le cadre du Plan national

Numéro 109 – Décembre 2025 : « Zones humides : un atout pour des villes résilientes »

Ce numéro est consacré aux liens entre zones humides et territoires urbains. Il aborde notamment :

- Le cadre juridique applicable à la préservation et à la restauration
- Les mécanismes fonciers et les enjeux d'aménagement
- Des retours d'expériences (La Bassée, la Champagne humide, la ville Ramsar d'Arles)
- Un éclairage international sur les zones humides urbaines au Sénégal



Couverture des deux numéros ZHI publiés en 2025

Ces parutions ont fait l'objet d'une communication dédiée au sein des différentes lettres d'information de la SNPN, notamment le *Bulletin du Groupe Zones Humides*, la *Wetletter* et *À fleur d'eau*. Par ailleurs, un article de présentation a été publié sur le Centre de ressources milieux humides et l'information a été reprise dans la *Veille Eau*, contribuant ainsi à une diffusion auprès des réseaux professionnels concernés.

En 2025, les deux numéros publiés correspondent à 148 abonnements annuels, l'abonnement couvrant les deux parutions de l'année. L'année 2024 avait été marquée par une augmentation significative du nombre d'abonnements, avec une progression de 39 % par rapport à 2023. L'évolution observée en 2025 devra être précisée afin d'en analyser les tendances sur le moyen terme. Concernant la diffusion numérique, deux modalités d'accès aux numéros ont été mises en place. La voie privilégiée est le téléchargement via la boutique en ligne de la SNPN, qui permet un suivi statistique plus précis.

Les objectifs fixés pour l'année 2025 concernaient principalement l'adaptation de la ligne éditoriale aux besoins des Pôles relais zones humides. Un représentant de chaque Pôle-relais zones humides a ainsi été associé aux comités de rédaction, contribuant à une meilleure prise en compte des attentes exprimées. Pour 2026, il est prévu de consolider ces modalités de fonctionnement, notamment en maintenant l'implication des Pôles relais au sein des comités de rédaction.

• Bulletin Groupe Zones Humides (BGZH)

Le BGZH est un outil de veille stratégique destiné aux acteurs investis en faveur des zones humides. Il met en lumière les besoins des acteurs de terrain et promeut les initiatives en faveur des zones humides. Chaque numéro se compose de brèves et de liens de diffusion relatifs aux actualités institutionnelles et scientifiques, aux événements et aux opportunités de financements. Le bulletin est diffusé à un rythme mensuel par la SNPN. Il est accessible gratuitement sur son site au format numérique.

Initialement diffusé à 30 personnes en 2022, le bulletin a connu une évolution significative de son audience. En 2025, il est adressé à plus de 421 professionnels des zones humides, dépassant l'objectif fixé pour l'année, qui était d'atteindre 400 destinataires.

L'année 2025 a également été marquée par une refonte visuelle du bulletin, avec l'adoption d'une nouvelle identité graphique et une évolution de la mise en page. Douze numéros ont été diffusés au cours de l'année, conformément au rythme mensuel prévu.



Couverture de trois numéros BGZH publiés en 2025

Parmi les évolutions notables figure la création d'une nouvelle rubrique consacrée à la mise à l'honneur d'un site Ramsar à chaque numéro. Cette mise en avant est réalisée avec la validation de Ramsar France et suit l'ordre chronologique de désignation des sites. Une page spécifique est dédiée au site présenté, mentionnant notamment son numéro de désignation, sa date de labellisation, sa superficie et son gestionnaire, avec un lien vers la fiche détaillée produite par Ramsar France.



Page du bulletin d'octobre mettant à l'honneur le site Ramsar du Grand Cul-de-Sac Marin de Guadeloupe

Les rubriques structurantes du bulletin en 2025 sont les suivantes :

- Événements marquants
- Actualités institutionnelles
- Financements
- Gestion des zones humides
- Actualité des zones humides
- Événements à venir
- Veille scientifique

La présentation des événements a également évolué sous forme de frise chronologique afin d'améliorer la lisibilité.

Le bulletin fait l'objet de relais croissants au sein d'autres lettres d'information, notamment celles des Pôles relais zones humides, de certaines Agences régionales de la biodiversité (par exemple l'ARB Centre-Val de Loire) et dans la Veille Eau. Cette dynamique contribue à élargir sa visibilité et à renforcer sa diffusion au sein des réseaux professionnels.

Plusieurs pistes de développement sont envisagées pour 2026. Il est notamment prévu d'explorer la mise en place de partenariats avec d'autres Agences régionales de la biodiversité et avec les réseaux liés à la compétence GEMAPI, afin de favoriser une diffusion plus territorialisée du bulletin et d'améliorer la remontée d'informations locales.

Parmi les évolutions notables figure la création d'une nouvelle rubrique consacrée à la mise à l'honneur d'un site Ramsar à chaque numéro. Cette mise en avant est réalisée avec la validation de Ramsar France et suit l'ordre chronologique de désignation des sites. Une page spécifique est dédiée au site présenté, mentionnant notamment son numéro de désignation, sa date de labellisation, sa superficie et son gestionnaire, avec un lien vers la fiche détaillée produite par Ramsar France.

Finalisation du plan d'action mares (PAM)

Le Plan d'Actions Mares (PAM) a été publié en mai 2025, il constitue la traduction opérationnelle d'un état des lieux conduit par la SNPN depuis 2023 qui a permis de mettre en évidence la nécessité de coordonner les actions à tous les niveaux : renforcer les connaissances sur les écosystèmes, mobiliser les acteurs et le public, et sécuriser les financements nécessaires pour assurer une dynamique pérenne.

Le PAM est une émanation du 4ème Plan National Milieux Humides, ciblé sur les mares, visant à proposer des actions identifiées comme prioritaires, réunies dans un document de référence non contraignant mais structurant, afin de guider les acteurs concernés. Sa mise en œuvre doit permettre la coordination des actions au niveau national en tenant compte des spécificités régionales et territoriales.

Le suivi du PAM est assuré par l'ensemble des parties prenantes ayant participé à son élaboration (associations de protection de la nature, gestionnaires d'aires protégées, opérateurs de l'Etat, agences de l'eau, chambre d'agriculture, etc.) réunies au sein d'un groupe national mares (GNM).

Sa publication a été précédée d'une webconférence de présentation, ayant réuni près de 300 participants (collectivités, services de l'État, établissements publics, associations). Cet événement a permis de présenter les 20 actions composant le plan, articulées autour de **trois axes** :

- Axe 1 – Connaître les mares sur l'ensemble du territoire
- Axe 2 – Protéger, gérer et restaurer
- Axe 3 – Accompagner, sensibiliser, former et valoriser

L'année 2025 marque ainsi l'entrée du Plan d'Actions Mares dans sa phase opérationnelle (avec une mise en œuvre progressive des 20 actions d'ici 2030).

Le Plan d'Actions Mares (PAM) a été publié sur le site de la SNPN et relayé sur les plateformes du pôle relais mares et vallées alluviales (PRMVA) ainsi que du Centre de Ressources Milieux Humides. Sa diffusion a également été assurée via plusieurs publications sur les réseaux sociaux, notamment ceux de la SNPN et du PRMVA, ainsi que dans différentes lettres d'information (BGZH, Wetletter, À Fleur d'Eau et les newsletters des Pôles-relais zones humides). Ces communications ont été largement relayées par de nombreuses structures partenaires, en particulier les membres du Groupe National Mare (GNM), tant sur les réseaux sociaux que dans leurs propres newsletters.

Le plan a par ailleurs été transmis à l'ensemble du réseau « Acteurs mares », consolidé par la SNPN au cours des années 2024-2025, et regroupant environ 287 contacts.

Une page dédiée au Plan d'Actions Mares a été créée sur le site du Pôle-relais mares et vallées alluviales. Elle permet de centraliser les ressources associées au plan (présentation, webinaire, supports de présentation...) et permettra d'assurer le suivi de sa mise en œuvre et de ses évolutions.

Dans le cadre de la valorisation du Plan d'actions Mares, la SNPN est intervenue lors de plusieurs temps forts nationaux. Au 17^e Séminaire national Ramsar à Bourg-en-Bresse, l'atelier consacré à la résilience des zones humides face au changement climatique a permis de mettre en lumière le rôle stratégique des mares comme solutions fondées sur la nature. Le Plan d'Actions Mares a été présenté avec un focus sur l'action 3 « Développer les activités de recherche et de transfert des connaissances autour des mares » ainsi que sur l'action 13 portant sur la structuration d'un réseau régional et national d'acteurs engagés sur la question des mares.

Le PAM a également été présenté au séminaire sur la mutualisation des PNA organisé par la Société Herpétologique de France (SHF), lors de la table ronde « PNA et milieux : des haies aux zones humides ». Cette intervention a permis de souligner l'importance des continuités écologiques et des habitats fonctionnels, ainsi que les synergies entre PNA espèces et PAM, en particulier pour les amphibiens étroitement dépendants de la qualité et de la gestion des mares.



Affiches du 17^e séminaire Ramsar et du séminaire de mutualisation des PNA

Plusieurs partenaires régionaux ont sollicité la SNPN au sujet du PAM, pour mieux connaître la démarche, l'adapter à leur échelle territoriale ou la valoriser dans leurs propres travaux. Par ailleurs, le Plan d'Actions Mares a fait l'objet d'un webinaire organisé en collaboration avec l'ARB Île-de-France. Enfin, un court article consacré au PAM a été rédigé dans le cadre d'un travail sur les mares d'altitude porté par FNE Haute-Savoie.

L'année 2026 permettra de structurer la phase opérationnelle du PAM. L'objectif est de passer d'un cadre stratégique partagé à une planification concrète des actions à l'horizon 2030.

Accompagnement des politiques publiques pour la biodiversité

La SNPN a contribué, de janvier à octobre 2025 à des travaux structurants du comité national biodiversité (CNB), dans un contexte d'activité soutenue du comité national biodiversité, notamment le suivi de la stratégie nationale biodiversité (SNB) ainsi que les travaux préparatoires au PNRN. Par ailleurs, de nombreux travaux thématiques ont été conduits (sur la forêt, les zones humides, les orientations stratégiques du contrat d'objectif et de performance (COP) de l'office français pour la biodiversité (OFB), etc. La création du pôle politiques de la biodiversité et mobilisation des acteurs en octobre 2025 s'inscrit dans une logique de consolidation, de structuration et de montée en capacité de cette contribution.

Dans le cadre des travaux du CNB relatifs à l'élaboration du deuxième plan d'action national (PAN2) de la stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP), la SNPN a formulé un ensemble de contributions lors des séances de travail de la commission spécialisée « stratégies » organisées en fin d'année 2025. Plusieurs de ces éléments ont été intégrés, sous forme d'actions nouvelles ou enrichies, dans la V0 du plan. On y trouve notamment :

- L'intégration d'approches à l'échelle des socio-écosystèmes dans les actions relatives à la réduction des pressions avec les acteurs professionnels (action 3.2.2) ;
- L'élargissement des dispositifs de formation à l'ensemble des parties prenantes impliquées dans la gouvernance des aires protégées (action 4.1.2) ;
- Le développement d'outils pédagogiques à destination de l'ensemble des représentants siégeant dans les instances de gouvernance des aires protégées (action 4.1.3) ;
- Le développement d'une réflexion sur la redevabilité des collectivités territoriales en matière de contribution à la protection des milieux naturels (action 4.3.1) ;
- Le développement d'approches historiques et mémorielles relatives à l'implantation des aires protégées (action 4.3.2).

Par ailleurs, la SNPN a contribué à verser à la réflexion, des éléments ayant vocation à renforcer la cohérence et l'opérationnalité de la stratégie. Certains d'entre eux se retrouvent de manière transversale dans le PAN2 de la SNAP

- le renforcement du portage stratégique global de la SNAP et de son articulation avec les autres politiques publiques ;
- la nécessité de disposer d'indicateurs permettant une évaluation qualitative de l'efficacité des aires protégées ;
- l'identification de principes communs pour l'élaboration des projets territoriaux (PAT), afin de renforcer leur lisibilité et leur cohérence ;
- l'amélioration des modalités de gouvernance, en veillant à une association effective des différentes parties prenantes, y compris dans les phases techniques d'élaboration ;
- la clarification des cadres de financement, notamment afin d'en améliorer la lisibilité, l'équité territoriale et les conditions de mobilisation par les gestionnaires.

Pôle relais mares et vallées alluviales (PRMVA)

La SNPN co-anime depuis 2023 le Pôle relais mares et vallées alluviales (PRMVA), aux côtés de l'Association Nationale des Élus de Bassins (ANEB).

Les fondements du Pôle relais reposent sur plusieurs axes structurants :

- Le renforcement de la transmission des connaissances afin d'améliorer les pratiques liées aux mares ;
- La diffusion et la promotion des bonnes pratiques, à travers l'organisation de rencontres, le partage de retours d'expérience et l'accompagnement des acteurs;
- Le développement des partenariats, en collaboration avec les collectivités, les syndicats de bassins, les agriculteurs et les entreprises.

Dans ce cadre, la SNPN a poursuivi ses missions d'animation, de structuration et de valorisation des actions en faveur des mares et des zones humides, en cohérence avec ses orientations stratégiques. Le travail de cartographie des acteurs s'est notamment concrétisé par la création d'une base cartographique intégrant un annuaire dédié. Cet outil permet à la fois une meilleure connaissance des parties prenantes et un renforcement du réseau à l'échelle nationale et territoriale.

En matière d'appui aux acteurs, le PRMVA joue un rôle de supervision et d'orientation, en facilitant les mises en relation et en contribuant à la diffusion d'outils techniques. Cet accompagnement se traduit notamment par des publications d'actualités et de ressources grises sur le site internet du pôle. Il y participe aussi en contribuant à des référentiels méthodologiques ainsi que par l'animation du Groupe National Mares, à travers des sessions de travail thématiques.

Par ailleurs, le Pôle s'est impliqué dans plusieurs groupes de travail nationaux (PNMH4), notamment dans le cadre de la stratégie Communication, Éducation, Sensibilisation et Participation (CESP), avec l'identification de nouveaux leviers de financement en faveur des zones humides.

À la suite de la finalisation et de la diffusion du Plan d'Actions en 2025, la SNPN engagera la mise en œuvre des actions jugées prioritaires. Elle poursuivra la dynamique qui a structuré son action ces deux dernières années : favoriser la coopération entre les structures engagées pour la biodiversité et l'eau, afin de renforcer les synergies entre acteurs de terrain. Cette approche vise à encourager la multiplication d'initiatives concrètes, portées collectivement et alignées sur des objectifs communs face aux défis globaux.

Ces efforts contribuent à renforcer la place des mares dans les politiques publiques et à soutenir durablement la mobilisation des acteurs.

Lancement de projets structurants

La fin de l'année 2025 a été marquée par la préfiguration et le lancement de deux projets structurants conduits par le pôle politiques de la biodiversité et mobilisation des acteurs, avec une mise en œuvre opérationnelle à partir de l'année 2026.

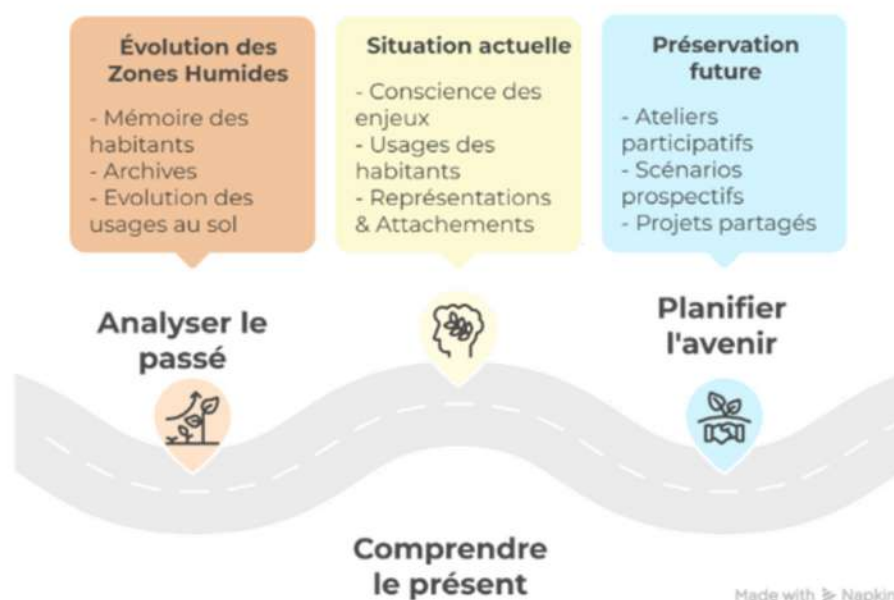
• **Mieux comprendre et accompagner les trajectoires anthroposystémiques (TrajAn)**

Le projet TrajAn, soutenu par l'Office français de la biodiversité (OFB) et porté par la SNPN a pour objectif principal de renforcer l'intégration des dimensions historiques, sociales et écologiques dans les projets de conservation. En articulant trois temporalités (passé, présent et futur), le projet vise à comprendre comment les dynamiques passées, les usages actuels et les enjeux futurs des territoires peuvent être mis en relation pour imaginer des solutions adaptées aux défis contemporains de la biodiversité.

Les mares et petits cours d'eau, milieux particulièrement sensibles et façonnés par les pratiques humaines, constituent un terrain d'expérimentation idéal. Leur gestion, souvent dépendante des actions locales, illustre bien les tensions entre les dynamiques écologiques et les interventions humaines.

TrajAn inclut également une approche sensible, en prenant en compte les expériences vécues et les attachements des habitants à leur territoire. Ces dimensions émotionnelles et mémorielles sont essentielles pour renforcer l'appropriation locale des enjeux de biodiversité et pour construire des projets pérennes et inclusifs.

Au travers de ce projet, la SNPN souhaite impliquer les acteurs locaux dans une réflexion collective sur l'avenir de leurs territoires, tout en expérimentant des outils méthodologiques qui pourront être déployés à plus large échelle – notamment dans le cadre des aires protégées.



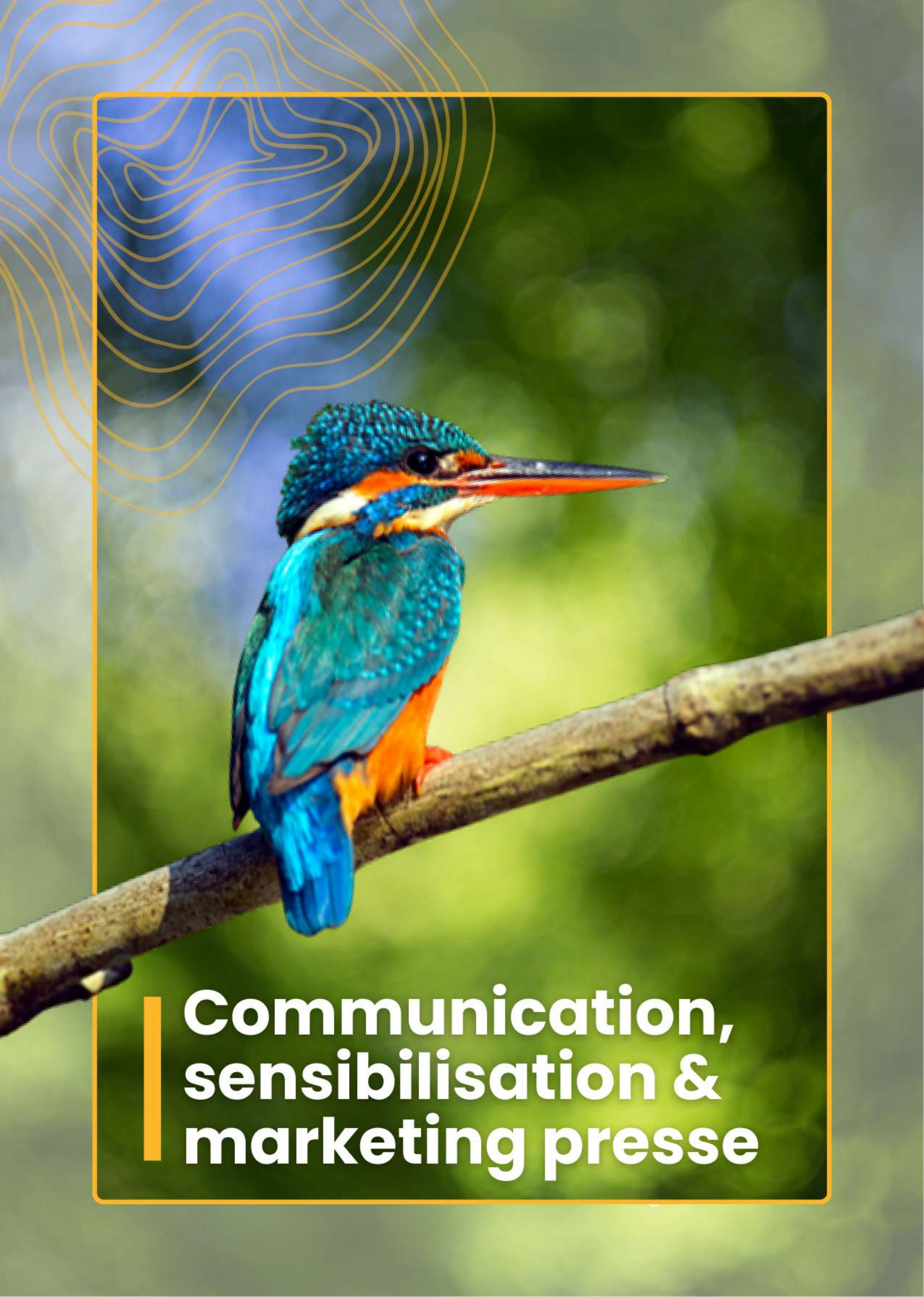
• Plan national d'action (PNA) sur le Castor d'Europe

La Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM) et la Société nationale de protection de la nature (SNPN) conduisent, avec l'Office français de la biodiversité (OFB) et sous la coordination de la DREAL Grand Est, une démarche de co-construction d'un projet de Plan national d'action (PNA) consacré au Castor d'Europe et à ses effets socio-écosystémiques.

Dans le cas du Castor d'Europe, l'enjeu du PNA dépasse la conservation de l'espèce, dont la dynamique est globalement favorable. Il intègre également son rôle dans les sociohydrosystèmes. La démarche engagée correspond à une phase de diagnostic préalable au futur PNA (décembre 2025 à octobre 2026). Elle vise, d'une part, à cartographier les parties prenantes : identifier les acteurs concernés par la présence du Castor et les structurer au sein d'un réseau d'échanges. D'autre part, à dresser un état des lieux de la situation du Castor : dynamique de l'espèce, effets sur les milieux qu'il occupe et cohabitation avec les sociétés humaines.

Cette phase de diagnostic s'appuiera sur la mobilisation des ressources déjà disponibles (littérature, projets passés), ainsi que sur la mobilisation des parties prenantes à travers une enquête participative visant une grande diversité d'acteurs en termes de sensibilités, de statut social, de niveau d'expertise, d'aire géographique et de profil socio-professionnel.

Les résultats de cette phase de diagnostic ont vocation à éclairer les suites à donner à la démarche. L'objectif est d'engager une seconde phase consacrée à l'élaboration d'un plan national d'action, afin d'établir une stratégie à moyen/long terme, avec des objectifs (de connaissance, gestion, communication) et des actions nationales visant à structurer la communauté d'acteurs autour du Castor, développer et partager les connaissances, intégrer le rôle du Castor dans la gestion et la restauration des socio-écosystèmes et améliorer la cohabitation entre castors et activités humaines.



**Communication,
sensibilisation &
marketing presse**

Pôle communication et vie associative

Présentation du service

Le service communication a connu plusieurs évolutions au cours de l'année 2025. Durant le premier semestre, il était composé d'un chargé de communication et d'une chargée de communication institutionnelle, avec l'appui d'une alternante en communication.

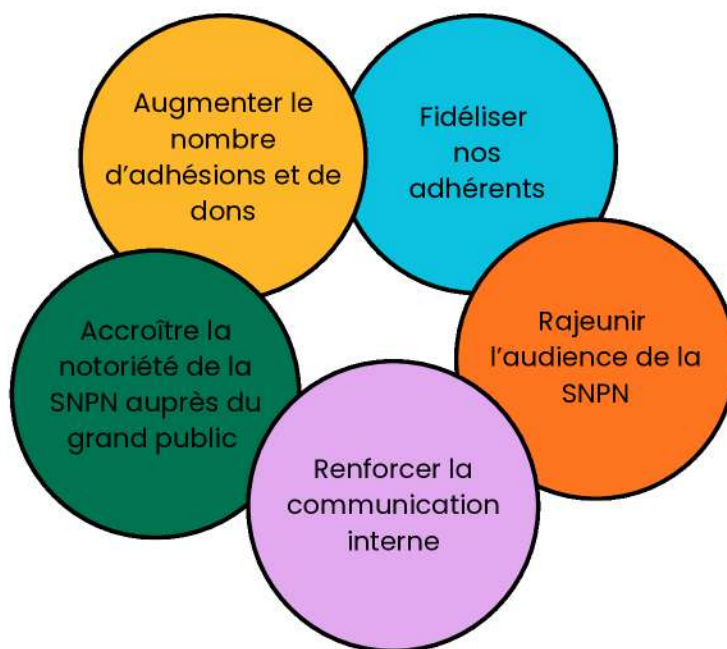
Depuis septembre 2025, ce service est devenu le **Pôle communication et vie associative**, s'inscrivant dans une stratégie renouvelée, plus transversale et polyvalente. Cette nouvelle organisation du pôle intègre : le renforcement des relations avec les partenaires et les membres, et la valorisation de la revue Le Courrier de la Nature (CLN). L'équipe a été restructurée afin de répondre efficacement aux objectifs définis par cette stratégie.

Le pôle est désormais composé d'une Responsable de pôle, *Valentina VELASQUEZ*, chargée de la coordination et de la mise en œuvre du plan stratégique global de communication ; d'une chargée de communication et webmaster, *Claudia MARMANILLO* qui assure bon fonctionnement du site internet et du déploiement de la stratégie digitale sur l'ensemble des canaux de communication (réseaux sociaux, newsletters, etc.) ; d'une chargée de base de données et relations partenariales, *Audrey TCHAMBA*, en charge du suivi des adhérents, abonnés et donateurs, ainsi que du suivi post lancement des campagnes de communication ; et de trois alternants, intervenant respectivement en communication événementielle et vie associative, *Tassia BIMANATO*, en communication digitale, *Rebecca ANGELY* et en marketing presse pour la revue Le Courrier de la Nature, *Omar HAYDAR*.

Le pôle communication et vie associative travaille en lien fonctionnel étroit avec les médiatrices des réserves, en appui aux actions de communication, de création et d'événementiel. Il assure la cohérence et la gestion de l'identité de la SNPN et de ses établissements. À ce titre, il veille à la cohérence des éléments visuels (logo, couleurs, typographies, styles graphiques) sur l'ensemble des supports, supervise la création de contenus respectant l'identité graphique et la tonalité de l'association, s'assure de la bonne appropriation de cette identité par les équipes internes et les partenaires externes, et veille à la valorisation et à la bonne identification de la SNPN et de ses établissements dans toutes les prises de parole.

Le pôle collabore également avec la Coordinatrice de mobilisation d'acteurs et plaidoyer Zones Humides, *Cléa BLANCHARD* notamment dans le cadre de la coordination de la Fête des mares. Il est par ailleurs mobilisable pour accompagner les besoins de l'ensemble des pôles et des réserves de la SNPN.

La plan stratégique du pôle vise à répondre à cinq objectifs principaux :



Depuis septembre, plusieurs actions ont été mises en œuvre pour atteindre ces objectifs, parmi lesquelles : le déploiement de campagnes ciblées selon les publics, l'organisation et la participation à des événements afin de renforcer la visibilité de l'association et de ses revues, la mise en place d'une stratégie digitale plus régulière et plus engageante, la coordination de la Fête des mares avec la création d'un comité dédié, ainsi que la mise en place d'un comité de valorisation du CLN visant à renforcer la visibilité de chaque numéro et à créer des temps d'échange avec les abonnés, adhérents et sympathisants.

L'intégration d'un alternant en marketing presse renforce les actions de valorisation de la revue **Le Courrier de la Nature**, contribuant aux objectifs de rajeunissement des publics, d'augmentation du nombre d'abonnés et de fidélisation. Le comité de valorisation du CLN, composé du secrétaire de rédaction Alexandre Zimolo, de l'alternant en marketing presse Omar Haydar et de la Responsable du pôle communication et vie associative Valentina Velasquez, a pour mission de développer des offres ciblées, de valoriser chaque numéro lors de sa parution via les canaux de communication de la SNPN et de renforcer la présence du CLN lors d'événements organisés en propre ou en partenariat avec les contributeurs et pilotes de dossiers. En 2025, la SNPN a notamment participé au salon Primevère à Lyon, ainsi qu'au festival Picture for Nature, afin de présenter ses missions et de valoriser le CLN auprès du grand public.

Enfin, à la suite de la 10^e édition de la **Fête des mares** et de l'arrivée de la nouvelle équipe, un comité de coordination a été mis en place au siège de la SNPN pour préparer l'édition 2026. Ce comité a pour objectif de mieux répondre aux besoins des référents et partenaires, de renforcer les animations et d'accompagner le développement de nouveaux partenariats. Il est co-piloté par la Coordinatrice de mobilisation d'acteurs et plaidoyer zones humides, Cléa Blanchard, et la Responsable du pôle communication et vie associative, Valentina Velasquez, avec l'appui de Claudia Marmanillo et Rebecca Angely pour la communication digitale, de Nina Fonteix pour la mobilisation d'acteurs et de Tassia Bimanato pour l'événementiel.

Supports de communication

Au cours de l'année 2025, l'identité graphique et les supports de communication de la SNPN ont connu une évolution significative, visant à renforcer leur cohérence, leur modernité et leur impact. Cette dynamique s'est traduite par la conception de supports plus lisibles, attractifs et efficaces, au service de la visibilité des missions de l'association et de la mobilisation de ses publics.

En **2025**, la SNPN a déployé **trois campagnes majeures : adhésion et réadhésion, appel à dons et legs**. Chacune a fait l'objet de supports dédiés, conçus dans une approche à la fois pédagogique et engageante. Des dépliants actualisés ont été réalisés, intégrant des informations claires, des formulaires d'adhésion plus précis et une valorisation renforcée des actions et des réserves naturelles de l'association.

Cette campagne a été renforcée avec la mise en place d'un pop-up interactif sur notre site internet, la déclinaison de différentes publications via les réseaux sociaux, l'intégration de la campagne aux différents numéros de la Newsletter, le mailing de lancement.

La campagne d'appel à dons s'est appuyée sur une mise en valeur des amphibiens, thématique fédératrice ayant suscité l'intérêt du public et favorisé la mobilisation. Concernant les legs, un nouveau visuel a été créé pour le guide des notaires, mettant en avant l'importance de cet engagement et la transmission des valeurs de protection de la nature aux générations futures. Une vidéo dédiée est venue compléter ce dispositif, valorisant les réserves, les actions de terrain, les équipes et les revues de la SNPN.



Par ailleurs, la SNPN s'est dotée de plusieurs **brochures institutionnelles**, notamment une brochure de présentation de l'association mettant en lumière ses missions, ses réserves et proposant un espace dédié à l'adhésion et à l'abonnement aux revues. Des **flyers** spécifiques ont également été conçus pour promouvoir Le Courrier de la Nature. Afin d'accompagner la présence de la SNPN sur les événements et salons, un **kakemono** ainsi qu'une nouvelle **affiche institutionnelle** ont été réalisés. Ces supports, au format épuré, mettent en avant la mission centrale de l'association et contribuent à renforcer son identification sur les stands et lors des événements organisés ou auxquels la SNPN participe.

Depuis septembre, de nouveaux **templates** sont en cours de création pour structurer les rubriques déployées sur nos réseaux sociaux, afin de renforcer la lisibilité des contenus et d'augmenter les interactions avec nos publics digitaux, dans une approche plus fluide et plus engageante. Le **livret d'accueil** mis à disposition des nouveaux arrivants pour mieux comprendre le fonctionnement de l'association. Il s'agit d'un document structuré de l'histoire, les valeurs et la mission de la SNPN, le fonctionnement interne, les différents projets et le volet humaine qui compose l'association : Conseil d'administration et salariés.

L'amélioration du **parcours utilisateur** et de l'espace personnel du site internet a constitué l'une des priorités du pôle communication en 2025. L'objectif était d'optimiser et de simplifier les démarches d'adhésion, de don et d'abonnement aux revues, tout en proposant un espace client plus intuitif, fonctionnel et accessible pour les utilisateurs du site et de la boutique en ligne.

L'espace personnel a ainsi été repensé pour devenir plus efficace, en permettant notamment l'accès aux documents financiers (reçus fiscaux et factures), la consultation des dates d'adhésion et d'abonnement, ainsi que le suivi des commandes. Des améliorations continues sont en cours afin de fluidifier davantage le parcours utilisateur, de simplifier les processus et de renforcer l'ergonomie globale de la plateforme.

La **WETletter** a également fait l'objet d'une refonte de sa maquette et de son identité graphique, la rendant plus moderne et plus attractive. Cette évolution s'est accompagnée de l'intégration de nouvelles rubriques et d'une meilleure valorisation des actions et actualités du Bureau, des administrateurs, des réserves, des revues et des événements, tout en permettant des relances de campagnes sous des angles renouvelés. **Brevo** demeure un outil central de la stratégie d'emailing de la SNPN, permettant de diffuser auprès des membres et sympathisants les actualités majeures, prises de position, campagnes, offres spécifiques et newsletters. Les maquettes des communications ont été harmonisées et optimisées afin d'en renforcer l'efficacité et l'impact.

Événementiel

Evènements internes :

La SNPN poursuit l'objectif de renforcer sa communication interne et institutionnelle, notamment à travers l'organisation d'événements destinés aux salariés et favorisant les échanges entre les équipes. L'année 2025 a ainsi constitué une étape clé pour fédérer les différents établissements de l'association et créer des espaces dédiés au partage d'expériences, d'expertises et de vision stratégique.

• **Séminaire stratégique des salariés:**

Le **27 février 2025**, l'ensemble des équipes de la SNPN (Réserves naturelles nationales de Camargue, de Grand-Lieu, de la Plaine des Maures et siège parisien) s'est réuni à **Arles** à l'occasion d'un séminaire stratégique.

Ce séminaire avait pour objectifs de :

- partager les valeurs, la vision, le positionnement, la stratégie, les missions et les programmes de la SNPN, dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique ;
- favoriser les échanges et la connaissance mutuelle entre les équipes ;
- renforcer les synergies et la transversalité entre les établissements ;
- identifier de nouveaux modes de travail collectifs et collaboratifs ;
- contribuer à la construction de l'avenir de la SNPN.

Ce temps de travail collectif constituait une première étape de co-construction du **plan stratégique**. Quatre équipes de travail ont été constituées, rassemblant des salariés des différents établissements, animées par des membres du Conseil d'administration et du CODIR. Ces groupes ont travaillé sur quatre questions structurantes en lien avec les objectifs à long terme (OLT) du plan stratégique.

Les propositions formulées ont permis de définir des actions et missions opérationnelles, en précisant les objectifs, les référents, les indicateurs de moyens et de résultats, les délais de mise en œuvre et les impacts attendus.

- Les thématiques abordées portaient notamment sur :
 - le positionnement de la SNPN autour de l'« écologie de la réconciliation » dans ses programmes;
 - le développement des capacités de protection d'espaces naturels ;
 - la notoriété, l'influence et la mobilisation afin d'accroître le nombre de membres ;
 - le renforcement et le partage de l'identité et des valeurs de la SNPN.

Le séminaire s'est conclu le 28 février par une visite de la Réserve naturelle nationale de Camargue. Les équipes ont bénéficié d'une découverte guidée de sites emblématiques de la réserve, notamment le phare de la Gacholle, et ont pu observer la richesse des écosystèmes camarguais et de leur biodiversité, dont les flamants roses.



• **Assemblée générale de la SNPN 2025**

Cet évènement s'est tenue le 17 mai à la Maison des insectes de l'OPIE, à Carrières-sous-Poissy. Elle a réuni administrateurs, adhérents et salariés autour du bilan annuel des projets et des établissements, du rapport d'activité, des enjeux stratégiques de l'association et des perspectives pour l'année à venir.

Cette Assemblée générale a également permis l'élection du nouveau Conseil d'administration, réalisée par vote électronique. La journée a été marquée par une intervention de Samuel Jolivet, directeur général de l'OPIE.

Les participants ont ensuite bénéficié d'une visite guidée du Musée des insectes par l'équipe de l'OPIE, suivie d'un temps convivial autour d'un buffet. La journée s'est clôturée par une sortie de terrain dédiée à la découverte de la biodiversité des mares situées à proximité de la Maison des insectes.



- **D'autres événements grand public où la SNPN a participé**

Afin de renforcer la notoriété et la visibilité de la SNPN auprès du grand public, sensibiliser et informer, ainsi qu'augmenter nos membres et sympathisants. La SNPN se mobilise pour participer à des festivals, salons et rencontres dédiés à la nature, l'environnement et l'écologie.

- **Salon primevère** : la SNPN a participé du 21 au 23 mars au Parc d'exposition Euroexpo en Lyon. Pendant ce week-end, l'équipe a valorisé l'association en échangeant avec le public, les autres associations, en présentant le CLN.



- **Festival Picture for Nature** : « Picture for Nature » est un festival de photographie nature écologique organisé en Auvergne. Un événement qui regroupe réalisateurs et photographes naturalistes, avec des expos photos et des projections des documentaires sur des sujets liés à la nature, la biodiversité et l'environnement. Le 7 et 8 juin nous avons participé au festival afin de valoriser auprès des participants nos revues et pouvoir également échanger sur les actions de la SNPN.

- **Conférence des Nations Unies sur l'Océan :**

Dans le cadre de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC3), organisée à Nice, la SNPN a participé à un temps d'échange consacré aux liens entre océans, eau douce et zones humides.

À cette occasion, elle a coorganisé un panel intitulé « Relier les réseaux d'acteurs de l'océan, de l'eau et des zones humides, de la source à la mer : une approche globale pour notre océan commun », aux côtés de plusieurs partenaires engagés dans la préservation de ces milieux.

Cette participation a permis de rappeler le rôle fondamental des zones humides et des bassins versants dans la santé de l'océan, depuis les milieux continentaux jusqu'aux zones côtières et au large.



Qu'est-ce-que la Fête des mares ?

Depuis 2016, la SNPN coordonne l'événement national la *Fête des mares*. Chaque année au début du mois de juin, la *Fête des mares* propose dans toute la France des événements pour faire connaître les mares auprès du grand public. Ces animations sensibilisent à la protection de la nature et de la biodiversité, expliquent les services écosystémiques et écologiques rendus par les milieux humides, alertent sur les conséquences du changement climatique et font découvrir les enjeux des solutions fondées sur la nature, mais aussi le bien-être et les bénéfices d'une meilleure relation homme-nature.



Le rôle de la SNPN est de coordonner l'événement au niveau national : elle produit des ressources pédagogiques et un kit de communication permettant aux organisateurs d'animations de s'affranchir de la conception de supports de communication et de bénéficier d'une meilleure visibilité, via l'outil de cartographie de la plateforme J'agis pour la nature. La SNPN et ses partenaires incitent les associations spécialisées, collectivités locales, naturalistes passionnés, gestionnaires d'espaces naturels et bien d'autres à créer des événements afin de faire découvrir au plus grand nombre les vertus des mares et des zones humides. Sorties nature, ateliers, chantiers, conférences-débats sont les principaux types d'événements labellisés, mais sont également proposés des activités culturelles, des projets pédagogiques et des opérations de sciences participatives.

Pour marquer la **10ème édition**, une thématique forte et symbolique a été choisie « **Les mares, un bien commun à protéger** ». Cette édition anniversaire est l'occasion de revenir sur la richesse de ces mobilisations collectives, tout en appelant à renforcer notre engagement pour préserver l'eau et la vie qu'elle porte. Petites par la taille, mais grandes par leurs fonctions, les mares sont au cœur des enjeux liés à l'eau, à la biodiversité et au lien social. Elles nous rappellent que cette ressource vitale doit être pensée et protégée comme un bien commun. Nombre d'entre elles disparaissent, asséchées ou comblées sous la pression des activités humaines. Chaque mare perdue est un pan de patrimoine naturel et social effacé. Leur préservation est donc l'affaire de tous. Dans un contexte national complexe, il est plus que jamais essentiel de mettre en valeur des événements comme celles-ci. Elles permettent de renforcer les liens sociaux et la cohésion entre les associations, tout en mobilisant un maximum d'acteurs pour sensibiliser aux enjeux de la biodiversité.

Thématique

« Les mares, un bien commun à protéger »



Des liens humains autour des mares

Elles sont aussi des lieux de lien social. Un groupe d'habitants qui veille sur une mare de quartier, des enfants qui découvrent la vie aquatique, un chantier participatif pour la restaurer... **les mares rassemblent, éveillent et impliquent.**



Des usages collectifs ancrés dans l'histoire

Autrefois abreuvoirs, viviers, lavoirs ou encore lieux de légendes, les mares ont toujours été des **espaces partagés et multifonctionnels**. Aujourd'hui encore, elles demeurent des points de rencontre entre nature et culture.



L'eau, un bien commun à préserver

Les mares participent à l'équilibre des ressources en eau à l'échelle locale. Elles nous rappellent que cette ressource ne peut être gérée que collectivement, dans une logique de **solidarité entre humains, territoires... et espèces.**



Les mares et le cycle de l'eau

Ces petits milieux humides jouent un grand rôle : **recharge des nappes, ralentissement des eaux, stockage temporaire, régulation du climat local...** Elles sont des alliées naturelles face aux effets du changement climatique.



Un refuge partagé par la biodiversité

Grenouilles, tritons, libellules, oiseaux d'eau... **toute une faune essentielle et souvent menacée dépend de ces petits milieux humides.** Les mares sont des zones de vie, d'alimentation, de reproduction, de repos, pour une grande diversité d'espèces.

Kit de l'animateur 2025 :

A destination des organisateurs d'animation(s), le kit de l'animateur présente l'événement *Fête des mares* et définit ce qu'est une animation. L'objectif est de mettre en valeur l'événement, d'inciter les acteurs locaux à organiser des animations et d'expliquer le processus de labellisation. Outils mis à disposition dans le kit de l'animateur :

- Document de présentation de la *Fête des mares* et de ses animations
- Partage de la cartographie des acteurs *Fête des mares* afin de faciliter la prise de contact
- Guide d'usage de la plateforme Jagispourlanature.fr
- Charte graphique de la *Fête des mares*, comprenant logos et polices d'écriture
- Affiche de la *Fête des mares*
- Communiqué de presse
- Mailing-type pour aider à solliciter des structures

Kit de communication 2025 :

On y retrouve les éléments du kit de l'animateur, ainsi que :

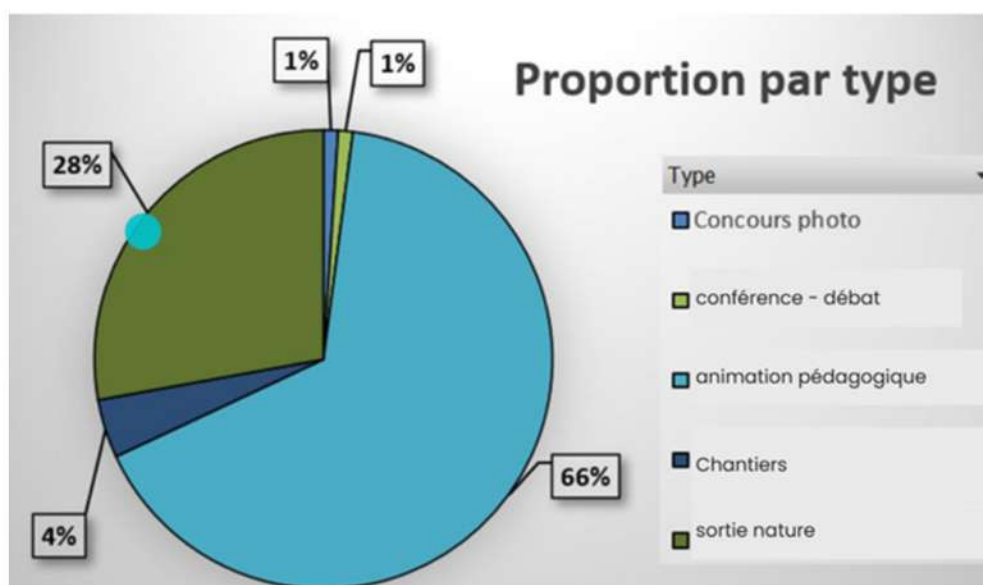
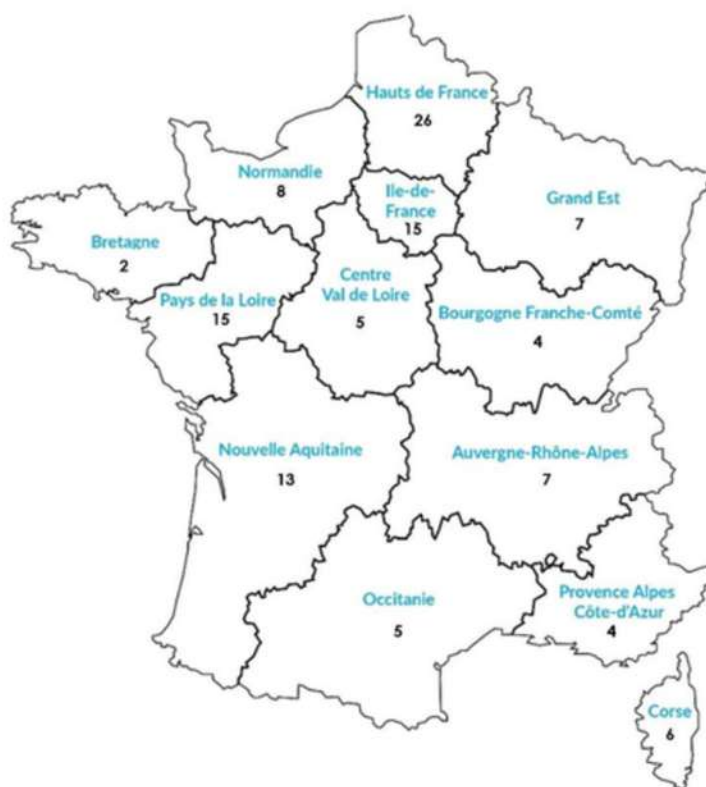
- Affiche personnalisable
- Déclinaisons de l'affiche à destination des réseaux sociaux et mailing (bannières, publications, signature courriel, ...)
- Guidelines Social Media
- Documentation et supports pédagogiques à destination des structures organisatrices d'animations
- Éléments du concours photos des mares
- Visuels d'illustrations de la SNPN, en libre usage
- Compilation des retombées presse



• Chiffres clés

118 animations

96 animations via "J'agis pour la nature" et **20 animations** non répertoriées. Pour la cinquième fois, des événements ont été labellisés en outre-mer : 1 en Guadeloupe.



Cette année, une grande variété de types d'animations est proposée. La majorité d'entre elles, intitulées « Je découvre la biodiversité », correspondent à des animations pédagogiques centrées sur les mares. On trouve également des activités du type « J'observe la faune et la flore », qui renvoient davantage à des sorties nature. Ces données ont été recueillies grâce à la plateforme « **J'agis pour la Nature** ».

• **Chiffres clés**

41
retombées
presse

ont été comptabilisées durant la *Fête des mares* 2025 (contre 104 en 2023). Parmi ces retombées, on retrouve **40 articles** (en print et 19 en version numérique). Beaucoup de PQR avec notamment Ouest France et Sud Ouest, mais aussi national avec 2 articles dans Le Monde. Enfin, **1 retombée presse TV** lors de l'émission Télématin sur France 2.

Chiffres clés par type de média

	Nombre retombées	Nombre de supports	Nombre de pages	Durée	Valeurs média	Occasions de voir
Presse	20	18	5	-	343 685 €	15 881 066
Internet	19	16	13	-	174 682 €	128 320 105
Radio	-	-	-	-	-	-
TV	2	1	-	00 : 09 : 11	51 696 €	1 226 000
Réseaux sociaux	-	-	-	-	-	-
TOTAL	41	35	17	00 : 09 : 11	570 063 €	145 427 171

Retombées médias sociaux

24
Publications

ont été partagées sur les réseaux sociaux de la SNPN. Elles comptabilisent en tout **63 422 impressions**.



- 8 publications
- 11 240 impressions
- 990 interactions
- Taux d'engagement de 8,8 %



- 10 publications
- 43 676 impressions
- 3 868 engagements
- Taux d'engagement de 8,8 %



- 3 publications
- 2 118 impressions
- 138 interactions
- Taux d'engagement de 6,5 %



- 2 publications
- 676 impressions
- 32 interactions
- Taux d'engagement de 4,7 %

- **Newsletter & mailing** : 13 353 destinataires – 5 712 ouvertures – 334 interactions
Taux d'engagement de 5,8 % .

• Animations de la SNPN

Journée de lancement de la Fête des mares

À Chantilly, une journée de lancement coorganisée avec le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels pour mettre en avant l'opération Hauts de France Nature et faire office de passage de témoin entre *Fréquence Grenouille* et la *Fête des mares*. Suivie d'une visite guidée du réseau de mares du site de la Canardière, propriété de l'Institut de France.



Journée de lancement de 2025 à Chantilly

Soirée festive 10ème édition

À Paris, une soirée à l'Académie du Climat entre projections des courts-métrages de Robin Spiquel "Sur les traces du castor", quizz zones humides & mares (avec des cadeaux à gagner), et un concert de l'artiste Elisa Brolli qui a su faire sauter l'audience comme des grenouilles.



Soirée de lancement de la Fête des mares 2025 à l'Académie du Climat

Concours photos

Gratuit et ouvert à toutes et tous, chaque participant pouvait envoyer jusqu'à 3 photos. Cette année, il y avait une catégorie unique en lien avec la thématique : « Un bien commun à protéger ». Les gagnants de ce concours ont été désignés par les adhérents de la SNPN via un outil de vote en ligne. 3 gagnants ont été désignés remportant chacun un cadeau :

- 1er – Une carte cadeau d'une valeur de 100€ à utiliser Au Vieux Campeur
- 2ème – Un coffret de carte Recto Verso France (d'une valeur de 40€)
- 3ème – Un abonnement d'1 an à Le Courrier de La Nature, une revue naturaliste publiée par la SNPN, en version papier.

52 personnes ont envoyé un total de 112 photographies et 560 personnes ont participé aux votes.



Photos gagnantes du concours photo 2025

Exposition « Vues sur mares » : valorisation des acteurs de la restauration et de la création des mares à la Cité fertile de juin à septembre

Une exposition qui met à l'honneur les acteurs engagés dans la gestion, la restauration et la création des petits milieux humides. À travers 12 panneaux explicatifs, la SNPN invite le grand public à découvrir les structures impliquées ainsi que la diversité des techniques et des actions mises en œuvre pour préserver ou recréer des mares.

Ces panneaux sont accompagnés de photographies issues du concours photo de la Fête des mares, réalisées par des photographes amateurs et professionnels, qui révèlent la beauté et la richesse des écosystèmes des zones humides.



L'exposition Vues sur mares à La Cité Fertile

Atelier broderie « Castor et Homme, des alliances oubliées »

Cet atelier, animé par l'association L'Oasis du Dragon (présidée par Monique BORIES), a proposé à 16 participant-es une animation afin de sensibiliser sur les cours d'eau et en présentant le castor à travers de la broderie en participant à la réalisation d'une toile brodée retraçant l'histoire du castor et son rôle essentiel dans la création et la préservation des zones humides. Cet ouvrage s'inspire de la tapisserie de Suzanne Husky et Baptiste Morizot intitulé « Histoire des alliances avec le peuple castor », une fresque emblématique retraçant les relations entre les castors et les humains à travers les siècles. Une sortie nocturne dans les milieux humides de la ville de Champlan (24 personnes).



Atelier broderie x Oasis du dragon

Sorties nature - animation mares réalisée sur la commune de Champlan (Ile-de-France)

L'équipe de la SNPN s'est mobilisée pour mettre en œuvre une sortie nature dans la commune de Champlan où la SNPN a créé et restauré des mares. L'objectif de cette animation était de faire connaître la biodiversité et l'écosystème des mares aux habitants de la commune.



Animation Sortie Nature à Champlan

Retombées presse

La stratégie médiatique a généré un total de 516 retombées dans différents types de médias, atteignant plus de 1,25 milliard d'occasions de voir. Les mois de juin et juillet ont enregistré les pics de médiatisation les plus importants, en raison de plusieurs sujets clés ayant marqué l'actualité.

516

retombées presse

Chiffres clés par type de média

	Nombre retombées	Nombre de supports	Nombre de pages	Durée	Valeurs média	Occasions de voir
Presse	233	95	101	-	3 369 225 €	126 078 228
Internet	239	130	283	-	2 392 146 €	1 107 381 725
Radio	28	11	-	05 : 00 : 49	294 736 €	5 270 677
TV	16	10	-	00 : 55 : 43	1 777 333 €	17 906 000
Réseaux sociaux	-	-	-	-	-	-
TOTAL	516	246	383	05 : 56 : 32	7 833 440 €	1 256 636 630

Parmi les événements d'envergure nationale, **la Fête des mares** a généré **38 publications**, représentant **7,4 % des retombées**. L'événement a bénéficié d'un relais important, notamment en presse quotidienne régionale et sur les médias en ligne, contribuant à sensibiliser un large public aux enjeux liés aux mares et aux zones humides.

Du côté des réserves naturelles et des prises de position publiques, la **Camargue** occupe une place centrale dans la médiatisation de l'année. Le sujet de l'**opposition au projet de ligne à haute tension** a ainsi donné lieu à **95 publications**, illustrant la capacité de l'association à porter sa voix dans le débat public sur des enjeux d'aménagement du territoire et de protection des milieux naturels.

Le reste des retombées presse sont liées aux actualités de la SNPN et des réserves. Parmi les sujets marquants, nous avons relayé la mobilisation de 213 organisations contre le retrait du loup de la liste des espèces protégées, ainsi que la problématique du botulisme à Grand Lieu, qui touche les oiseaux aquatiques et met en évidence les défis liés à la gestion des zones humides. Enfin, les travaux de restauration et de création de mares menés par le Pôle national recherche-action ont également été mis en avant.



Communication digitale

La stratégie de communication vient renforcer le plan stratégique global en s'alignant sur les objectifs définis. En octobre 2025, une évolution importante a été mise en place pour accompagner le développement des actions en ligne, notamment en rendant notre site web plus efficace, en optimisant la gestion des réseaux sociaux, et en renforçant les campagnes de mailings et la lettre d'information.

Cette démarche vise à fidéliser nos adhérents, rajeunir l'audience de la SNPN et faire connaître l'association au plus grand nombre, tout en assurant une création et un design efficaces autour de nos projets.

• Réseaux sociaux

Ces plateformes numériques agissent comme de véritables accélérateurs de visibilité. Elles permettent de démultiplier l'écho de nos actions de terrain, de porter nos convictions et de nourrir un échange constant avec nos communautés, tout en sensibilisant le public à la nature et en fidélisant autour de nos initiatives.

Plus de 28 000 abonnés cumulés suivent les comptes de l'association sur l'ensemble des plateformes. Au cours de l'année, **224 publications** ont été diffusées tous réseaux confondus, traduisant une activité éditoriale constante et structurée.



LinkedIn se maintient comme le réseau social le plus suivi de la SNPN.

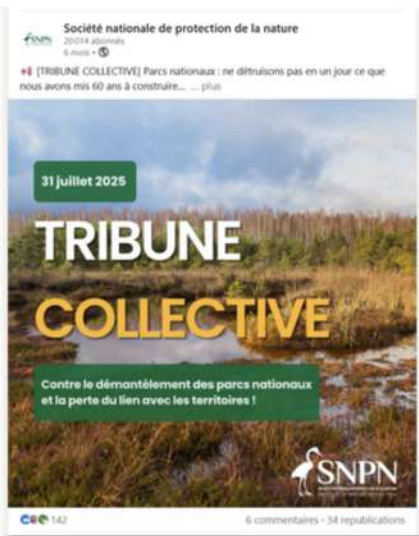
Le nombre d'abonnés est passé de **15 099 au 1er janvier 2025 à 19 451 au 31 décembre 2025**, soit une progression de +28,82 % sur l'année. Les publications ont généré 484 349 impressions, témoignant d'une visibilité accrue des prises de parole de l'association.

Réseau professionnel par excellence, LinkedIn permet à la SNPN de valoriser ses actions auprès des acteurs institutionnels, scientifiques et partenaires du secteur. Il constitue un espace privilégié pour relayer les événements, partager les positions publiques de l'association et renforcer son image et son attractivité en tant qu'acteur engagé de la protection du vivant.

Chiffres clés

19 451 abonnés	111 publications	484 349 impressions	6 965 réactions	16,7% taux d'engagement
--------------------------	----------------------------	-------------------------------	---------------------------	-----------------------------------

Top publication LinkedIn



Facebook

Historiquement premier réseau social de la SNPN, Facebook occupe aujourd'hui une place complémentaire au sein de l'écosystème numérique de l'association, après avoir été dépassé par LinkedIn en nombre d'abonnés.

La plateforme permet de relayer les actualités, de promouvoir les événements et d'assurer un lien direct avec les abonnés grâce à son service de messagerie. Son format, centré sur des contenus visuels et facilement accessibles, en fait un canal adapté à un public large.

Les résultats enregistrés en 2024 témoignent d'une dynamique positive :

- **+84,2 % d'interactions par rapport à 2023**
- **+1 000 abonnés supplémentaires en 2024**

Ces indicateurs confirment la capacité du réseau à maintenir une audience engagée et à accompagner l'évolution des formats de communication de la SNPN.

Chiffres clés

8 057 abonnés | **70** publications | **160 144** impressions | **5 200** réactions | **3,25%** taux d'engagement

Top publication Facebook



Parmi les plateformes sociales les plus récentes, Instagram se distingue comme celle générant les meilleurs résultats. Son développement vise à élargir notre audience, en particulier en touchant un public plus jeune et en engageant cette nouvelle génération autour de nos causes.

En 2025, le compte rassemble **773 abonnés** et poursuit sa structuration. L'année a été marquée par une augmentation du volume de publications et par une utilisation plus régulière des outils propres à la plateforme, notamment les stories. Ce format plus réactif permet de relayer au quotidien les actions de terrain, les événements et les prises de position de l'association.

Le développement de publications en collaboration avec d'autres associations constitue également un levier important. Ces contenus partagés permettent de croiser les audiences et d'élargir la portée des messages diffusés. Par ailleurs, un travail a été mené sur l'identité visuelle du compte, avec la conception de templates dédiés aux réseaux sociaux afin d'améliorer la cohérence graphique et l'attractivité du profil.

Les indicateurs 2025 traduisent une progression nette : hausse de la visibilité, engagement en augmentation et croissance régulière du nombre d'abonnés. Ces résultats confirment le développement progressif du compte et son potentiel pour les années à venir.

Chiffres clés

773

abonnés

43

publications

19 800

impressions

476

réactions

2,4%

taux d'engagement

Top publications Instagram



Bluesky

À la suite de son départ de X (anciennement Twitter), l'association a ouvert un compte sur Bluesky afin de maintenir une présence active sur les réseaux de discussion autour des enjeux environnementaux.

Le compte rassemble aujourd'hui **479 abonnés**. La plateforme, fondée sur des formats courts et synthétiques, permet de diffuser de manière claire les prises de position et actualités de l'association. Encore en développement, ce canal offre une opportunité de renforcer progressivement sa présence auprès de nouvelles communautés engagées.

Cependant, le niveau d'interaction et de réponse n'a pas été à la hauteur de nos attentes pour l'année 2025.

• Campagne d'e-mailing

L'e-mailing constitue un levier central pour la diffusion des informations avec nos différents publics. Ce canal permet de partager régulièrement nos actualités et prises de position avec des contacts clés tels que les administrateurs, adhérents, institutions partenaires, bénévoles, et autres acteurs engagés au sein de l'association.

Au total, **47 campagnes** ont été envoyées à **93 442 destinataires**, couvrant un large éventail de thématiques : tribunes et pétitions, communiqués de presse, valorisation des revues *Courrier de la Nature* et *Zones Humides Infos*, diffusion des lettres d'information liées aux actions institutionnelles, ainsi que la promotion des différents événements organisés par l'association.

Le **taux d'ouverture atteint 47,39 %**, un niveau largement supérieur aux standards généralement observés dans le secteur (15 % à 25 %), tandis que le **taux d'annulation s'élève à 0,64 %**, confirmant la qualité du ciblage et l'intérêt des destinataires pour les contenus proposés.

Chiffres clés

47
Campagnes
envoyées

93 442
Destinataires

19 800
Taux d'ouverture
mails



• Lettre d'information externe (WETLetter)

La SNPN diffuse une lettre d'information intitulée **Wetletter**, conçue comme un outil de partage et de mise en perspective des actions de l'association. Son nom, Wetletter, fait écho aux zones humides et aux mares, au cœur des missions de la SNPN.

Les sujets de cette lettre sont élaborés **grâce aux contributions de ses quatre structures** : le siège à Paris et les trois réserves naturelles nationales de la Camargue, du lac de Grand-Lieu et de la plaine des Maures.

Diffusée chaque mois par mail via Brevo et sur LinkedIn, la lettre touche à la fois le grand public et un réseau institutionnel et professionnel. Elle est suivie par **9 378 abonnés sur LinkedIn** et envoyée à **environ 7 337 contacts par mail**, avec un **taux d'ouverture de 44 %**, traduisant l'intérêt porté aux contenus diffusés.

En octobre 2025, la lettre a fait évoluer son identité graphique afin de renforcer la lisibilité des contenus et de mettre davantage en valeur la thématique des zones humides. À cette occasion, des rubriques dédiées ont été créées pour structurer plus clairement l'information.

La Wetletter s'organise désormais autour de sections identifiées : mot du Président, actualités, actions de terrain, événements, revue de presse, valorisation des revues (*Courrier de la Nature* et *Zones Humides Infos*), rappel à l'adhésion et différentes campagnes tout au long de l'année.

Chiffres clés

9 394
Abonnés sur LinkedIn

12 497
Impressions LinkedIn

7 337
Destinataires sur l'outil Brevo

44,04 %
Taux d'ouverture Brevo



• Site internet

Véritable plateforme d'information et de valorisation des actions menées, le site assure une visibilité continue aux projets et engagements de l'association.

En 2025, 114 articles, tous domaines confondus, ont été publiés. Au cours de l'année, 29 556 utilisateurs actifs se sont rendus sur le site.

Le site met en lumière les réalisations des réserves naturelles nationales grâce à des espaces dédiés à chacune d'entre elles et facilite l'accès aux contenus scientifiques des revues *Courrier de la Nature* et *Zones Humides Infos*.

Un espace personnel est également proposé aux adhérents et abonnés. Il permet d'accéder à des contenus exclusifs, de consulter les documents téléchargés et de gérer abonnements et adhésions, contribuant ainsi à améliorer l'expérience utilisateur.

La boutique en ligne complète ce dispositif en facilitant les contributions et le soutien aux actions de protection menées par l'association et les réserves.

En 2025, le montant total des ventes s'élève à 55 880 €, pour 2 789 produits vendus. Ces résultats témoignent du développement progressif des ventes en ligne et de leur contribution au soutien des missions de l'association.



Les revues

Le Courrier de la Nature

Depuis 1961, la revue trimestrielle de la SNPN a pour mission d'explorer, comprendre et protéger la nature. Elle s'attache à faire découvrir faune, flore et écosystèmes à travers des dossiers, actualités et rendez-vous. C'est une revue de référence, rédigée par des spécialistes, accessible à tous.

- **L'année 2025 concrétise deux projets majeurs lancés l'année précédente.**

- D'une part, la revue connaît une refonte complète de son identité visuelle à partir du numéro d'août. Sans renier sa ligne éditoriale, Le Courrier de la Nature adopte une présentation plus moderne et une lisibilité renforcée, laissant toujours une large place aux illustrations, renforçant la clarté et le confort de lecture.
- D'autre part, deux nouvelles rubriques font leur apparition :
 1. Le Portrait, qui donne la parole à un acteur ou une actrice de la protection de l'environnement pour évoquer son parcours, son quotidien et les enjeux de ses missions ;
 2. Le Portfolio, qui remplace la rubrique des Arts et met en lumière, sur trois pages largement illustrées, le travail d'un artiste engagé dans la valorisation de la biodiversité.

Sur le plan éditorial, l'équipe du Courrier de la Nature évolue en fin d'année. Rémi Luglia succède à Véronique Sales au poste de Directeur de publication. Alexandre Zimolo poursuit son engagement auprès de la revue en tant que secrétaire de rédaction et maquettiste.

Enfin, l'accès aux ouvrages proposés pour recension est élargi à l'ensemble des membres du Conseil d'administration qui peuvent, à l'instar des membres du Comité de rédaction, recevoir des exemplaires presse et proposer des critiques publiées dans la rubrique dédiée.

- **Valorisation et communication du Courrier de la Nature**

Le Courrier de la Nature poursuit son développement avec l'objectif de renforcer sa visibilité et d'augmenter son nombre d'abonnés. Dans cette perspective, l'image et la communication autour de la revue ont été retravaillées et dynamisées afin de toucher un public plus large.

Sa présence sur des salons, événements, ainsi que le développement de partenariats et de collaborations extérieures ont contribué à accroître sa notoriété et à valoriser la richesse de ses dossiers. L'alternante en charge du marketing de la revue, Eva Klaus, a assuré le déploiement de la communication digitale, notamment via le profil LinkedIn du Courrier de la Nature, alimenté régulièrement par des publications mettant en avant les articles parus et annonçant les prochains numéros. Actuellement, Cette stratégie éditoriale se décline également sur Instagram et Facebook, en lien avec l'actualité.

Par ailleurs, la communication de la revue continue à se structurer sur une ligne éditoriale claire et identifiable, articulée autour de trois mots-clés : Explorer, Comprendre, Protéger.

En 2025, les supports de communication dédiés à la promotion des abonnements et à la découverte de la revue ont été diversifiés et modernisés, en complément de la stratégie digitale.

Concernant les évènements organisés, à la suite de la publication du numéro 344, consacré aux singes, un webinaire a été organisé autour du thème : « *Primates et populations locales – Quelle conservation pour un avenir partagé ?* » Animée par la journaliste Yolaine de La Bigne, cette rencontre a réuni plusieurs auteurs du dossier, dont Cédric Sueur (professeur de primatologie et d'éthologie à l'Université de Strasbourg – CNRS) et Victor Narat (chercheur en écoanthropologie – CNRS), pour un échange de 1h30 avec les internautes. L'enregistrement est désormais sur la chaîne YouTube de la SNPN.

Depuis septembre 2025, la valorisation et le marketing de la revue sont pleinement intégrés à la stratégie globale du pôle communication. Ils sont pilotés par la responsable du pôle, Valentina Velasquez, accompagnée de l'assistant en marketing presse et partenariats, Omar Haydar. **Le plan d'action a été restructuré autour de piliers clés visant à élargir l'audience, renforcer la notoriété de la revue, augmenter le nombre d'abonnés et développer des partenariats avec d'autres structures.**

Pour atteindre ces objectifs, les actions s'articulent autour de **trois axes principaux** :

- **Valoriser chaque parution du Courrier de la Nature à travers une diversification des canaux** (campagnes emailing, réseaux sociaux, newsletters, événements), en privilégiant, lorsque possible, des collaborations avec les structures contributrices ;
- **Déployer des offres ciblées**, en proposant des abonnements adaptés à des structures spécifiques (établissements académiques, médiathèques, bibliothèques, structures vétérinaires) ;
- **Participer et organiser des événements grand public**, afin de renforcer la visibilité de la revue auprès d'un public plus large. À ce titre, la SNPN et le Courrier de la Nature ont été présents sur plusieurs salons, festivals et rendez-vous dédiés à l'écologie et à la biodiversité.

Une **offre spéciale Noël** a également été lancée, positionnant la revue comme une idée cadeau idéale pour les passionnés de nature et de biodiversité.

Les résultats sont encourageants et cette dynamique se poursuit avec encore plus d'ambition en 2026. Les partenariats avec d'autres associations se renforcent progressivement, permettant de valoriser plus largement les numéros, la revue et les actions communes.



• Les 4 numéros de 2025

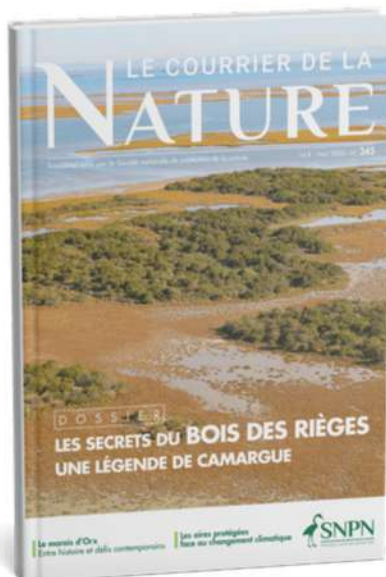
N°344 – Les singes, au miroir de l’humanité



Australopithèques, lémuriens, tamarins, capucins, gorilles, humains... Nous appartenons tous à la grande famille des primates. Mais qu'est-ce qui définit réellement cet ordre si particulier ? Accompagné d'un éditorial inspirant de Jane Goodall, le numéro 344 du Courrier de la Nature invite à explorer les liens troublants entre les primates et l'humanité. De leur évolution à leurs incroyables capacités cognitives et sociales, ce numéro offre une plongée dans un voyage scientifique et sensible au cœur de cette diversité fascinante.

De plus, dans ses Actualités, Le Courrier de la Nature s'intéresse aux effets de l'invasion du pigeon Jourdun sur l'île de Saint-Martin dans les Caraïbes ; explore les forêts inondées de la Réserve communautaire du lac Télé au Congo ; puis conclut la fameuse série « Chronique d'un castor ».

N°345 – Les secrets du bois des Rièges, une légende de Camargue



Au cœur de la Camargue, le bois des Rièges s'élève, discret mais indomptable, sur un cordon dunaire vieux de trois millénaires. Inaccessible, battu par les vents et les moustiques, il a pourtant résisté. Mieux : il a prospéré. Dans ce fragment de nature sauvage, genévriers halophobes, légendes locales et stratégies de survie végétale s'entremêlent pour offrir un tableau rare et puissant, entre science et poésie. Pourquoi consacrer un numéro à ce petit bois isolé de 60 hectares ?

Parce qu'il incarne l'essence même du sauvage.

Parce qu'il est le cœur battant de la SNPN Réserve naturelle nationale de Camargue

Parce qu'il raconte la résilience du vivant... et celle des humains qui ont su le préserver.

Ce numéro 345 du Courrier de la Nature propose une immersion dans ce lieu unique, à la croisée de la botanique, de la géographie et des récits camarguais. Un voyage dans un paysage où le temps semble suspendu, et où la nature a gardé sa liberté...

Au sommaire également : une découverte du marais d'Orx dans les Landes, l'une des plus vastes zones humides de France ; un focus sur les anodontes du lac Léman, des mollusques aujourd'hui menacés ; une promenade parisienne, à la rencontre de sa biodiversité urbaine discrète, dévoilée par l'objectif de Yann Crochet ; enfin, une analyse des mesures mises en œuvre par les aires naturelles protégées face aux changements climatiques.

N° 346 – Champignons, le règne de l’invisible



Discrets, souvent méconnus mais omniprésents, les champignons constituent un règne distinct, un maillon essentiel et énigmatique de la vie terrestre. Ils agissent en qualité d’architectes invisibles de nos écosystèmes forestiers, d’agents de la décomposition de la matière organique et d’acteurs déterminants dans les domaines de la médecine, de l’alimentation et de nos héritages mythologiques. Ce numéro 346 du Courrier de la Nature convie les lecteurs à appréhender leur biologie, à décrypter la dualité entre mycophilie et mycophobie, et à souligner l’impératif d’une expertise rigoureuse lors de la cueillette. Il s’agit d’un voyage au cœur d’un royaume où la décomposition est source de vie.

En complément du dossier, Le Courrier propose une mise en perspective des effondrements de la biodiversité en rade de Brest; une analyse de la Stratégie nationale pour la biodiversité après un an de mise en œuvre; et dévoile les enjeux pesant sur les écrevisses natives de métropole.

N° 347 – Qu’avons-nous fait de la nuit ?



Ce n° 347 du Courrier de la Nature invite à un voyage au cœur de la nuit, à la rencontre de ses acteurs et de ses habitants. La nuit, cet « autre monde » obscur, porte son lot de mystères, de craintes et de fascinations. Sa pénombre ne paraît guère accueillante : nos repères s’effacent, nos sens se perdent et des peurs ancestrales ressurent... Un sentiment de vulnérabilité qui a poussé l’homme, depuis la découverte du feu, à conquérir cette nuit a priori hostile, à en vaincre les ténèbres partout et à tout prix. Bien plus qu’une simple transition entre deux journées, la nuit est pourtant le théâtre d’une vie foisonnante, dont les acteurs déploient de remarquables adaptations pour se repérer, communiquer, chasser et se reproduire. Pour eux, les ténèbres ne sont pas une contrainte, mais une condition vitale. L’expansion des lumières artificielles repousse toujours plus les frontières de la nuit, cherchant à imposer un jour sans fin, brisant de fragiles équilibres écologiques. Cet esprit de conquête s’étend des rivages aux campagnes; il est devenu bien difficile de contempler un paysage nocturne sans apercevoir, à l’horizon, les halos d’une activité humaine. Comprendre notre rapport à la nuit, c’est aussi comprendre notre manière d’habiter le monde.

Au sommaire également : le combat du Parc naturel marin d’Iroise pour la protection du grand gravelot; un voyage en Afrique à la découverte des chiroptères; une étude du point de vue des jardiniers professionnels sur la nature urbaine et la gestion des « mauvaises herbes ».

Zones Humides Infos

L'année 2025 a permis de poursuivre le développement des outils d'information du Groupe Zones Humides, au service d'une diffusion plus large des connaissances et retours d'expériences. La structuration engagée en 2024 a permis d'assurer la parution des deux numéros annuels et de conforter leur diffusion.

En 2025, l'implication d'un représentant de chaque Pôle-relais zones humides au sein des comités de rédaction a permis de mieux prendre en compte les attentes de ces acteurs dans l'évolution de la ligne éditoriale. Cette dynamique a vocation à être consolidée en 2026. Le positionnement de la revue s'est affirmé autour de contenus valorisant les retours d'expériences de terrain, notamment sur les enjeux de gestion, de restauration et de renaturation.

En 2025, la diffusion des parutions s'est appuyée sur plusieurs relais de communication, au sein des lettres d'information de la SNPN comme auprès de réseaux professionnels spécialisés. Les deux numéros publiés correspondent à 148 abonnements annuels. La diffusion numérique repose également sur le téléchargement via la boutique en ligne de la SNPN, désormais privilégié pour permettre un suivi statistique plus précis.

• Deux numéros édités en 2025

N°108



Le n°108 a été publié en septembre 2025 sur le thème « Les connaissances sur les zones humides : où en est-on ? », avec un état des lieux des connaissances sur ces milieux.

N°109



Le n°109, intitulé « Zones humides : un atout pour des villes résilientes », met en lumière le rôle des zones humides dans les territoires urbains.

• Chiffres 2024

- **Abonnements** : les deux numéros totalisent **326 abonnements annuels** pour deux numéros, soit une hausse de 95 % par rapport à 2024.
- **Téléchargements** : dans le prolongement de la refonte du site de la SNPN, une nouvelle procédure a été mise en place pour favoriser les téléchargements gratuits, avec désormais deux possibilités :
 - Abonnement gratuit à travers la boutique SNPN, et réception du PDF
 - Téléchargement du PDF sur la page dédiée mise en place en décembre 2024 : <https://www.snpn.com/actions/groupe-zones-humides/>

Nous totalisons aujourd'hui plus de **223 téléchargements** tous confondus pour le n°108.

A close-up photograph of a frog in a pond, with a bokeh background of light green and yellow circles. A white topographic map overlay is visible in the upper right quadrant. The frog is dark green with yellow eyes and is looking towards the camera. The text 'Pôle National Recherche-Action' is overlaid in white on the bottom left, with a vertical orange bar to its left.

Pôle National Recherche-Action

Pôle national Recherche-Action

Le pôle et ses programmes

Le pôle recherche-action a été créé fin 2022 avec pour objectif de co-construire avec les acteurs locaux, une expertise de recherche-action sur la mise en place de mosaïques de milieux aquatiques, humides et forestiers dans le contexte des changements globaux.

L'année 2025 a vu le départ de deux membres du pôle. L'équipe remercie chaleureusement Fanny Mallard et Lorenzo Arduino pour leur engagement et pour avoir respectivement dirigé le pôle et contribué à la coordination des acteurs en faveur des zones humides. En 2025, Ambre Caillot, chargée de mission sur les petites zones humides d'Île-de-France a rejoint le pôle recherche-action, qui compte à présent trois salarié-es.

Les trois programmes suivants ont été développés par le pôle entre 2023-2025 :



Programme "Les oasis du climat et de la biodiversité" (2023-2028)

Objectif: Protection, restauration et création de réseaux de mares



Programme "Aux arbres Citoyens" (2023-2024)

Objectif: Etude de la régénération naturelle des forêts méditerranéennes post incendie.

Ce programme a été conclu en 2024, avec simplement en 2025 la publication du rapport final (<https://hal.science/hal-05039421>) et l'inauguration d'un sentier pédagogique dans la RNN de la plaine des Maures (avril 2025).



Programme "RENATURATION" (2025-2026)

Objectif: Renaturation des paysages de cours d'eau par l'ingénierie du Castor d'Europe en impliquant les communautés humaines.

Ce programme a été mis en pause en 2025, avec un recrutement prévu en 2026.



Huitième panneau du « Sentier de la résilience » en plaine des Maures et journée d'inauguration de ce sentier pédagogique (avril 2025)



Programme « Les oasis du climat et de la biodiversité »

Refuges pour de nombreuses espèces, notamment dans des territoires fortement anthropisés, les mares et les réseaux de mares ont une forte valeur tant écologique que sociale et patrimoniale. Leur densité, la connectivité de leurs réseaux et leur bon état de conservation conditionnent leur fonctionnement écologique. L'état de ces réseaux s'est pourtant fortement dégradé, notamment depuis le début du XXe siècle.

Depuis 2023, le programme de recherche-action des « Oasis du climat et de la biodiversité » a pour objectif de contribuer au renforcement des réseaux de mares. Les rapports des années précédentes sont disponibles (<https://hal.science/hal-04459166> et <https://hal.science/hal-04946348>), ainsi que le rapport complet des actions 2025 qui sont résumées ici (<https://doi.org/10.5281/zenodo.19552577>). Les avancées en 2025 sur les quatre axes du programme sont présentées ci-dessous (Connaissance, Recherche, Action et Évaluation).

- **Connaissance : inventaire participatif et suivis des mares en Île-de-France**

Plateforme de l'inventaire participatif des mares en Île-de-France

En 2025, la plateforme historique « Si les mares m'étaient comptées » de l'inventaire participatif des mares d'Île-de-France porté par la SNPN a été fermée et les données ont été nettoyées et migrées sur l'instance GeoNature accessible depuis le site de l'observatoire des « Oasis du climat et de la biodiversité » (<https://oasis-climat.com>). Au total, ont été migrées 23 649 localisations de mares, 6 951 caractérisations de mares et 16 772 observations faune/flore saisies, ainsi que les comptes des 289 utilisateurs.

Le module *Monitoring* de GeoNature a été utilisé car il a été conçu pour des suivis répétés dans le temps sur un même site. Cela permet de conserver l'historique de toutes les caractérisations, observations faune/flore et chantiers de restauration faits sur une mare. Plusieurs « modules » de saisie peuvent être utilisés pour ajouter des données de nature différente sur une même mare. Un module de saisie simplifiée « grand public » et cinq modules « experts » ont été finalisés et testés en 2025. Certaines corrections ont été intégrées dans la dernière mise à jour de GeoNature (v2.16) et pourront donc bénéficier à l'ensemble de la communauté utilisatrice de l'outil, notamment en ce qui concerne les temps de chargement quand les sites suivis sont nombreux.

The screenshot shows the GeoNature2 web interface. At the top, there is a navigation bar with 'Monitorings' and the SNPN logo. The main content area is divided into two parts: a map on the left and a form on the right. The map shows a satellite view of a forested area with a blue location pin. The form is titled 'Ajouter une nouvelle mare' and contains the following fields:

- Nom usuel de la petite zone humide: "Mare du carrefour"
- Observateur Principal: GEOFFROY Félix
- Observateur(s) complémentaire(s):
- Date d'observation: 15/02/2025
- Description:
- Médias: précisez l'orientation de votre photo dans le titre (nord / sud / est / ouest)
- Type(s) de site: Mare
- Champs associés au type: Mare
- Qualité de l'observateur:

Buttons for 'Annuler' and 'Valider' are visible at the bottom of the form.

Exemple de saisie d'une mare dans le module Monitoring de GeoNature

Enfin, bien que cette instance GeoNature ait d'abord été pensée pour l'inventaire participatif des mares d'Île-de-France, le module d'observations naturalistes opportunistes « OccTax » a été mis à disposition comme outil de saisie et de base de données pour les équipes des Réserves Naturelles Nationales gérées par la SNPN qui en auraient l'utilité. C'est le cas notamment de la RNN de Camargue.

Réseau de surveillance de l'évolution de l'état des mares en Île-de-France

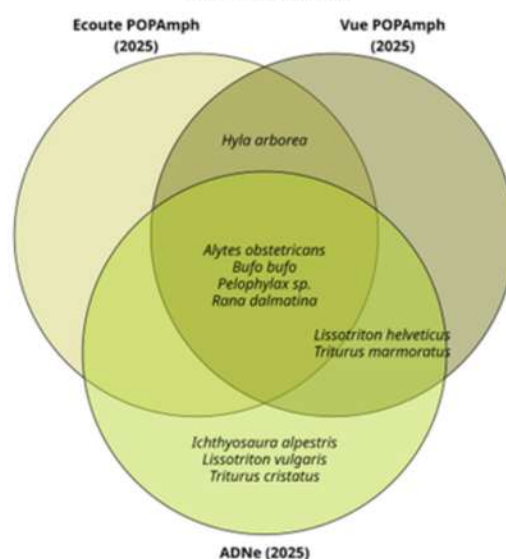
Pour la deuxième année consécutive, les suivis du réseau de surveillance de l'évolution des mares franciliennes ont été réalisés entre mars et juillet 2025. L'objectif à long terme de ce réseau de surveillance est double : **contribuer aux suivis nationaux de taxons emblématiques des mares** (amphibiens et odonates) et suivre l'évolution de mares de référence, en « bon état écologique » et situées dans des contextes forestiers favorables. Ainsi, si des dégradations marquées apparaissent malgré ce contexte favorable, cela peut alerter plus largement sur l'état des mares franciliennes.



Le réseau comprend **4 secteurs de 3 mares** : forêt de Dourdan, gorges de Franchard en forêt de Fontainebleau, mares de Pecqueuse en forêt de Rambouillet, et forêt de Sénart. Elles ont fait l'objet de passages de deux protocoles nationaux (POPAmphibien et STELI), ainsi que d'un protocole sur la flore vasculaire sur transect et de prélèvements d'ADN environnemental pour compléter la détection d'amphibiens.



Comparaison sur 2025 uniquement
Sur les 4 réseaux



Carte des douze mares retenues pour le réseau de surveillance et répartition des espèces d'amphibiens détectés en 2025 selon la méthode utilisée en 2025

En 2025, les conditions météorologiques et les contraintes de calendrier ont mené à une diminution du nombre de passages pour le protocole STELI (odonates) et à une diminution de la qualité des conditions de certains passages pour le protocole POPAmphibien. En conséquence, seules 7 espèces d'amphibiens ont été vues ou entendues en 2025 contre 10 en 2024, et seules 12 espèces d'odonates ont été vues en 2025 contre 28 en 2024. Cette chute de diversité détectée s'observe aussi au sein de chaque secteur.



Des analyses d'extrapolation de la richesse spécifique et des modèles bayésiens de présence/absence multi-espèces, ainsi que les analyses d'ADNe confirment qu'il s'agit surtout d'une diminution de la détectabilité entre 2024 et 2025 (conditions météo, fenêtres d'activité) plutôt qu'une dégradation réelle des communautés d'amphibiens et d'odonates.

Les analyses d'ADN environnemental sur les amphibiens ont permis de compléter les inventaires directs avec notamment trois espèces non détectées de manière directe sur tout le réseau en 2025, ou en affinant certaines observations du genre *Pelophylax* jusqu'à l'espèce (*Pelophylax ridibundus*) sur deux mares. Elles ont également confirmé des présences d'espèces suspectées sur certaines mares comme celle du triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*) sur une mare du secteur de Sénart.

• Recherche : cartographie des mares et de leurs acteurs

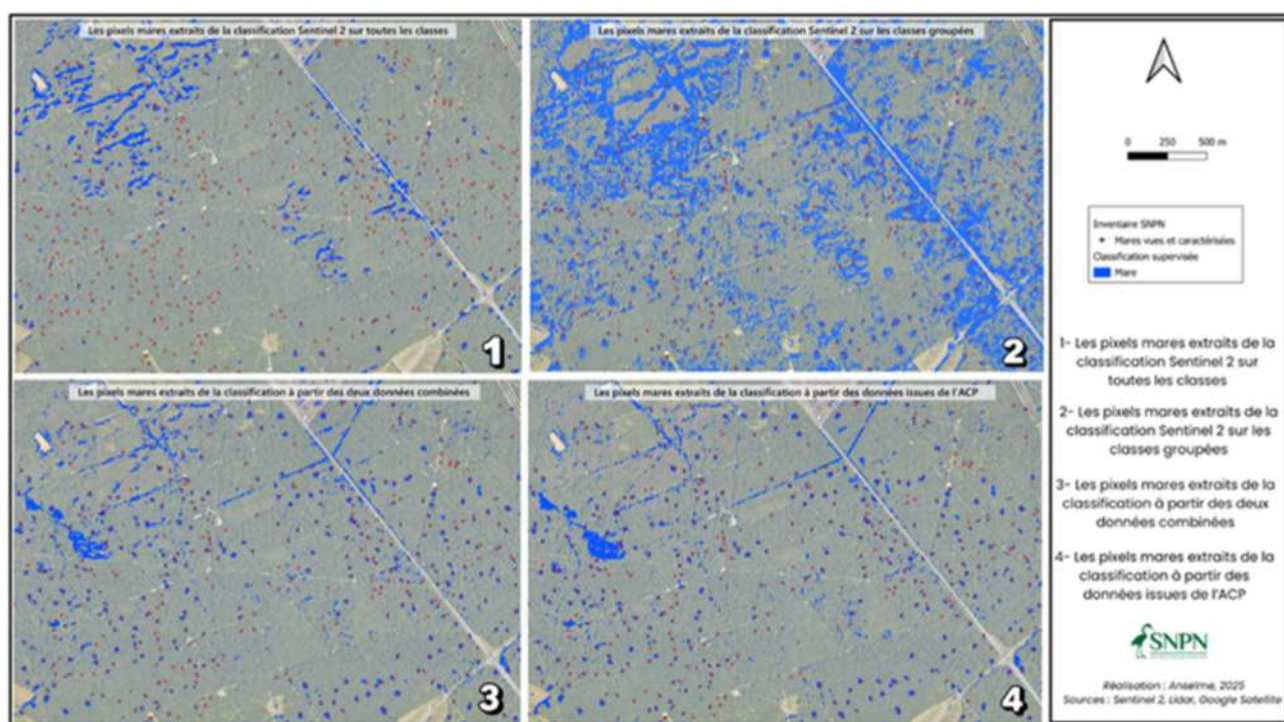
Atlas des mares potentielles identifiées par télédétection en Île-de-France

L'inventaire participatif animé par la SNPN fournit un socle précieux pour localiser les mares en Île-de-France, mais il reste soumis à des biais d'échantillonnage : l'effort de prospection varie dans le temps, et dans l'espace selon les départements et les contextes agricoles, urbains ou forestiers. Le travail commencé en 2024 a été poursuivi en 2025 en vue d'une méthodologie pour construire des outils de pré-localisation capables de suggérer, à l'échelle régionale, des secteurs à fort potentiel de présence de mares, y compris là où aucune prospection de terrain n'a encore eu lieu. Ce travail a été mené en partenariat avec l'UMR CNRS Passages dans le cadre d'un stage de Master 2 (mémoire disponible : <https://doi.org/10.5281/zenodo.18695930>).

Une étude comparative préliminaire a été menée sur deux produits SIG déjà disponibles à l'échelle nationale et qui pourraient être utilisés pour la pré-localisation des mares : « Surfwater » (Theia) et la Cartographie nationale de pré-localisation des milieux humides (Patrinat). Ces données ont été comparées à une base de données de référence construite notamment sur l'Inventaire National des Plans d'Eau (INPE). Cette comparaison met en évidence deux limites majeures des données disponibles en Île-de-France pour l'étude des mares : une sous-détection des petites mares par Surfwater et une sur-détection des milieux humides (trop peu spécifique) par la couche de Patrinat. En l'état, aucune des deux bases ne peut être utilisée « avec confiance » pour un inventaire spécifique des mares, ce qui justifie le développement d'outils dédiés.

Une méthode a été développée et testée sur une zone pilote d'environ 800 km² (Essonne, avec marges en Seine-et-Marne et Yvelines), incluant notamment la forêt de Sénart. Elle combine une image Sentinel-2 du 1er mars 2021 (période favorable : peu de feuillage, mares plus visibles) et le LiDAR HD pour extraire des dépressions topographiques susceptibles de correspondre à des mares. Une base de référence a été construite en croisant plusieurs couches (INPE, mares SNPN, MOS21, BD TOPO) et en distinguant 10 classes d'occupation du sol, dont « mare ».

La détection repose sur une classification supervisée (RandomForest) évaluée par validation croisée spatiale, en comparant plusieurs variantes des données mobilisées et du modèle (Sentinel-2 seul, regroupement des classes non aquatiques, Sentinel-2 + LiDAR, puis Sentinel-2 + LiDAR avec ACP). L'apport du LiDAR améliore nettement la classe « mare » : Sentinel-2 seul (rappel 48,7 %, précision 50,4 %) ; Sentinel-2 + LiDAR (60,9 % / 57,5 %) ; meilleur compromis avec ACP (rappel 64,4 %, précision 58,7 %). Des vérifications sur le terrain en forêt de Sénart ont également été menées pour mieux caractériser les difficultés de l'identification automatique.



Différents niveaux de performance du modèle selon les données et les approches de classification utilisées, zoom sur la forêt de Sénart

L'approche est particulièrement intéressante en contexte forestier, où les données optiques satellitaires seules sont limitées. Les erreurs du modèle proviennent surtout de dépressions « réelles » mais sans eau au moment de l'image (faux positifs) ou de mares peu détectables spectralement (faux négatifs), ainsi que de dépressions imbriquées et de confusions avec des objets aquatiques linéaires. Des améliorations futures ont été proposées et sont en cours (filtrage par circularité, masques cours d'eau/plans d'eau, exploration de données radar). La télédétection des mares ne remplace pas l'inventaire, mais peut servir de pré-localisation pour orienter la prospection de terrain à grande échelle, notamment en forêt.

Outil d'aide à la décision : annuaire et analyse du réseau des acteurs « mares » franciliens

Une méthodologie a été proposée pour enrichir l'annuaire des acteurs « mares » d'Île-de-France. L'enjeu de cette méthodologie « Constellation » est d'abord de comprendre les relations qui existent déjà au sein du réseau d'acteurs « mares » d'IdF, puis d'identifier les opportunités : acteurs pivots, synergies entre acteurs qui pourraient interagir mais ne le font pas, ou manques de certains types d'acteurs sur une partie du territoire.

La démarche proposée comporte quatre étapes : (i) constituer un annuaire des acteurs, (ii) caractériser finement les acteurs par un Diagnostic Territorial Sociologique des Enjeux et des Acteurs (AFB et OIEAU), (iii) recueillir via questionnaire leurs rôles, périmètres d'action, besoins et relations avec les acteurs identifiés ou d'autres acteurs non identifiés, puis (iv) analyser le réseau pour identifier les acteurs pivots, d'éventuels manques de compétences sur certains territoires ou des synergies et besoins de mise en relation.

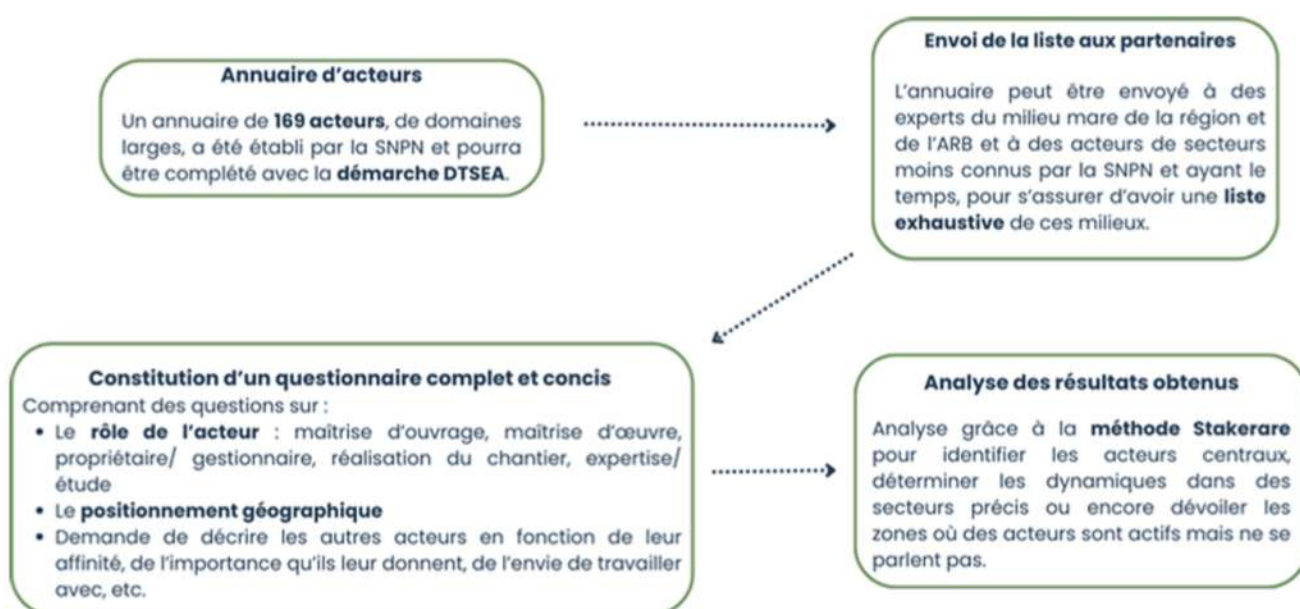


Schéma de la méthodologie pluridisciplinaire « Constellation » pour l'identification des acteurs « mares » d'Île-de-France et l'analyse du réseau

L'annuaire a été consolidé en 2025 et recense à ce jour 169 structures (collectivités, associations, bureaux d'études, entreprises, gestionnaires, etc.). Il est appelé à être complété en l'ouvrant à d'autres réseaux, y compris des secteurs moins connus des équipes de la SNPN. Les étapes suivantes restent à finaliser (notamment un questionnaire concis et l'adaptation de l'analyse de réseaux), avec l'objectif de produire une cartographie opérationnelle croisant dynamique d'acteurs et secteurs à enjeux de chantiers écologiques autour des mares.

Histoire technique des mares - pistes de recherche

En complément, un travail préliminaire sur l'histoire technique des mares a été conçu (fiche projet) et amorcé en partenariat avec l'Université Paris 1.

La grande majorité des mares sont d'origine humaine et, en l'absence d'intervention humaine et hors rares facteurs naturels, la majorité des mares tendent à se refermer (comblement). Elles ont donc fait l'objet pendant des siècles de travaux de création, d'entretien et de rajeunissement. Cependant, il existe très peu de publications ou études dédiées aux aspects techniques historiques de la gestion des mares (outils, techniques, organisation, considérations sanitaires ou esthétiques).



Photo: Victor DUPUY 2026.

Afin de combler ce manque de littérature sur les aspects techniques historiques, en reconstituant qui créait/entretenait les mares, une démarche de recherche a été envisagée et reste encore à mener. La méthodologie proposée combine une revue de sources historiques sur la période 1850-1950 à large échelle, puis de manière plus localisée avec des études de cas ponctuels sur le Bassin parisien qui pourraient également inclure des entretiens avec des acteurs et témoins de l'évolution de la gestion des mares.

Définition de sites pilotes pour le projet TrajAn

TrajAn (Trajectoires des Anthroposystèmes) est un nouveau projet, porté par le pôle « Politiques de la biodiversité et mobilisation des acteurs », qui s'appuie sur les sciences sociales (sociologie, histoire, géographie) et sur la coopération entre acteurs locaux, avec pour objectif de mieux comprendre les enjeux locaux liés à la restauration des zones humides et de construire des actions de préservation de la biodiversité intégrées et participatives.

Dans le cadre de la programmation du projet en amont de son démarrage (janvier 2026), trois communes avec des partenaires privilégiés notamment au travers des chantiers de restauration de réseaux de mares, ont été définies comme sites pilotes par le pôle de recherche-action : Champlan (91), Lardy (91) et Orgeval (78).

Ce projet permettra entre autres d'approfondir amplement l'enjeu d'appropriation des projets et la gestion des mares et petites zones humides localement.

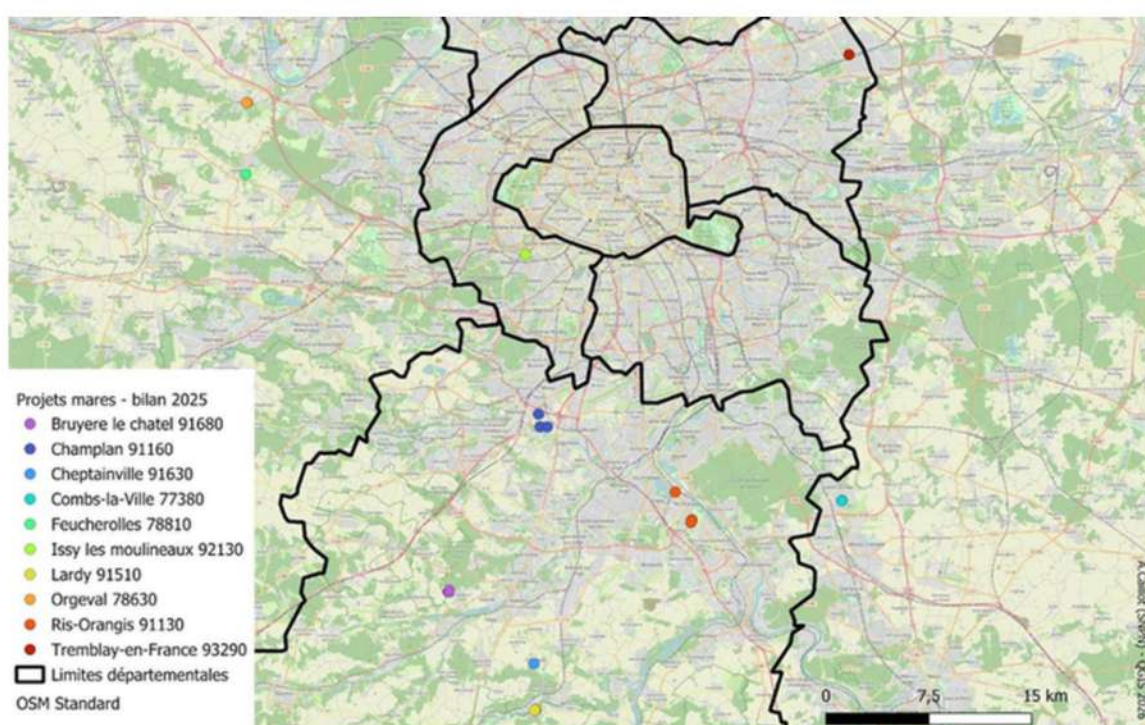
• Action : protection, restauration et création de réseaux de mares

Chantiers de restauration et création de mares en contexte francilien

Dans la continuité des chantiers de restauration de réseaux de mares menés en Île-de-France depuis 2023, **26 chantiers ont été réalisés en 2025**.

Six d'entre eux sont des projets de l'année 2024 reportés pour diverses raisons (administration, concertation, réglementation, météo), et 3 autres ont été menés sous forme d'accompagnement de projets pilotes en collaboration avec le Syndicat de l'Orge, pour appuyer la région dans l'appel à projets « 1 000 mares en Île-de-France ».

Les chantiers ont eu lieu dans 8 communes franciliennes, toujours choisies par croisement de la carte des secteurs à enjeux (cf SNPN, 2024) et de la motivation avérée des communes retenues.



Localisation des chantiers en 2025

Chaque chantier consiste à créer une mare, à restaurer et améliorer la capacité d'accueil d'une mare existante, ou encore à adapter des bassins existants pour la biodiversité.

Cette année a été marquée par le développement de ce 3ème volet, l'adaptation de bassin qui a fait l'objet d'un mémoire de stage dédié en Approche Écologique du Paysage (Université Paris Saclay / Ecole du Breuil) écrit par Clarice Salün (mémoire disponible : <https://doi.org/10.5281/zenodo.18696251>).

La réalisation des chantiers peut prendre plusieurs formes et est faite autant que possible avec l'implication des services techniques de la ville, et/ou un volet participatif pour un maximum d'implication locale, couplé à l'action d'un prestataire dans divers cas.

Trois chantiers types :

(Photos V. Dupuy 2026) :



Chantier avec prestataire paysagiste (Pelle 8T godet inclinable)



Chantier avec association de réinsertion pro, et service technique communal



Chantier participatif avec étudiants de BTS GPN

Ci-dessous une sélection de projets présentés **avant** et **après** chantier:



Création de mare agricole avec interception - alimentée par ruissellements - Ris Orangis 2025



Création de mare par agrandissement de fossé de récolte des eaux de serre - Ris Orangis



Création de mare temporaire sur nappe d'accompagnement de la Juine, en site classé à Lardy



Création de mare sur lentille d'argile verte locale - Champlan 2025



Adaptation de bassin - cascade de pierres de meulière végétalisée - Champlan 2025

Sur les 35 projets pré-identifiés, 8 projets ont été annulés à la suite d'études (écologie, concertation et réglementation), et certains autres sont reportés sur l'année 2026.

Dans le même temps, un suivi et divers dialogues ou ajustements ont été menés sur les projets réalisés en 2024.



Photos : inauguration de la clairière des eaux (6 mares créées ou restaurées en 2024) en présence du maire, à Orgeval. Juin 2025.

• Évaluation : suivis post-chantiers en Nouvelle-Aquitaine

En 2024, six mares avaient été restaurées et neuf créées en Gironde, plus précisément sur les communes d'Hourtin, Carcans, Lacanau et Le Porge, dans des milieux dunaires le long du littoral aquitain. En 2025, des suivis naturalistes protocolés ont été réalisés entre avril et août sur les 15 mares en question. Les taxons suivis et les protocoles utilisés sont les mêmes que pour le réseau de surveillance des mares d'Île-de-France, avec deux protocoles nationaux (POPAmphibien et STELI) et un transect pour la flore vasculaire.



Avant restauration / Après restauration, « Mare M34 », Le Porge (Gironde)

Le bilan de cette première année est positif : sur chaque mare, au moins une espèce a été identifiée (majoritairement pour au moins 2 des 3 taxons suivis) au cours de cette première année suivant les travaux de restauration ou de création. Au total, les suivis recensent 8 espèces d'amphibiens, 19 d'odonates et 21 de plantes vasculaires.

Deux facteurs ressortent comme particulièrement favorables à la biodiversité observée : (1) la proximité de mares préexistantes (surtout pour les créations) et (2) une végétation aquatique bien développée, qui fournit des habitats et accélère la colonisation quand les mares s'insèrent dans un réseau fonctionnel (surtout pour les restaurations). Le site de Lacanau illustre cet effet réseau. En effet, ce site a été aménagé en 2024 avec quatre mares créées, venant s'ajouter à quatre mares préexistantes, formant ainsi un véritable réseau fonctionnel. Les inventaires réalisés sur ces sites ont révélé une belle diversité d'espèces : 11 espèces d'odonates, 6 espèces d'amphibiens et 10 espèces végétales.



Avant création / Après création, Mare « Lac_CRI », Lacanau (Gironde)

À l'inverse, certaines mares nouvellement créées, en raison de leur jeunesse, affichent une diversité végétale encore faible, et ne sont pas toujours situées à proximité d'autres mares. Également, la mare « HO5 » n'était pas en eau lors des inventaires : le creusement est jugé insuffisant, suggérant la nécessité d'une mesure corrective.

- **Communauté d'acteurs engagés pour les mares et petites zones humides**

Échelle nationale - parution du Plan d'Action Mare (PAM).

La SNPN co-anime le Pôle-Relais Mares et Vallées Alluviales (PRMVA) avec l'Association Nationale des Élus des Bassins. En 2025, le point fort de cette animation a été l'aboutissement du Plan d'Actions Mares (PAM), élaboré en 2023 et 2024 en concertation avec les acteurs du Groupe National Mares. La version finale du PAM a été présentée lors d'un webinaire dédié en mars 2025, puis publiée en mai 2025. Le Plan d'Actions Mares s'inscrit dans le 4ème Plan National Milieux Humides. Ce document de référence non contraignant propose 20 actions clés identifiées collectivement comme prioritaires et catégorisées en trois axes majeurs :

1. Connaître les mares sur l'ensemble du territoire
2. Protéger, gérer et restaurer
3. Accompagner, sensibiliser, former et valoriser



Publication du Plan d'Actions Mares (mai 2025)

• Fête des mares

Les membres du pôle recherche-action ont également contribué à la 10ème édition de la Fête des mares avec une sortie nature sur les mares de la commune de Champlan (Essonne) et l'exposition « Vues sur mares » à la Cité Fertile (Pantin).



Au-delà des actions menées sur les mares et les petites zones humides, le pôle recherche-action a contribué en 2025 à l'animation nationale et au partage des connaissances sur les zones humides, notamment par la publication de la **revue Zones Humides Infos (ZHI)** avec deux numéros en 2025 consacrés à l'état des connaissances sur les ZH et au rôle des ZH dans la résilience urbaine. Par ailleurs, un **Bulletin du Groupe Zones Humides (BGZH)** est publié tous les mois et envoyé à environ 400 acteurs au niveau national. Le BGZH recense les actualités, événements, financements et publications scientifiques autour des zones humides. Un travail de refonte graphique du BGZH a été mis en place dès janvier 2025 pour le premier bulletin de l'année.



Echelle régionale - Île-de-France

En Île-de-France, l'animation de la communauté passe par un appui technique aux porteurs de projets (diagnostic, conception, faisabilité, mise en œuvre) avec environ une quarantaine d'actions de conseil en 2025, et par des canaux de contact sur plusieurs sites (Oasis, SNPN, PRMVA). Une plaquette a aussi été produite pour encourager les candidatures à l'appel à projets « 1 000 mares ». Enfin, la SNPN prépare la structuration d'un réseau régional : note transmise à la Région (janvier 2025) proposant un centre régional de ressources et d'actions co-animé, et mobilisation de la méthodologie « Constellation » pour analyser liens et synergies entre acteurs.

En 2025, le Pôle-Relais Mares et Vallées Alluviales a également participé au webinaire « Les milieux aquatiques, un atout pour les territoires franciliens » (ARB IdF, 13/02/2025) et co-organisé le webinaire « Des Atlas de la biodiversité communale pour préserver les zones humides » avec l'OFB (10/04/2025).



Photo : Webinaire ARB : Vers un Plan Régional d'Actions Mares (PRAM) en Île-de-France ?
Dynamique nationale, opportunités territoriales et accompagnement local, Lorenzo Arduino - Victor Dupuy (SNPN) - <https://www.arb-idf.fr/journee-mondiale-des-zones-humides/>

Autres valorisations

Un article sur l'adaptation écologique de bassins a été rédigé pour le Courrier de la Nature - Janvier 2026.

Un article dédié aux mares a été publié dans le média « Vert ». (<https://vert.eco/articles/comment-construire-une-mare-dans-son-jardin-notre-guide-pratique>)

Un article sur la Clairière des Eaux (projets 2024-25 : 4 mares créées et 2 bassins restaurés pour la biodiversité) a été co-écrit avec les bénévoles du chantier « Les Amis de la Brunetterie » dans la revue locale Histoire d'Orgeval et de ses environs n°31/2026.

Photo : Photographe du média « Vert », invité sur une mare à Fontainebleau (V. Dupuy - Juillet 2025).

61 actions de conseils ponctuels sur les mares réalisées au fil de l'année (mail, téléphone, visio, terrain), et **47 actions de partenariats plus poussées ont été menées** (réunions copil, retours d'expérience, etc.)



• Perspectives 2026

Les priorités futures du programme des « Oasis du climat et de la biodiversité » concernent la concrétisation et l'opérationnalisation de plusieurs projets.

Sur le volet Connaissance, la nouvelle plateforme de l'inventaire participatif des mares est maintenant utilisable, mais pour qu'elle soit véritablement adoptée et utile, il est essentiel de fournir un travail d'animation pour qu'elle soit connue, facile à utiliser, et connectée aux bases de données des partenaires porteurs de données sur les mares et les espèces qu'elles abritent.

Sur le volet Recherche, la méthodologie de télédétection des mares est encore améliorable et doit aboutir à une véritable carte/outil d'aide à la décision pour guider les recensements de mares sur le terrain. Une deuxième version complétée de la carte des enjeux de restauration de réseaux de mares en Île-de-France (2024) est également en préparation. Le projet de recherche sur l'histoire des mares pourrait être développé via une collaboration déjà entamée avec l'Université Paris 1.

En ce qui concerne le volet Action, une vingtaine de projets de créations/restauration de mares portées par le pôle sont prévues en 2026. En parallèle, le développement de l'activité d'accompagnement/conseil d'autres acteurs porteurs de chantier mares est prévu, notamment dans le cadre de l'appel à projets « 1 000 mares en Île-de-France ». Il permettra de précieux échanges de savoirs techniques, mais également de multiplier les projets de création/restauration de mares en IdF. Dans cet esprit, le pôle contribuera à l'animation des acteurs « mares » en IdF, en partenariat notamment avec l'ARB IdF.

Sur le volet Évaluation, le suivi écologique des quelque cinquante mares créées ou restaurées en Île-de-France depuis 2023 est prévu en 2026 avec le recrutement d'une stagiaire. Un projet de conception de panneaux pédagogiques couplé à une station de photographie participative est également envisagé. Un support adapté aux téléphones portables et un système de partage des photos permettrait de suivre certaines mares créées ou restaurées tout en impliquant les riverains.

Enfin, et plus largement, au sein du pôle recherche-action, sont prévus en 2026 les recrutements d'une direction du pôle et d'une personne sur le programme de renaturation des cours d'eau par le Castor d'Europe.

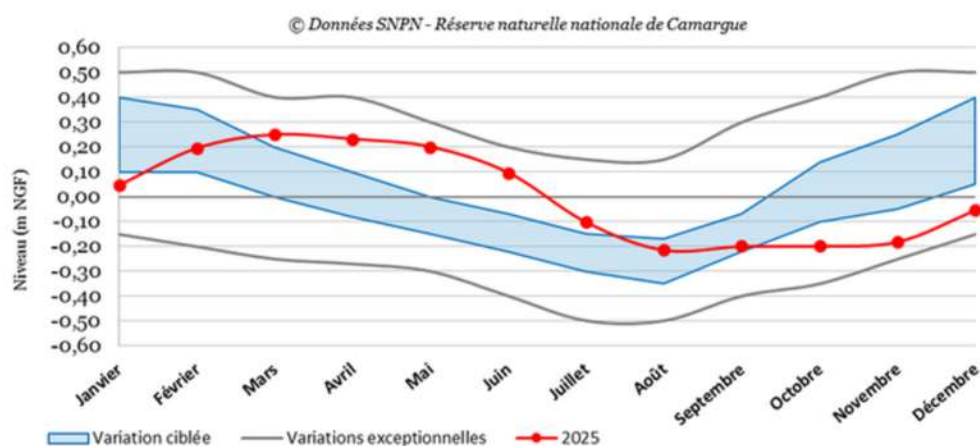


Réserve naturelle nationale
CAMARGUE

Réserve Naturelle Nationale de Camargue

Suivis et gestion

• Niveaux d'eau



Objectifs de variation du niveau moyen du Vaccarès selon le Plan de gestion de la Réserve

Grâce aux niveaux positifs atteints à la fin de l'année 2024, l'étang du Vaccarès débute l'année 2025 avec des niveaux proches des objectifs de variation de niveau avec une cote moyenne en janvier de +0,046 mNGF. Les 255,5 mm de précipitations cumulées sur le premier trimestre, et particulièrement ceux de mois de février et mars favorisent une remontée nette des niveaux de +0,195 mNGF en février, jusqu'à +0,250 mNGF en moyenne en mars. Le Vaccarès garde une cote haute au printemps autour de +0,22 mNGF et ce jusqu'au début d'été. Ensuite, logiquement, les niveaux moyens mensuels vont graduellement diminuer sous l'effet de l'évaporation accrue, passant à des niveaux encore positifs au mois de juin avec +0,097 mNGF à des cotes négatives au cœur de la période estivale avec en moyenne -0,101 mNGF en juillet et dans la plage attendue en août à -0,214 mNGF. Les pluies se font ensuite attendre à l'automne et le Vaccarès stagne autour d'un niveau moyen autour de -0,19 mNGF. Période automnale dans laquelle l'hydrosystème manque d'eau sous l'effet d'un déficit hydrique des précipitations ces dernières années. Le mois de décembre 2025 heureusement, particulièrement sur les quinze derniers jours de l'année voit des précipitations exceptionnelles qui font augmenter drastiquement le niveau du Vaccarès. Les effets se feront sentir certainement tout au long de l'hiver 2025-2026.

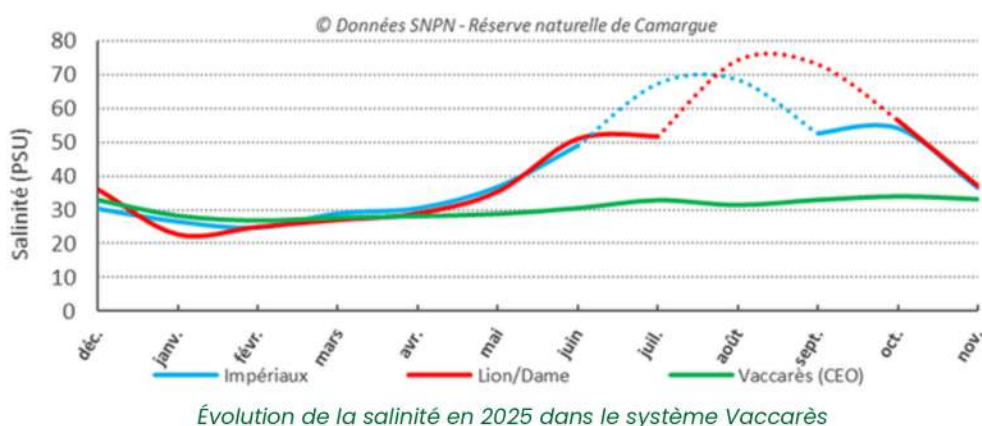
Ces dernières années les événements météorologiques que l'on peut qualifier d'exceptionnels influencent notablement l'hydrodynamique des étangs. Comme l'an passé, nous avons assisté à des cycles pluvieux et intenses, à des grandes périodes sèches, une évaporation accrue et à des phases dépressionnaires. Pour autant, en 2025, moins de coups de mer ont été observés et les deltas entre les étangs et la mer ont été plus régulièrement favorables à des cotes plus hautes au nord de la digue à la mer. Ainsi, 13 jours seulement où la mer avait une cote moyenne journalière au-dessus de la cote +0,45 mNGF ont été observés. La cote maximale journalière atteinte par la mer est de +0,59 mNGF. En 2025, la cote moyenne annuelle de la mer sur les côtes des Saintes-Maries-de-la-Mer est de +0,225 mNGF et de +0,085 mNGF dans les Impériaux au nord du pertuis. En comparaison à l'année passée, en 2025 les épisodes venteux, particulièrement du nord avec le Mistral, couplés à des volumes d'eau plus importants dans les étangs, ont favorisé le basculement des masses d'eau. Cela a induit 172 jours où le niveau moyen journalier des Impériaux était positif et supérieur à celui de l'étang du Vaccarès, et ce sur de longues périodes sensiblement marquées du 15 janvier au début du mois d'avril.

• Salinités et stock de sel

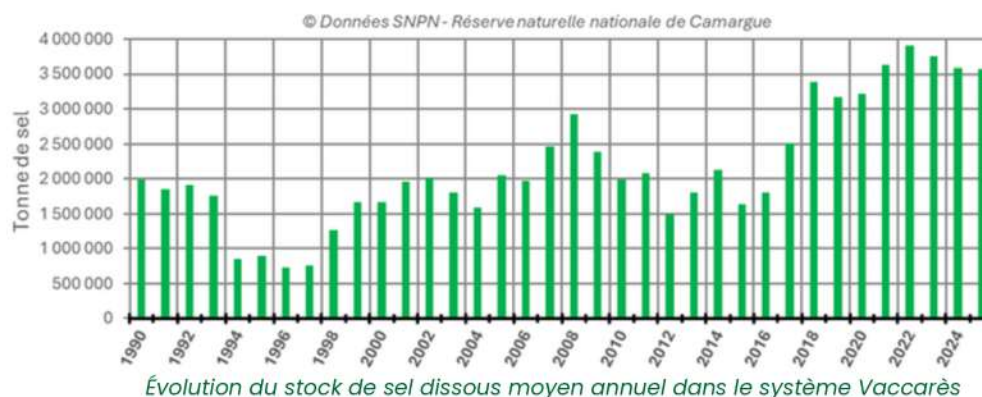
La baisse de la salinité moyenne dans l'étang du Vaccarès déjà observée en 2024 grâce aux précipitations et, dans une moindre mesure, aux premiers effets du Plan de sauvegarde du Vaccarès, continue favorablement sa dynamique. Cette année 2025, la salinité moyenne mensuelle du Vaccarès n'a jamais dépassé les 34 PSU.

Si en 2024, janvier présentait une salinité moyenne autour de 40 PSU, d'octobre 2024 à janvier 2025, la salinité du Vaccarès plafonne autour de 32 PSU. Les pluies de l'hiver et du début du printemps permettent d'y abaisser la salinité jusqu'en juin, autour de 28 PSU. Un minimum mensuel est atteint pendant cette période en mars (26,9 PSU). Dans le reste de l'hydrosystème les mêmes dynamiques s'observent avec un minimum atteint de 24,7 PSU dans les étangs Inférieurs en mars et en février dans les étangs des Impériaux avec 22,7 PSU.

Avec la baisse de la pluviométrie et l'augmentation de l'évaporation, on observe une hausse modérée de la salinité dans le Vaccarès passant de 30,5 PSU en juillet à 32,9 en août. Pour les étangs moins profonds, les salinités grimpent autour de 67 PSU en août dans les Impériaux et autour de 50 PSU pour les étangs Inférieurs. En 2025, les très faibles pluies à l'automne n'ont pas permis d'inverser la dynamique. Le Vaccarès reste autour de 32,7 PSU en moyenne sur cette période. Quant au reste de l'hydrosystème, des pics de salinité moyenne de 74 PSU pour les Impériaux et 68,5 PSU dans Lion / Dame sont observés en septembre. Décembre et ses pluies exceptionnelles enclenchent une forte baisse de la salinité pour terminer l'année à près de 33 PSU dans le Vaccarès, 36,5 PSU dans les Impériaux et 37 PSU dans Lion / Dame.



Le stock total de sel dissous dans l'eau évalué dans l'hydrosystème Vaccarès en 2025 est de 3 570 240 tonnes soit un stock inférieur de -13 442 tonnes par rapport à l'année précédente.

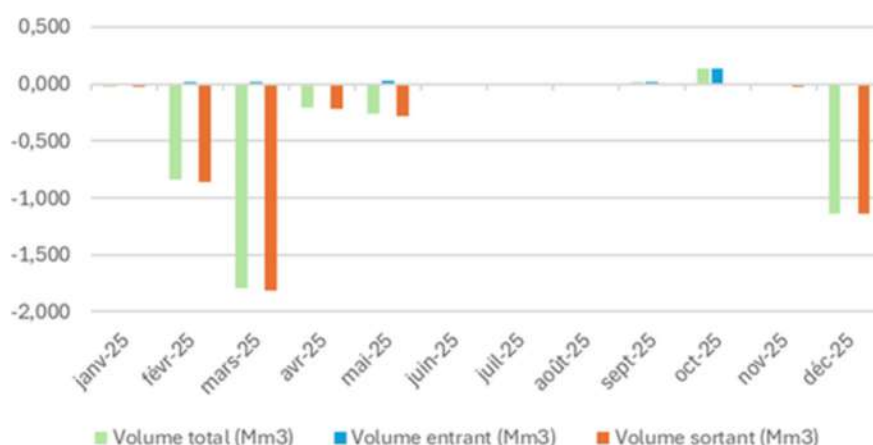


• Echanges lagunes / mer

Le complexe Vaccarès est relié à la mer par deux pertuis : Fourcade, et, indirectement (via les Étangs et Marais des Salins de Camargue) Comtesse. Les manipulations des vannes de la Fourcade sont réalisées par la Mairie des Saintes-Maries-de-la-Mer et sont cadrées par les préconisations de la Commission Exécutive de l'Eau (CEDE). En 2025, dans le cadre des travaux prévus sur le pertuis de la Fourcade un arrêté préfectoral a été pris le 17 juin 2025, cadrant les travaux à venir et intégrant un règlement d'eau. Dorénavant, c'est un comité de gestion piloté par le SYMADREM qui remplacera la CEDE et constituera l'instance de gouvernance relative à la gestion du pertuis de la Fourcade. Le règlement d'eau, inclus dans cet arrêté, reprend les objectifs de gestion de la Réserve quant aux ouvertures et fermetures des vannes et passes à poissons.

En 2025, le suivi des niveaux d'eau de part et d'autre de l'ouvrage à la Fourcade par des limnigraphes (SNPN RNNC, Tour du Valat / PNRC) se sont poursuivis. En 2025, les situations où les étangs des Impériaux avaient une côte moyenne journalière supérieure à la mer ont été réalisées 94 jours dans l'année.

Les données recueillies indiquent les volumes totaux qui ont pu être convenablement calculés en entrée ou sortie de grau. Du 1er janvier au 31 décembre, -4,356 Mm³ d'eau sont sortis des Impériaux vers la mer et +0,227 Mm³ sont entrés de la mer vers les Impériaux. Le bilan général sur la base de ces données donne une sortie d'eau de l'hydrosystème vers la mer de -4,129 Mm³.



Bilans 2025 du volume d'eau entrant et sortant du système à la Fourcade (source : Emilie Laurent, Tour du Valat)

• Echanges lagunes / Rhône

Travaux

Une étude visant à optimiser les apports aux étangs inférieurs via le canal de drainage du Versadou et le canal d'irrigation du Japon a été lancée. Portée par le Conservatoire du Littoral, elle est menée par le bureau d'étude SIGEO et comporte notamment 4 secteurs de travail : l'exutoire du Versadou, la baisse du Pèbre, le SAS du Pèbre et la Roubine du Roy.

Financement : 45 000 euros TTC.

Les travaux sur le site des cabanes de Romieu se sont poursuivis. Ces travaux permettront d'améliorer l'écoulement de l'eau douce vers le Vaccarès et permettront le transfert d'eau pompée au Rhône.



Opération soutenue par l'État
FONDS NATIONAL
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE



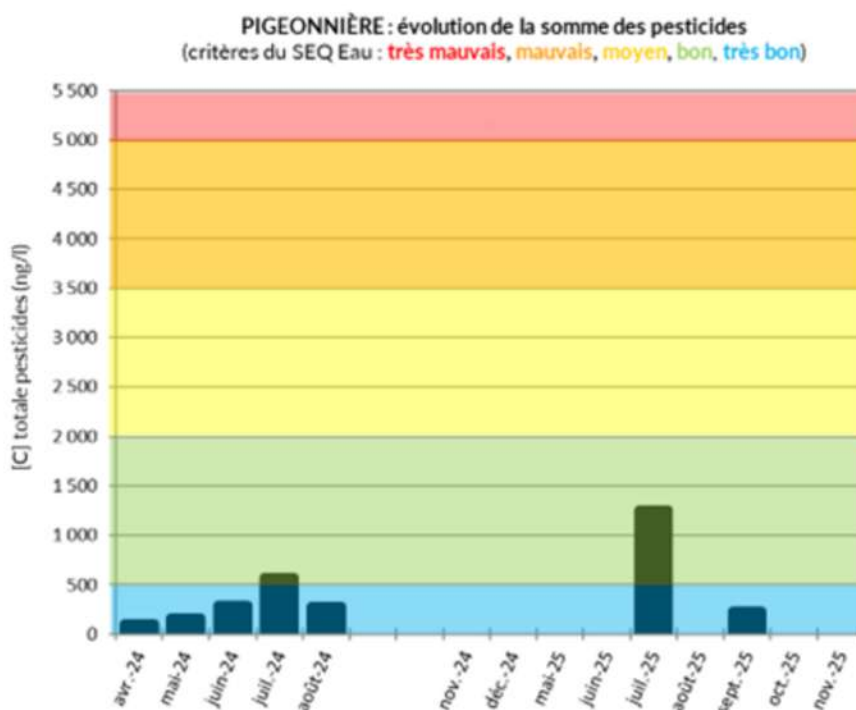
• Pistes gravitaires

La prise gravitaire des Grandes Cabanes du Vaccarès a fonctionné tout l'année (avec des ouvertures et fermetures selon le débit du Rhône et la gestion des Grandes Cabanes par l'OFB). Le volume mesuré par le débitmètre de janvier à novembre 2025 approche les 1.3 millions de m³ transférés au Vaccarès.

Concernant, le projet de prise gravitaire à la station Pierre du Lac, une convention cadre entre le SYMADREM, la SNPN-Réserve de Camargue, l'ASCO Camargue Corrège Major, le Conseil Départemental, le Conservatoire du Littoral et la commune des Saintes Maries de la mer a été finalisée. De nombreuses actions en faveur du Vaccarès y sont inscrites notamment la prise gravitaire. Le plan de financement est stabilisé et le montant estimé des travaux à 500 000 euros est pris en charge par la Réserve de Camargue (fonds verts Plan de sauvegarde du Vaccarès) et le SYMADREM. La procédure réglementaire portée par le SYMADREM est en cours et devrait permettre la réalisation des travaux durant l'année 2026.

Cette prise qui fonctionnera d'octobre à mars devrait apporter entre 30 et 40 millions de m³ d'eau douce au Vaccarès, répondant en grande partie aux besoins qui avaient été estimés par la Réserve au début du projet. L'eau transitera via le canal de la Grand Mar puis le canal de Roquemaure avant de déboucher au nord-est de l'étang du Vaccarès.

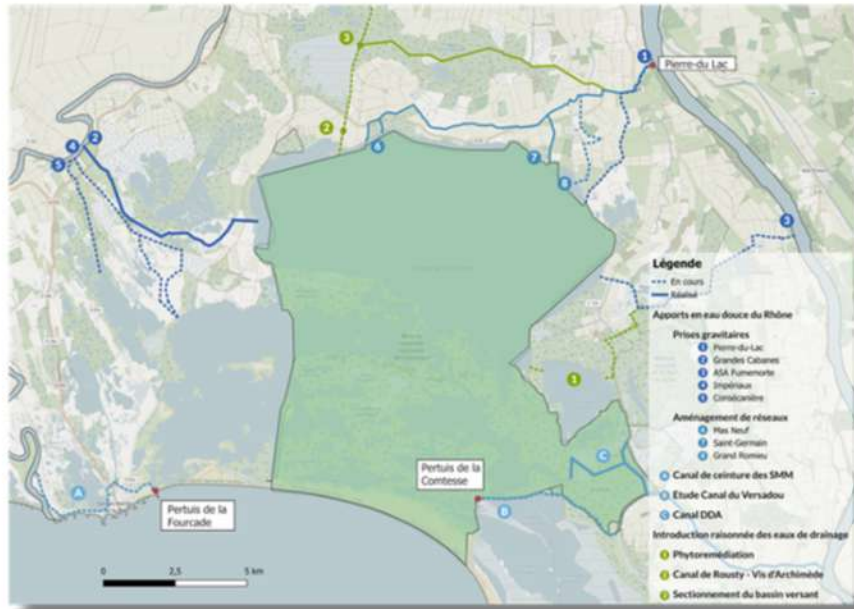
Le projet global de l'ASA du Fumemorte (projet de phytoremédiation, de barrage à l'exutoire et de prise gravitaire s'est poursuivi avec le rendu des études. Le projet nécessite à présent des financements pour mise en œuvre.



SOMME DE PESTICIDES 2024 et 2025 DANS LE CANAL DE LA PIGEONNIERE (PRISE GRAVITAIRE DE GRANDES CABANES)

• Communication

Afin de valoriser l'ensemble des actions et partenariats en cours dans le cadre du Plan de Sauvegarde du Vaccarès, une synthèse a été rédigée et diffusée.



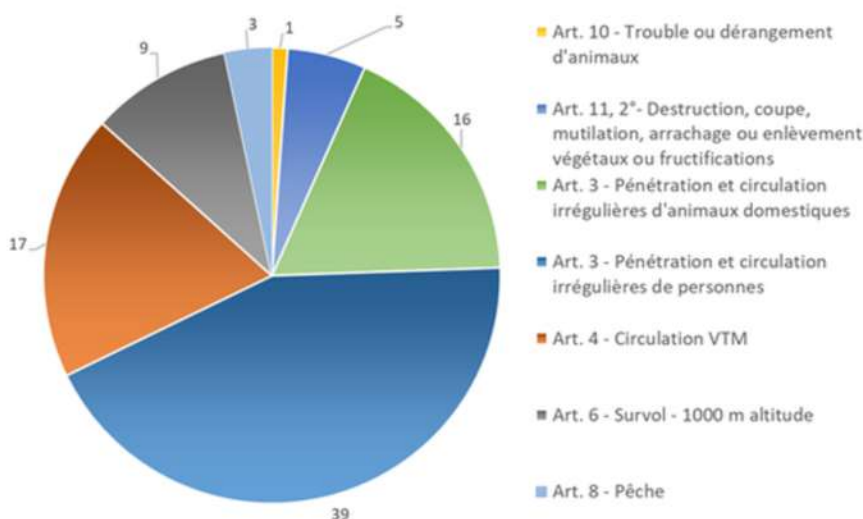
Carte de synthèse des actions en cours dans le cadre du plan de sauvegarde du Vaccarès



Avec la participation financière de France Nation Verte et de l'Agence de l'eau Rhone-méditerranée-corse

• Infractions

90 infractions ont été relevées en 2025 dans le périmètre de la Réserve (27 infractions constatées en dehors : EMSC, Impériaux, Vaccarès hors Réserve...). Dans la Réserve, les infractions concernent principalement la circulation irrégulière des personnes (36, dont 20 constatées via des pièges photos à Salin de Badon) et des animaux domestiques (16) ainsi que la circulation de véhicule à moteur (17). Suivent les survols (9) et atteintes aux végétaux (5). Le nombre d'infraction est maximal en mai (9), juin (15) et aout (8).



Nombre d'infraction constaté en 2025 par article de l'arrêté

3 procès-verbaux ont été dressés en 2025 :

un survol et deux circulations de véhicules terrestre à moteur. Les autres infractions, lorsqu'elles étaient constatées sur le fait, ont fait l'objet d'un rappel oral à la réglementation ou de procédures par d'autres services de police. La majorité des infractions a été relevée sur le littoral de la Réserve où se concentre la fréquentation.

Projets, stages, études

• Piézomètres



Projet réalisé grâce au soutien de l'opération "Les super-pouvoirs de l'océan".

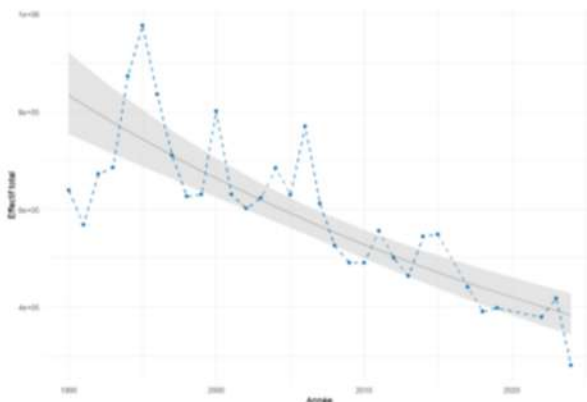
Grâce au soutien de l'opération « Les supers-pouvoirs de l'océan », **6 piézomètres** ont été mis en place sur les bois des Rièges : 2 sur le bois 3, 2 sur le bois 4 et 2 sur les sansouires environnantes. Ces piézomètres équipés de sondes automatiques ont permis de suivre depuis décembre 2024 le niveau du toit de la nappe. Des profils réguliers (tous les 1.5 mois environ) permettent de mettre en évidence la présence de la lentille d'eau douce, sa profondeur et son épaisseur.



Pose et relevés des piézomètres par les équipes de la réserve et de la tour du Valat

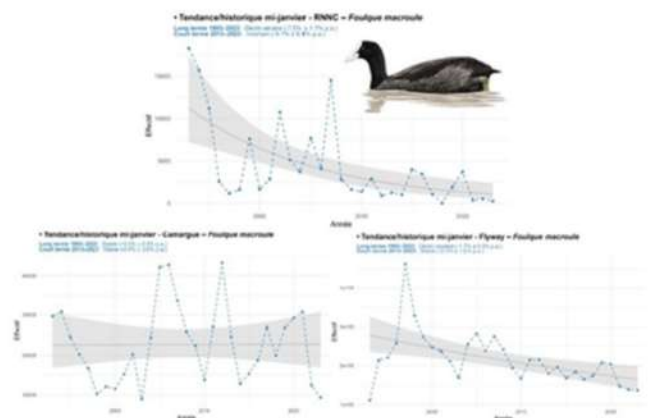
Analyse des données compilées de 1989-2025 sur les oiseaux d'eau

Un mémoire de fin d'études a été soutenu par Ana Pires (mémoire de fin d'études ingénieur, VetAgroSup), avec un co-encadrement de Jocelyn Champagnon et un appui sur les statistiques d'Elie Gaget (Tour du Valat), pour analyser 35 années de données compilées (1989-2025) à l'échelle de l'hydrosystème Vaccarès. Les objectifs étaient de préciser les dynamiques des différentes espèces, comparer ces dynamiques avec celles connues à d'autres échelles (régionales, nationales, internationales) et évaluer l'influence des facteurs environnementaux locaux sur ces dynamiques.



EVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ENSEMBLE DES OISEAUX D'EAUX.

Les données brutes sont représentées par les points reliés par une ligne pointillée. La ligne grise correspond à la tendance ajustée par le modèle (glm), et la zone ombrée indique l'intervalle de confiance associé.



TENDANCES DES EFFECTIFS DE FOULQUE MACROULE AU MOIS DE JANVIER AUX 3 ECHELLES SPATIALES ETUDIES (HYDROSYSTEME VACCARES ; CAMARGUE ET VOIE DE MIGRATION.

Les données brutes sont représentées par les points reliés par une ligne pointillée. La ligne grise correspond à la tendance ajustée par le modèle et la zone ombrée indique l'intervalle de confiance associé.

L'étude conclue que les dynamiques des communautés d'oiseaux d'eau sur l'hydrosystème Vaccarès, observées sur 35 ans, tant en période hivernale que lors de la reproduction, ne concordent pas toujours avec celles relevées aux échelles spatiales supérieures. Elles s'expliquent en partie par des facteurs environnementaux locaux. Depuis les années 2000, la baisse globale des effectifs comptés par la Réserve est principalement due au déclin hivernal des espèces dépendantes d'eaux douces (Ardéidés, Anatidés et Foulque macroule), lié notamment à la salinisation croissante et au déclin de la Zostère naine.

En parallèle, les espèces plus tolérantes à la salinité (Tadorne de Belon, Flamant rose et limicoles) progressent. Les réponses varient selon les espèces et selon l'échelle considérée, soulignant l'importance d'analyses multi-échelles.

Le rôle de la gestion anthropique (hydraulique, agricole, cynégétique et aménagements d'îlots) reste crucial, car elle participe à la capacité d'accueil des sites et à la redistribution régionale des effectifs. Face à ce constat, dans un contexte de changement climatique et d'enclavement de la RNNC dans son bassin versant, le plan de sauvegarde du Vaccarès, qui vise à améliorer la qualité de l'eau et à accroître les apports en eau douce en automne/hiver, est conforté.

La réalisation de ce travail a été rendue possible grâce à la mise à disposition de plusieurs jeux de données. Nous adressons nos sincères remerciements aux producteurs, passés et présents, ainsi qu'aux fournisseurs qui ont contribué à leur diffusion.



Agir pour
la biodiversité



Conservatoire
d'espaces naturels
Occitanie



Projet « Pelouses de la Réserve de Camargue »

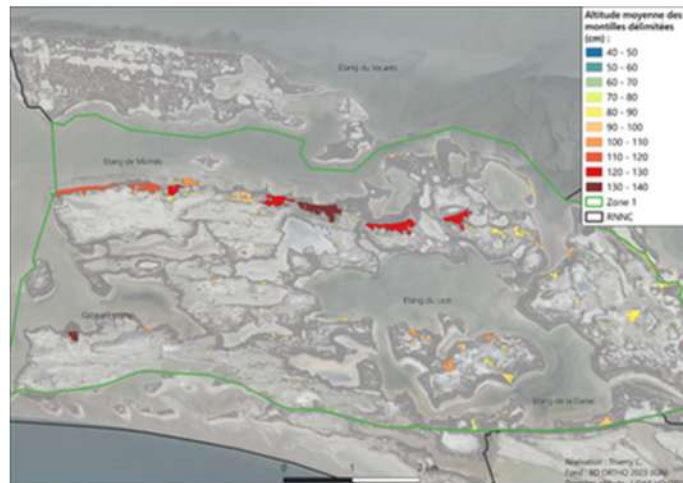
En **2025**, le projet « Pelouses de la Réserve de Camargue » a rassemblé un consortium de chercheurs et d'experts : Patrick Grillas (Conseil Scientifique de la Réserve), Thierry Dutoit (directeur de recherche CNRS – Avignon Université – UMR IMBE), Nicole Yaverkoski (botaniste, ancienne salariée de la Réserve), Daniel Pavon (Ingénieur d'études, botaniste, UMR IMBE), Nicolas Borel (botaniste, Conseil Scientifique de la Réserve), Elie Gaget (statisticien de la Tour du Valat), Claude Vella (chercheur géomorphologue, CEREGE) et Jules Fleury (ingénieur de recherche, responsable géomatique et images CEREGE).



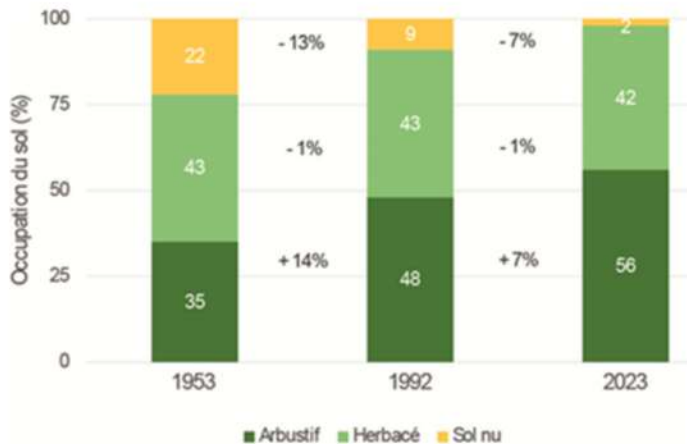
Ce projet global s'est concrétisé en deux stages complémentaires : celui de Clara Thierry (mémoire de Master 2, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Parcours « Dynamique des Milieux et Risques ») accueillie au CEREGE et celui de Romain Thierry (mémoire de fin d'études ingénieur, AgroParisTech Nancy).

Géomorphologie et dynamique végétale

Trois grands types de montilles peuvent être distingués sur la Réserve, en fonction de leur substrat, des processus à l'origine de leur formation et des espèces végétales qui s'y développent. L'exploitation des données LIDAR existantes associées à des vérifications de terrain ont permis de délimiter les différentes montilles du centre de la Réserve. Différentes caractéristiques géomorphologiques des montilles ont été calculées : aire, volume, altitude moyenne et maximale, orientation, indice de forme...



montilles délimitées en fonction de leurs altitudes moyenne (cm)



Occupation du sol en 1953, 1992 et 2023 à l'échelle des montilles étudiées

Pour ces montilles, une analyse des photographies aériennes existantes a été menée. Différents traitements ont été menés et pour chaque image (1953, 1992 et 2023), 3 strates de végétation ont pu être délimitées : arbustive/arborée, herbacée et sol nu.

En **70 ans**, la répartition globale des trois strates de végétation connaît des modifications importantes. La tendance principale est la régression du sol nu et l'augmentation de la strate arbustive/arborée. C'est au cours de la période 1953 et 1992 que la vitesse de colonisation par les arbustes et arbres est la plus importante. La proportion d'arbustif progresse de **0,36 %/an sur la période 1953-1992**, contre **0,24 %/an entre 1992 et 2023**.

Une modélisation statistique révèle une relation positive entre l'altitude moyenne et le degré de fermeture par montilles (%). Dit autrement, plus une montille est haute en altitude plus a la tendance à se faire coloniser par les arbustes/arbres.

Caractérisation et suivi des végétations

Afin de caractériser les végétations des montilles de la Réserve, un protocole de relevés exhaustif de la végétation sur des quadrats, disposés en transects sur certaines montilles sélectionnées a été mis en place. Au total, 951 quadrats ont été relevés sur les 29 montilles.



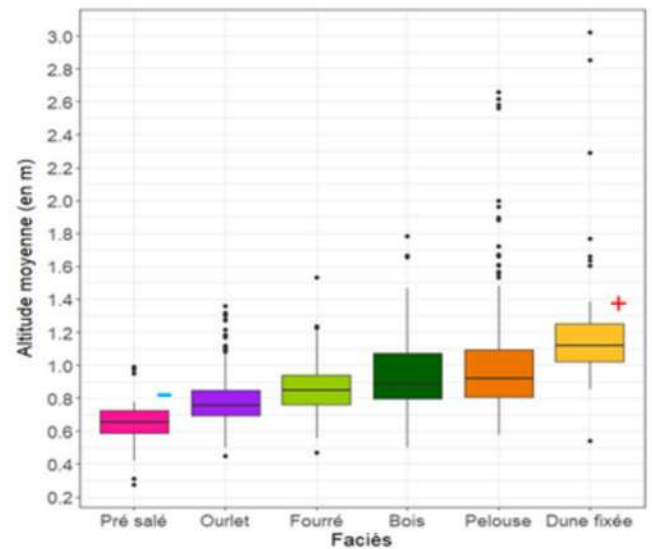
Sortie terrain entre experts pour discuter du protocole d'inventaire de la végétation



Inventaire de la végétation des montilles par quadrats.
Nicole Yaverkoski et Romain Thierry en plein relevé.
Un quadrat sur montille sablo-coquillere avec un individu de *Coris monspeliensis* L., 1753



245 taxons ont été inventoriés. Six faciès de végétation peuvent être distingués. Ces faciès de végétation se répartissent suivant des gradients d'altitude et de salinité notamment.



REPARTITION EN ALTITUDE DES FACIES DE VEGETATION DES MONTILLES DE LA RNNC EN 2025. (« + » ET « - » SIGNIFIENT QUE L'ALTITUDE MOYENNE DU FACIES EST RESPECTIVEMENT PLUS OU MOINS FORTE QUE LA REFERENCE, DEFINIE PAR LE FACIES BOIS

Cet inventaire constituera un **état des lieux des végétations des montilles** et sera suivi dans le temps pour documenter l'évolution des végétations des montilles dans le cadre d'un contexte de la diminution de la pression d'herbivorie (quasi-disparition des lapins notamment) et de changement climatique. Certaines actions complémentaires sont proposées : une étude pour mieux évaluer l'impact des sangliers sur la végétation des montilles, une réflexion autour d'un pâturage bovin-équin qui pourrait permettre de limiter la colonisation par les ligneux sur certaines montilles, la gestion des espèces exotiques envahissantes et une meilleure compréhension de la nappe d'eau douce dans les montilles.

Pâturage expérimental des friches d'Amphise

- **Objectifs**

Sur une surface d'environ 30 ha sur le secteur des anciennes friches agricoles d'Amphise, un pâturage expérimental a été proposé et validé par les instances de la Réserve et le Conservatoire du Littoral en tant que propriétaire. Les objectifs sont :

- Contenir la progression des espèces arbustives, en particulier du filaire,
- Restaurer des secteurs pelousaires constitués d'annuelles et présentant une diversité spécifique importante.

- **Travaux préparatoires**

Les travaux préparatoires ont consisté en la mise en place de clôtures adaptées et la pose de portail, la création d'un petit parc de tri et d'abreuvoirs.

- **Paturage et suivis botaniques 2025**

En 2025, 10 chevaux Camargue ont pâturé la zone du 07 avril jusqu'au 25 juillet, accompagné de 30 jeunes bovins du 06 mai jusqu'au 29 juillet. Un suivi de la végétation a été réalisé par le Conservatoire Botanique National Méditerranée.



Chevaux et toros Camargue paturant dans la Réserve



Relevés de végétation réalisés les 5 et 6 juin 2025 sur un réseau de placettes

Adaptation aux changements climatiques

En **2025**, la Réserve s'est engagée dans le projet Natur'Adapt SUD, coordonné par la Tour du Valat et le CEN PACA. Il s'agit d'un projet visant à appliquer la démarche « Natur'Adapt » à 13 réserves naturelles nationales ou régionales de la Région SUD.

Cette méthode, coordonnée par Réserves Naturelles de France dans le cadre du LIFE Natur'Adapt, cherche à analyser les impacts du changement climatique à l'échelle de l'aire protégée et doit permettre au gestionnaire de se projeter à différents horizons afin d'amorcer une stratégie d'adaptation de la gestion.

Dans ce but, un récit climatique a tout d'abord été établi afin de se projeter sur les effets du changement climatique aux horizons 2050 et 2100. Puis, une série d'objets d'études (milieux, cortèges d'espèces, enjeux de gestion...) ont été choisis par le gestionnaire en vue d'étudier les impacts potentiels du changement climatique sur ceux-ci ainsi que leur capacité à s'adapter.

Au cours de cette démarche, la réserve a pu mettre en œuvre une série d'entretien avec une dizaine d'acteurs du territoire dont les activités étaient en lien avec la réserve. Cela a notamment permis d'informer les acteurs de l'existence de cette démarche mais également de les inclure dans la réflexion. Les acteurs ont notamment été questionnés sur leurs activités et sur les impacts du changement climatique qu'ils pouvaient percevoir et anticiper aujourd'hui.



Atelier de réflexion autour du futur de la réserve

L'ensemble de l'équipe de la Réserve a été mise à contribution lors de plusieurs réunions d'information, et notamment lors d'un atelier qui visait à utiliser différents médias pour travailler en groupe et imaginer à quoi pourrait ressembler la Réserve en 2100. Une carte ainsi qu'une carte postale ont été produites. Ce temps d'échange a permis d'amorcer les réflexions sur la valorisation du projet Natur'Adapt auprès de différents publics et des modes de communication les plus adaptés.



Carte créée par l'équipe de la réserve, imaginant un territoire possible à l'horizon 2100

Ce travail se poursuivra début 2026, au cours d'un atelier regroupant les acteurs vus en entretien, afin de restituer les premiers résultats de la démarche mais aussi de leur faire construire un « récit prospectif », c'est-à-dire recueillir leur vision de ce que sera la Camargue à l'horizon 2100. Ces récits et les productions de cet atelier pourront être valorisés dans les livrables du projet **Natur'Adapt**.

La finalisation du projet se concentrera sur la conception d'une stratégie d'adaptation à long terme pour la réserve, qui pourra être intégrée à la réalisation du prochain plan de gestion. Puis, le projet pourra être valorisé, d'abord auprès des instances de gouvernance de la réserve ainsi qu'auprès de différents publics.



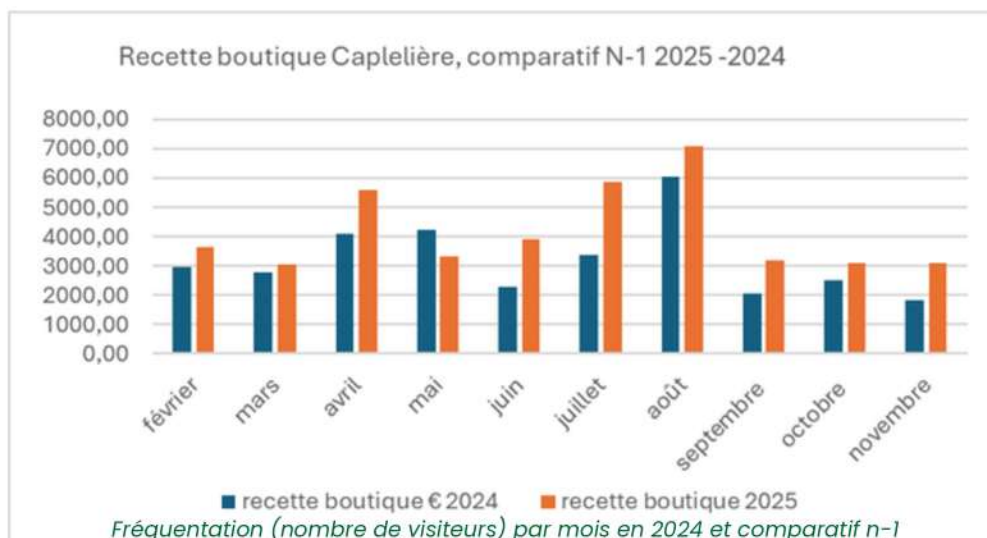
Transmettre et partager

• Accueil et sensibilisation des publics

Capelière, Maison de la Réserve et du Vaccarès

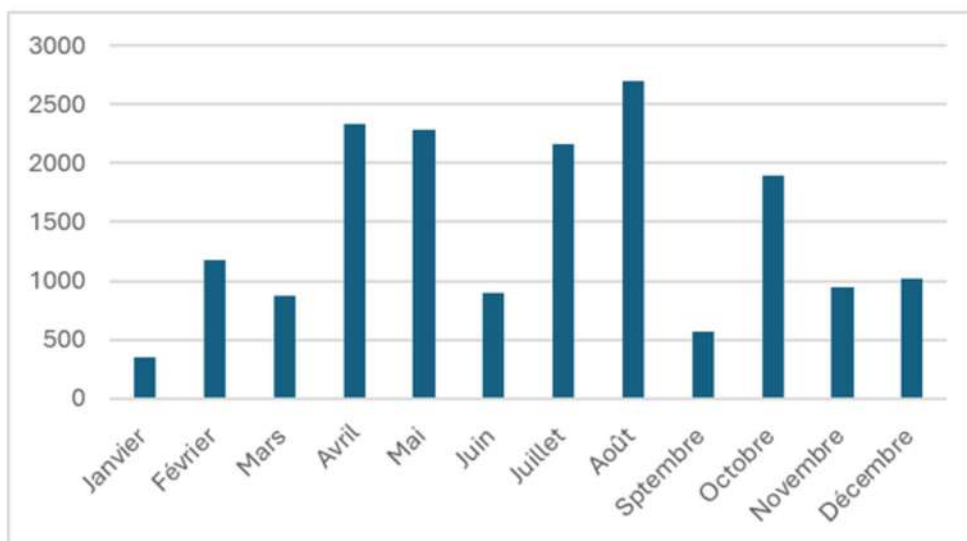
En 2025, la Réserve de Camargue poursuit son travail de restructuration des espaces d'accueil et de développement des publics, dans le but d'améliorer l'ancrage et le rayonnement de la Réserve sur son territoire. Cette restructuration répond également au besoin d'équilibrer financièrement le pôle accueil des publics. L'équipe a pu mettre en place de nouvelles procédures d'accueil afin d'améliorer les conditions de visite du site et répondre aux différentes attentes des visiteurs.

Nous comptabilisons **6018 entrées** (dont 4053 entrées plein tarif) pour 235 jours d'ouverture, soit une moyenne de 25,6 entrées/jour. Cette année, la fermeture annuelle s'est faite sans discontinuité, du 3 novembre 2025 au 6 février 2026, en lien avec la dynamique de fréquentation et les moyens humains disponibles. L'objectif est de concentrer les efforts sur les périodes optimales de fréquentation afin que les publics soient accueillis dans de meilleures conditions avec une offre plus qualitative, riche et variée. Si le nombre d'entrées est ainsi légèrement inférieur, **les recettes sont, elles, plus importantes en 2025.**



Phare de la Gachole

Les permanences sont assurées par des bénévoles de la SNPN, les fins de semaines, jours fériés et vacances scolaires, de 11h00 à 17h00. En 2025, **13 700 visiteurs** ont été accueillis pour un total de **208 jours** (près de 66 visiteurs en moyenne par jour d'ouverture). Seul point d'accueil et d'information sur le littoral entre les Saintes-Maries-de-la-Mer et Salin-de-Giraud, le phare relie les deux extrémités du delta selon des modes de mobilité douce. Son maintien est essentiel, et cela grâce aux bénévoles engagés au sein de la SNPN Réserve de Camargue.

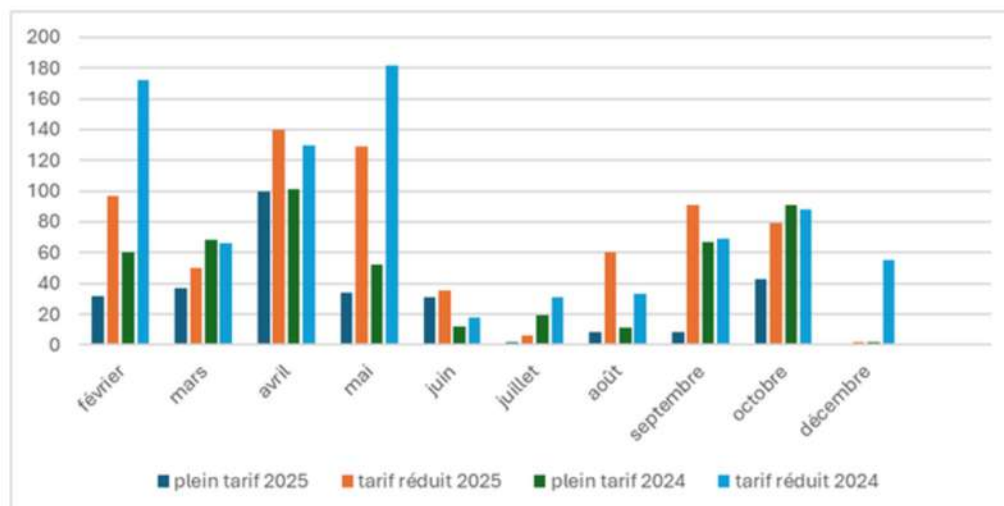


Fréquentation mensuelle au phare de la Gachole - 2024

Salin de Badon

D'une capacité de **20 personnes**, le gîte accueille les groupes ou individuels ainsi que les participants aux chantiers organisés par la Réserve. En 2024, en lien avec des travaux de rafraîchissement, le tarif plein avait été réévalué à 22 € et le tarif réduit réservé aux adhérents de l'association avait été réévalué à 14 €.

Nous comptabilisons en 2025 **985 nuitées payantes** (296 plein tarif et 689 en tarif réduit).



Nuitées gîte de Badon, comparatif N-1 - 2025 et 2024

• Revue de presse

Article dans la presse :

En 2025, un certain nombre d'articles ont été publiés dans la presse au sujet de la Réserve. Un article est notamment paru dans La Provence à l'occasion de la parution du hors-série du Courrier de la nature spécial « Bois des Rièges ». Un article est également paru dans le Monde, sur les enjeux d'érosion et du changement climatique, dans lequel le directeur Gaël Hemery est cité.

Radio:

La diffusion de spots radio a été renouvelée en 2025, avec **24 spots** diffusés sur Soleil FM pour promouvoir la Capelière.

Enfin, l'émission « CO2 mon amour » a été diffusée sur France Inter, au sujet du Vaccarès et faisant intervenir la Réserve.

Vidéo:

Un court reportage dans la chronique « **Secrets de Provence** » sur BFMTV a été diffusé et fait mention de la Réserve et de l'étang de Vaccarès.



• Site internet et réseaux sociaux

Page de la Réserve sur le site de la SNPN

➔ www.snpn.fr/reservedecamargue

Les rubriques « Agenda » et « Médiathèque » sont régulièrement alimentées, afin de partager d'un part le programme d'activités de la Réserve et d'autre part, de diffuser les documents produits par la Réserve (lettre d'information scientifique, synthèses...).

Page Facebook

➔ www.facebook.com/reservedecamargue

7 893 followers

au 30 novembre 2025

3 084 interactions
sur la page.

Page Instagram

➔ www.instagram.com/reservedecamargue

Ouverte en juin 2022 cette page est en plein développement

951 followers

en 2025 soit

276
nouveaux depuis fin 2024

Page LinkedIn

➔ www.linkedin.com/company/snpn-rnnc

Ouverte en mai 2024, la page LinkedIn est en plein développement

404 abonnés

en 2025

304
visites de la page

• Lettre d'information de la Réserve

La Lettre d'information de la Réserve fait, tous les trimestres, la synthèse des résultats des suivis scientifiques (niveaux d'eau et salinités) et des actualités liées à la gestion. Elle est diffusée à plus de **1300 destinataires** : partenaires, acteurs du territoire, ainsi qu'aux adhérents de la SNPN.



• Diffusion de documents

Documentation scientifique :

- La synthèse du Plan de Sauvegarde du Vaccarès a été publiée et est disponible sur le site de la SNPN. Elle sera distribuée aux partenaires en main propre et par envoi de mail.
- Le tableau de bord de la réserve, mis en place en 2024, a été actualisé avec les données 2025.



• Activités

En 2025, le programme d'activités a été à nouveau varié et reprend des événements ayant bien fonctionné l'année passée : **23 activités en 2025** au total. Au total, plus de **400 personnes ont participé** à de nombreuses animations : visites, sorties, conférences....



Exposition temporaire des photos du concours photo prix Alan Johnson 2022



PoinT Info Littoral : rendez-vous avec des gardes régionaux marins sur des points stratégiques afin de renseigner et sensibiliser au mieux les visiteurs



Découverte de la pêche aux anguilles et entre mer DUNES ET lagunes LORS DU festival de la Camargue



conférence grand public à Salin de Giraud sur le thème des phares en Camargue faisant intervenir Claude Vella, géomorphologue et membre du Conseil scientifique de la Réserve, et Guy Fourniol, adhérent et bénévole SNPN qui a connu une partie de son enfance au phare de la Gachole. Conférence organisée dans le cadre des 50 ans du Conservatoire du littoral.



Animation dans le cadre de la fête de la nature sur le littoral de la Réserve



Réserve naturelle nationale
LAC DE GRAND-LIEU

Réserve Naturelle Nationale du Lac de Grand-Lieu

Ce rapport d'activités met en avant les éléments saillants (réguliers ou non) des actions de la SNPN en tant que gestionnaire de la Réserve naturelle nationale du Lac de Grand-Lieu. Pour une approche plus complète, référez-vous au rapport d'activités spécifique de la Réserve.

L'élément marquant de l'année : l'épizootie de botulisme aviaire

Le lac de Grand-Lieu est confronté régulièrement à des épisodes de mortalités d'oiseaux provoquées par la toxine botulique. Celle-ci est produite par une bactérie dont le développement est dépendant des conditions environnementales (chaleur, richesse en matière organique du substrat, très faible taux d'oxygène...).

L'action de la SNPN, en tant que gestionnaire de la Réserve naturelle nationale du Lac de Grand-Lieu, consiste à surveiller ces mortalités pour ramasser les cadavres et oiseaux moribonds afin de ne pas amplifier le phénomène : un cadavre devient en effet une nouvelle source de production de bactéries et de toxines. Cette surveillance s'exerce à partir de la fin du mois de juin et durant la plus grande partie de l'été, plus ou moins accentuée en fonction de l'importance de la mortalité.

En 2025, les premières mortalités ont été constatées relativement tôt dans la dernière décade du mois de juin et ont rapidement augmenté entraînant une hausse très importante des sorties pour ramasser les cadavres d'oiseaux. Habituellement circonscrit à un ou deux secteurs de la Réserve, cette mortalité a pris une extension inédite depuis 1995 (autre année marquée par une mortalité extrême).

Au bilan ce sont près de **2 800 oiseaux** qui ont été collectés sur la majeure partie de la Réserve nationale. A ce chiffre, il faut ajouter ceux de la Réserve régionale, gérée par la Fédération départementale des chasseurs, et touchée de la même façon. En tout, près de **4 700 oiseaux ont été ramassés**.

34 espèces différentes ont été touchées lors de cet épisode de botulisme : l'écrasante majorité est constitué par le Canard colvert, à plus de 80% pour les oiseaux ramassés sur la RNN. Cette espèce est sensible à la toxine et le lac de Grand-Lieu constitue un site de mue privilégié qui accueille de nombreux oiseaux. Ces concentrations sont probablement renforcées par des oiseaux lâchés pour la chasse.

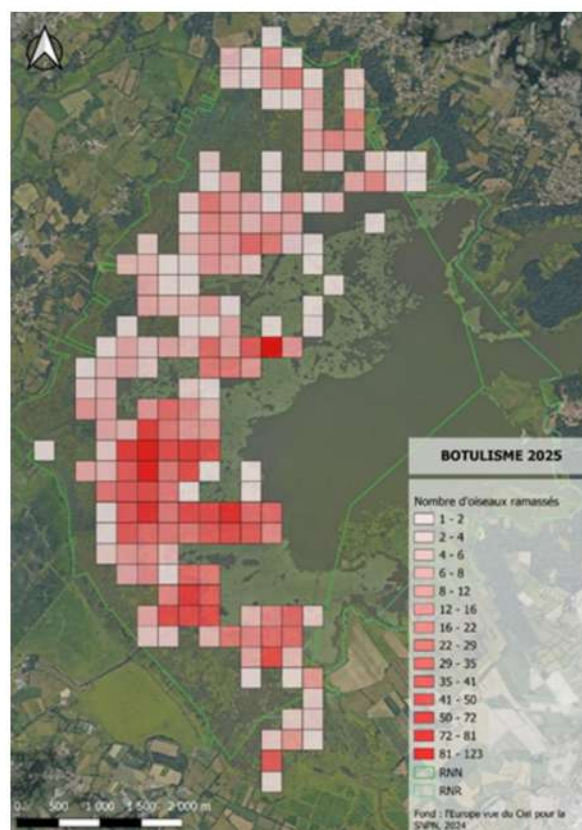


Figure 1 : Répartition de la mortalité des oiseaux sur la seule RNN en 2025



Figure 2 : Canard colvert mort du botulisme. Le plumage aberrant signe un oiseau issu d'un probable lâcher.

La mortalité n'a heureusement pas perduré trop longtemps dans l'été, le nombre d'oiseaux ramassés par jour passant assez brutalement de plus de 100 à moins de 20 en moyenne début août.

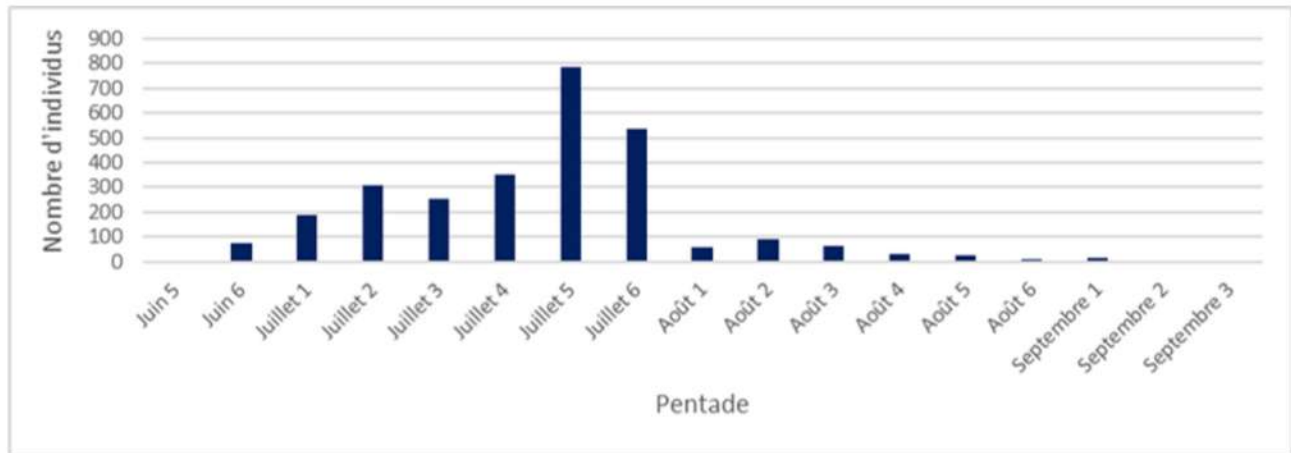


Figure 3 : Evolution du nombre d'oiseaux ramassés par période de cinq jours sur la RNN du Lac de Grand-Lieu

Cet épisode a fortement mobilisé l'équipe de gestion de la RNN de façon continue entre le 29 juin et le 02 août. Une cinquantaine de jours de ramassage a été effectué compte tenu de l'ampleur du phénomène. Ce ramassage est effectué presque exclusivement au moyen d'un hydroglisseur compte tenu des difficultés d'accès (faibles niveaux d'eau et vases inaccessibles à pied). La gestion des à côté de ce ramassage implique un temps très important également : gestion des cadavres, équarrissage, gestion du matériel...

Police de la nature et surveillance

La surveillance de la Réserve naturelle nationale est assurée en semi-continue par les 4 agents permanents, dont deux sont commissionnés et assermentés pour relever les infractions relatives à la réglementation de la Réserve naturelle.

Comme en 2024, l'année a été très calme. Une seule infraction a été relevée (kayak, canal de l'Etier).

Connaissance et suivi du patrimoine naturel

• Suivi des niveaux d'eau

Le lac de Grand-Lieu est un lac naturel dont les niveaux d'eau sont gérés artificiellement depuis le début des années 1960 et l'installation du vannage de Bouaye. Cette gestion est assurée par le Syndicat Grand-Lieu Estuaire pour le compte de l'Etat. Le dernier arrêté préfectoral expérimental cadrant cette gestion date de 2015 et s'achevait donc en début d'année. Un arrêté provisoire pour les années 2025 et 2026 a été repris sur une base très proche. Il intègre seulement les modifications actées depuis quelques années : cotes de pré-alerte (avant les seuils haut et bas), gestion automnale pour favoriser l'échappement des anguilles argentées. L'application de cet arrêté a fait l'objet de plusieurs réunions de suivi, moins nombreuses qu'à l'accoutumé compte tenu des conditions météorologiques. Ces dernières n'ont pas remis en cause les modalités de gestion décidées en comité de suivi. Elles visaient notamment à obtenir un niveau relativement bas en début de printemps de façon à ensuite permettre une baisse très lente du niveau d'eau : 6 cm / 10 jours entre le 10 avril et la fin mai.

Cette décision fait suite à une année 2024 particulièrement arrosée entraînant des difficultés d'exondation des marais et une végétation aquatique et palustre fortement affaiblie.

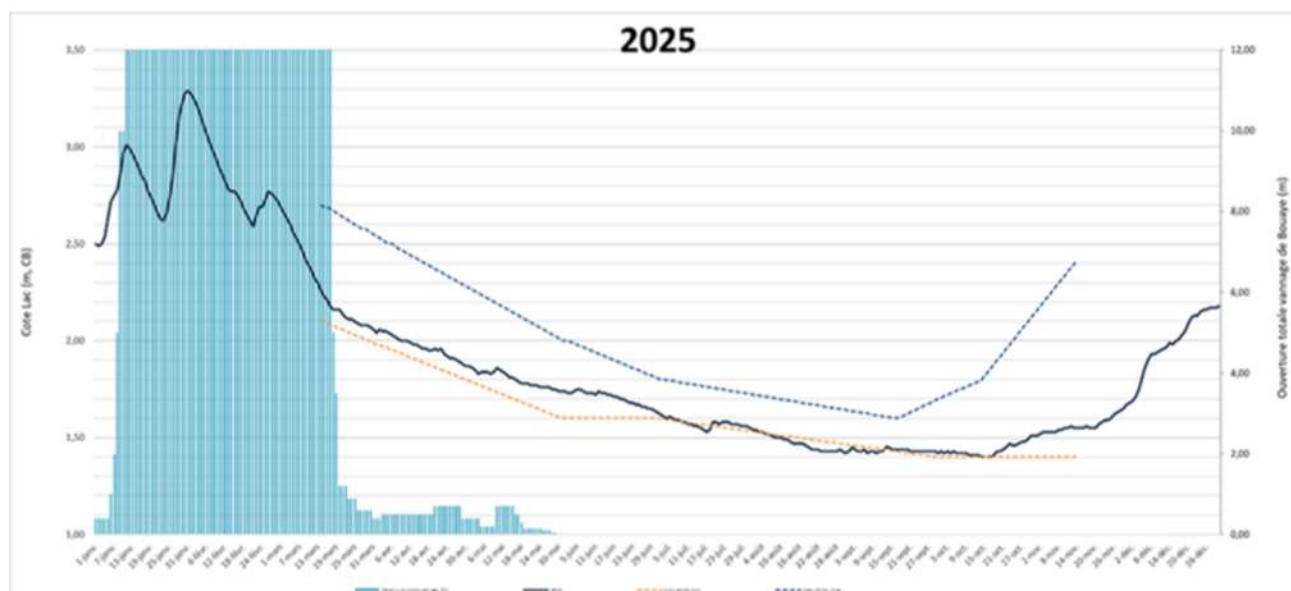


Figure 4 : Evolution des cotes du Lac de Grand-Lieu et ouverture du vannage de Bouaye en 2025

L'ouverture du vannage a donc été particulièrement importante durant les trois premiers mois de l'année. Les vannes ont été totalement fermées du 31 mai jusqu'en fin d'année, la dernière quinzaine de décembre retrouvant un peu d'écoulement par surverse sur une seule vanne. Une petite opportunité d'ouverture du vannage pour la dévalaison de l'anguille a été raté début décembre : son efficacité aurait sans doute été limitée compte tenu de la brièveté de la hausse franche du niveau d'eau, limitée à 4-5 jours seulement.

En période estivale, le lac a atteint des cotes parmi les plus basses de la période contemporaine (depuis la fin des années 1970), proches de celles des années 2019 et 2023. Un épisode de pluies marquées autour du 20 juillet a permis de regagner quelques 5 cm et éviter un étiage sévère.

• Qualité de l'eau

Un suivi de routine de quelques paramètres est effectué sur une dizaine de stations tout au long de l'année. Il est complété par un suivi en continu des températures et de l'oxygène sur certaines de ces stations.

Le suivi des températures s'inscrit désormais dans un cadre national du Réseau National de suivi de la Température (RNT) des plans d'eau du pôle ECLA (Ecosystèmes lacustres) piloté par l'Office Français de la Biodiversité en lien avec l'INRAE (Site INRAE d'Aix en Provence) et l'Université Savoie Mont Blanc.

De janvier à octobre, cinq stations ont été suivies selon ce protocole « températures ». L'oxygène a également été suivie sur 4 stations. Quelques dysfonctionnements d'enregistreur ont été constatés : température au vannage et au fond en station 6, oxygène en station 11. Par ailleurs les tests de déviance ont révélé une dérive trop importante d'un autre capteur (station 14 fond).

Tableau 1 : Synthèse des températures par station pour la période printemps-été 2025

		Station 3		Station 6		Station 11		Station 12		Station 14		Boulogne
		Surface	Fond	Surface	Fond	Surface	Fond	Surface	Fond	Surface	Fond	Surface
Nb jours avec T° moy. journalière > 25°C	Mai	0	0	0	NC	0	0	1	0	0	0	0
	Juin	7	7	5	NC	8	6	12	9	5	3	11
	Juillet	4	4	2	NC	6	4	8	7	2	1	9
	Août	0	0	0	NC	1	0	3	3	0	0	5
	Septembre	0	0	0	NC	0	0	0	0	0	0	0
T° moy. journalière max. (°C)		27,79	27,76	26,23	NC	28,4	27,97	28,69	28,23	26,88	26,37	29,12
T° instantannée max. (°C)		29,34	29,27	27,78	NC	29,97	29,52	32,23	30,65	28,35	27,33	31,74

Le mois de juin a été marqué par des températures moyennes élevées : toutes les stations ont connu plusieurs jours des températures moyennes journalières supérieures à 25°C, que ce soit en sub-surface ou en profondeur. Ces températures élevées se maintiennent en partie jusque vers le 20 juillet et sont ensuite beaucoup plus rares.

Sur le plan de l'oxygénation, des désoxygénations précoces et récurrentes ont été enregistrées dès le mois de mai : sur les stations situées au sein des nénuphars des phases hypoxiques sont constatées dès le 20 mai, ce qui est précoce comparé aux quelques années (2021 à 2023) pour lesquelles nous avons un peu de recul sur ce paramètre.

Le graphique suivant illustre les durées maximales mensuelles pour lesquelles des concentrations inférieures à 3 mg/l (hypoxie) et 1 mg/l (anoxie) sont enregistrées. Les données de septembre sont à prendre avec précaution en raison d'une moindre maintenance des sondes et d'une possible dérive due à l'encrassement des capteurs.

Dès le mois de mai, la station 3 enregistre une durée supérieure à 40 h durant laquelle l'oxygène ne dépasse pas 3 mg/l. Les deux stations 3 et 6, toutes deux situées au sein des nénuphars, enregistrent des périodes d'anoxies pouvant atteindre une dizaine d'heure (et beaucoup plus en deuxième partie d'été) sur chaque mois entre mai et septembre. Il faut attendre octobre pour retrouver des taux d'oxygène corrects dans toutes les stations. La station 12, située en eau libre, est beaucoup moins touchée par ces périodes d'hypoxie ou d'anoxie mais n'est pas épargnée à partir de juillet sur des périodes relativement courtes qui alternent quotidiennement avec des importantes concentrations en oxygène, signe des fortes concentrations en phytoplancton.

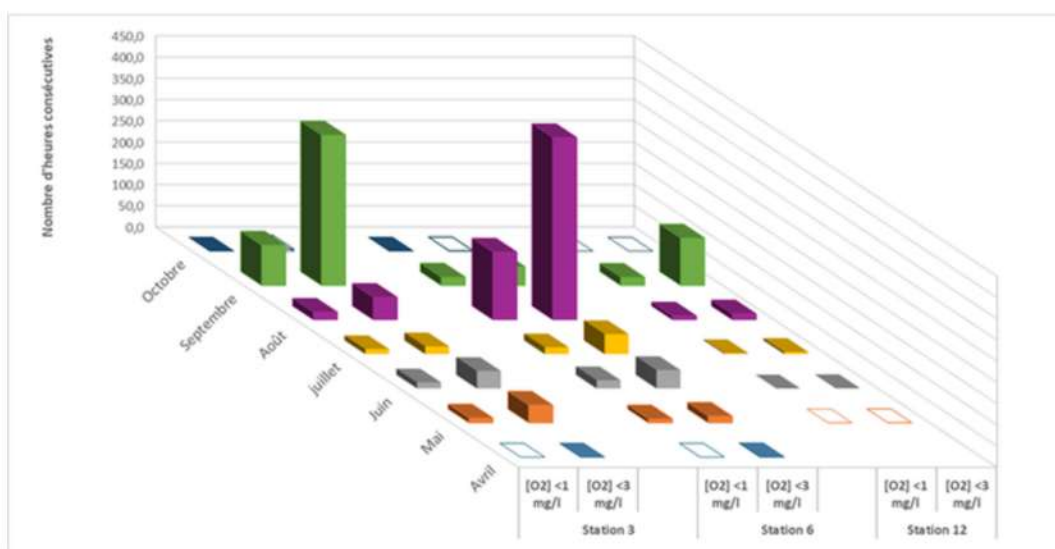


Figure 5 : Durée maximale mensuelle (en h) enregistrée à des concentrations d'oxygène dissous inférieures à 1 et 3mg/l sur trois stations du lac de Grand-Lieu

Sur le plan qualitatif, le suivi de routine s'est poursuivi avec 13 campagnes de relevés de paramètres simples tout au long de l'année sur 8 à 11 stations (fonction de l'accessibilité de certaines stations selon les niveaux d'eau).

Les constantes d'un plan d'eau faiblement profonds et très eutrophe sont toujours bien présentes :

- Une première période de faible transparence, due au développement du phytoplancton (avril) suivi d'une période d'eau plus transparente (mai) qui s'achève avec le développement des cyanobactéries (seconde quinzaine de juin). La profondeur moyenne au disque de Secchi en 2025 est de **35 cm** (n=134 mesures), en légère baisse par rapport à la moyenne des 4 années précédentes.
- Des concentrations en chlorophylle a très élevées à partir de la mi-juin et qui perdurent sur la plupart des stations suivies jusqu'en fin d'année. Concentration moyenne annuelle en chlorophylle a : **141 µg/l** (n=134 mesures), en légère hausse par rapport à la moyenne des 4 années précédentes.
- Des concentrations en cyanobactéries très élevées de fin juin jusqu'en octobre, et, dans une moindre mesure, persistant jusqu'en fin d'année. Concentration moyenne annuelle en chlorophylle a des cyanobactéries : **52 µg/l** (n=134 mesures), en légère baisse par rapport à la moyenne des 4 années précédentes.

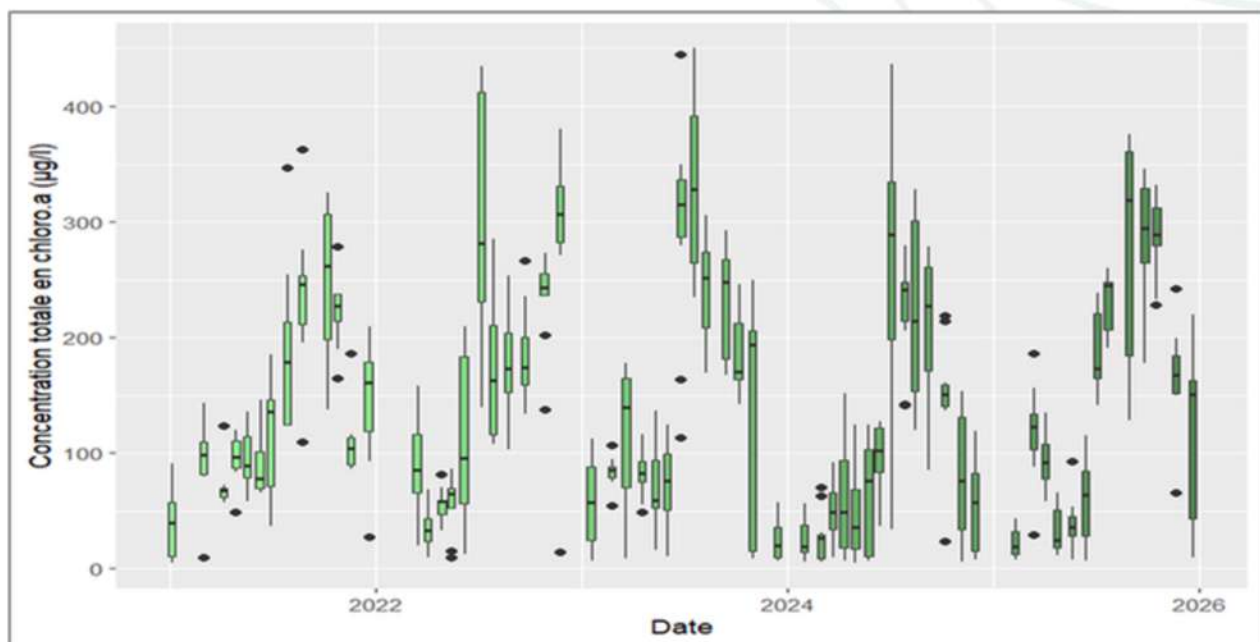


Figure 6: Evolution de la concentration en chlorophylle a totale sur la zone centrale du Lac de grand-Lieu depuis 2021.

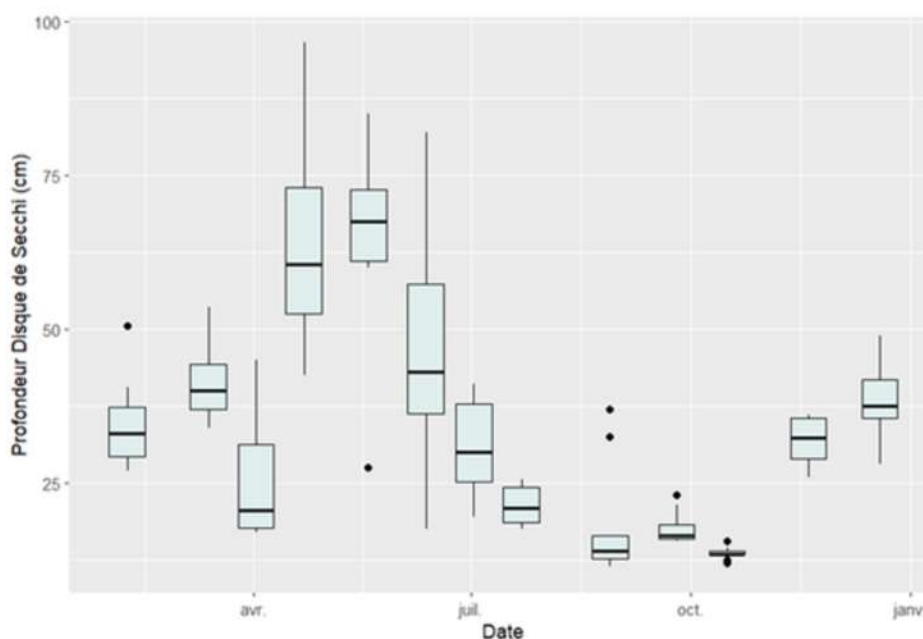


Figure 7 : Evolution de la transparence au disque de Secchi sur la zone centrale du Lac de Grand-Lieu en 2025.

Micropolluants

En lien avec un membre du Conseil scientifique de la Réserve naturelle nationale, Damien Banas (Université de Lorraine, laboratoire Animal Agroécosystèmes) et son collègue Xavier Dauchy (ANSES), des analyses de pesticides et PFAS ont été réalisées en 2025 sur des prélèvements de 2024 (03/07 et 24/10) et de 2025 (20/05). 101 molécules de pesticides (PPP) ou de leurs produits de dégradation (PT) ont été recherchées et, sur les prélèvements de 2025, 31 alkyls per-et polyfluorés (PFAS) et 4 PFAS à chaîne ultra-courte pour certaines stations.

Tableau 2 : Plan d'échantillonnage des pesticides (PPP), leurs produits de transformations (PT) et les alkyls per-et polyfluorés (PFAS)

	03/04/2024	24/10/2024	20/05/2025
Boulogne			PPP +PT
Ognon			PPP +PT + PFAS
Station 03	PPP +PT	PPP +PT	PPP +PT
Station 06	PPP +PT	PPP +PT	PPP +PT
Station 07		PPP +PT	PPP +PT
Station 11	PPP +PT	PPP +PT	PPP +PT
Station 12	PPP +PT	PPP +PT	PPP +PT
Station 13		PPP +PT	PPP +PT + PFAS
Vannage		PPP +PT	PPP +PT

35 molécules de pesticides et de leurs métabolites ont été quantifiées en tout sur le lac et ses deux affluents proches sur ces trois séries d'échantillons. Le maximum de concentration et le maximum de molécules sont enregistrés sur les prélèvements d'automne avec au maximum 23 molécules et une concentration de 2.4 µg/l sur la station 12 à l'est du Lac. Rappelons à ce propos que certaines molécules communes n'ont pas été quantifiées dans ces échantillons comme le glyphosate ou l'AMPA, dont les concentrations peuvent dépasser les 0.4 µg/l pour cette dernière.

Tableau 3 : Synthèse de la diversité et des concentrations totales en PPP + PT par date et par station

	03/07/2024		24/10/2024		20/05/2025	
	Nb molécules	Somme totale des	Nb molécules	Somme totale des	Nb molécules	Somme totale des
Boulogne					18	1 253
Ognon					20	1 605
Station 03	9	764	18	1 318	14	989
Station 06	16	1 201	20	2 399	13	1 016
Station 07			19	2 149	17	1 543
Station 11	16	1 146	20	2 163	20	1 153
Station 12	14	1 016	23	2 463	18	1 146
Station 13			21	1 916	17	1 039
Vannage			21	1 501	18	1 078

Un herbicide (Bentazone) et sept métabolites d'herbicides sont retrouvés dans plus de 80% des échantillons (n=20). Il s'agit de métabolites d'herbicides de la famille des chloroacétamides (Alachlore ESA + Acétochlore ESA, Métazachlore ESA, Métolachlore OXA, Diméthénamide ESA) et de la famille des triazines (Atrazine-2-hydroxy, Terbutylazine métabolites LM6 et LM5). Si les concentrations de chacune de ces molécules semblent contenues (inférieures aux valeurs PNEC - Concentration Prédite Sans Effet, quand elles existent), on peut s'interroger sur les effets de cette accumulation d'herbicides et de leurs métabolites dans les eaux du lac. D'autant que sur les 35 molécules quantifiées dans ces échantillons, 32 sont des herbicides (ou leurs produits de transformation), 2 des fongicides et 1 adjuvant.

Quatre types de PFAS ont été retrouvés sur le Lac (seule la station 13 a fait l'objet d'analyse sur ce paramètre) et sur l'Ognon. Une concentration totale de 1.7 µg/l est enregistrée dont la presque totalité concerne l'acide trifluoroacétique (TFA). Ce dernier est maintenant célèbre car il constitue un polluant retrouvé dans tous les milieux du fait de sa très faible taille, de sa grande solubilité d'une forte stabilité.

• Suivi des oiseaux

Les **grands échassiers** ont accusé un recul assez net en 2025, après le record de 2024. Les niveaux d'eau élevés ne nuisent effectivement pas à la majorité de ces espèces, qui nichent en hauteur dans les saules et s'affranchissent donc de la disparition de la végétation basse. Celle-ci leur est au contraire favorable, les colonies s'établissant désormais dans des secteurs où les bosquets de saules inondés sont séparés par de l'eau libre... De plus, des niveaux d'eau élevés de printemps impliquent une baisse rapide jusqu'à l'été, ce qui crée des conditions d'alimentation favorables sur les prés-marais, en concentrant des poissons et des écrevisses dans de grandes flaques qui s'assèchent rapidement.

Plus en détail, l'Aigrette garzette (218 nids) a accusé une baisse de près de 40% par rapport à 2024, qui constituait un record historique pour l'espèce, mais elle est connue pour ses effectifs très variables d'une année à l'autre. Le Bihoreau gris et la Grande Aigrette sont en baisse de moins de 10%, et le Héron pourpré, la Spatule blanche et l'Ibis falcinelle sont en hausse de moins de 10%, tous pouvant donc être considérés comme stables. Le gros de la baisse des grands échassiers est due au Héron garde-bœufs, qui passe de 1896 nids en 2024 à 991 en 2025. L'explication se trouve sans doute dans un report vers une ou plusieurs autres colonies. A noter enfin l'absence de reproduction du Crabier chevelu, mais la présence de deux couples de Cigognes blanches.

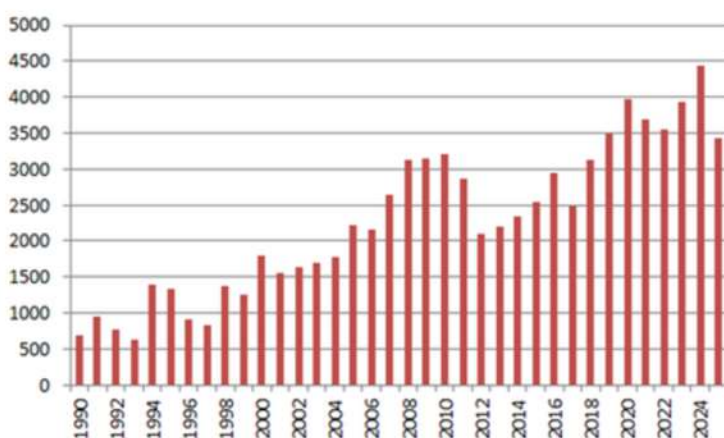


Figure 8 : Evolution des effectifs nicheurs de grands échassiers (en nombre de nids, toutes espèces confondues)

En ce qui concerne les anatidés nicheurs, le bilan est plus inquiétant même si la plupart des espèces ont connu des effectifs supérieurs à ceux de 2024. Cette année-là s'était en fait avérée catastrophique, avec les effectifs les plus bas depuis près de 25 ans, toutes espèces confondues, en raison de niveaux d'eau élevés. Toutes ces espèces nichent effectivement au sol et souffrent de la faiblesse de la végétation palustre qu'ils utilisent pour cacher leurs nids. La présence désormais forte du Sanglier, qui est sans doute devenu le premier prédateur de nids, s'en retrouve probablement d'autant plus dommageable. Plus en détail, l'Oie cendrée est en baisse à nouveau, avec **70 nichées** (75-90 nichées en 2024). Toutes les autres espèces augmentent légèrement par rapport à 2024, celles pour lesquelles l'augmentation a été la plus forte étant le Canard souchet (35-45 nichées contre 10-15) et le Fuligule milouin (170 nichées contre 90). A l'exception notable de la Sarcelle d'hiver qui atteint 12-15 nichées en 2025 contre 7 en moyenne au cours de la décennie écoulée, toutes les espèces restent en déclin fort. La figure ci-après montre que les anatidés ont augmenté régulièrement leurs effectifs locaux jusqu'en 2013-2014 et ont diminué ensuite. L'année 2025 se situe dans cette tendance, malgré le rebond par rapport aux résultats de 2024. Le même constat est partagé pour le Tadorne de Belon, le Canard chipeau, le Canard souchet, la Sarcelle d'été et le Fuligule milouin. Le Cygne tuberculé, dont le premier couple local a niché en 1994, avait vu sa population augmenter régulièrement jusqu'en 2022 et 2023 (29 et 25 couples respectivement), pour quasiment disparaître en 2024 (2 nichées), sans reconstituer sa population en 2025 (4 couples).

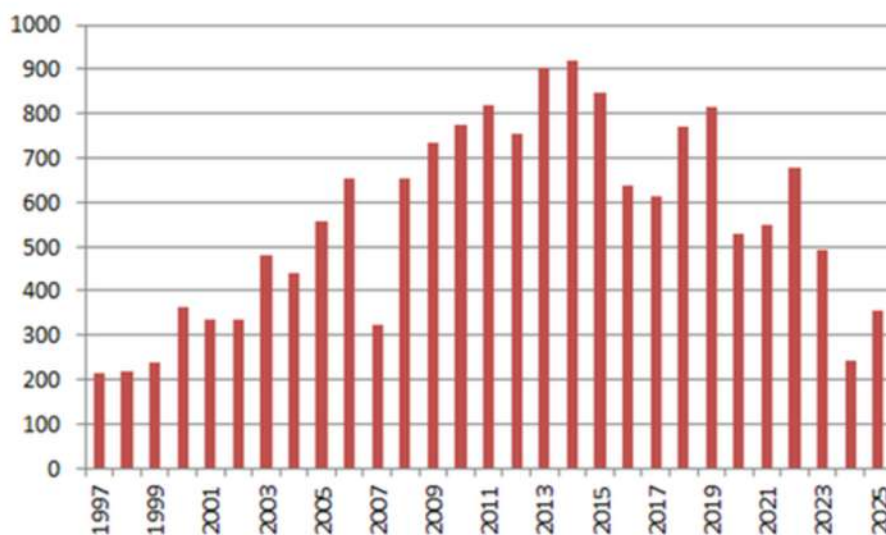


Figure 9 : Evolution des effectifs nicheurs de canards, cygnes et oies (en nombre de nichées, toutes espèces confondues excepté Canard colvert)

Avec leur particularité de construire des nids flottants plus ou moins ancrés à la végétation basse (nénuphars, branches basses des saules...), les Grèbes nicheurs s'affranchissent des niveaux d'eau élevés. Oiseaux aquatiques par excellence, ils sont au contraire confortés, à court terme, tant par les fortes hauteurs d'eau que par l'éclaircissement de la roselière boisée, ayant dès lors accès par la nage libre à davantage de sites de nidification. Ils ont donc bénéficié des niveaux d'eau très hauts de 2024, les Grèbes huppé et à cou noir atteignant même tous deux leurs effectifs locaux records. En 2025, avec des niveaux d'eau de printemps plus normaux, le Grèbe castagneux a augmenté légèrement (255 couples contre 215), le Grèbe huppé a décliné un peu (821 couples contre 925) et le Grèbe à cou noir a décliné davantage (15 couples contre 45). Cette dernière espèce reste toutefois très fluctuante et en augmentation localement, à plus long terme. Le Foulque macroule, dont les préférences en termes de conditions de nidification sont assez proches de celles des grèbes, se hisse à un très bon niveau de population, avec une estimation de 4000-4500 couples en 2025 (3550 en moyenne au cours de la dernière décennie).



Figure 10 : Guifettes moustac et noire

En ce qui concerne les **limicoles nicheurs**, la tendance récente est proche de celle des anatidés, très négative, même si là-aussi, un rebond a eu lieu après une année 2024 particulièrement mauvaise. L'Echasse blanche a vu 45 couples se reproduire en 2025 (15 en 2024 mais 60 en moyenne au cours de la décennie précédente), le Vanneau huppé 30-40 (contre 25-30 en 2024 et 51 en moyenne entre 2014 et 2023) et le Chevalier gambette un seul (contre 0 en 2024 mais 5 en moyenne entre 2014 et 2023). Le Petit Gravelot n'a vu qu'un couple nicher (4 en 2024) alors que la Bécassine des marais et le Combattant varié confirment leur disparition (en 2022 pour la première et en 2019 pour le second). Parmi les **laridés nicheurs**, les effectifs 2025 de Mouette rieuse, de Mouette mélanocéphale et de Sterne pierregarin sont inférieurs aux moyennes décennales (respectivement 1243 nids contre 1620, 14 contre 117 et 23 nids contre 37 en moyenne pour 2015-2024). La Guifette moustac retrouve un effectif proche de la moyenne avec 944 nids en 2025 contre 581 nids en 2024, le taux de réussite des nichées étant toutefois très décevant. Un seul couple de Guifette noire s'est reproduit, après trois années d'absence de l'espèce.

Le **reste de l'avifaune nicheuse**, et notamment l'avifaune dite « commune », est suivie par le biais d'un recensement par échantillonnage ponctuel mis en place en 2002, qui consiste à noter le nombre d'individus, chanteurs, couples ou familles durant 10 minutes par point, sur 119 points sur le lac et son pourtour. Exactement 100 espèces différentes ont été détectées dans le cadre de ce protocole depuis 2002. Parmi elles, 19 sont occasionnelles ou trop fluctuantes pour en tirer des conclusions, 7 sont en augmentation, 33 sont stables, 37 sont en baisse plus ou moins forte et 4 ont complètement disparu. Toutes espèces confondues, l'avifaune « commune » de Grand-Lieu a perdu un quart de sa population en l'espace de deux décennies, même si cette tendance tend à davantage de stabilité depuis 2018.

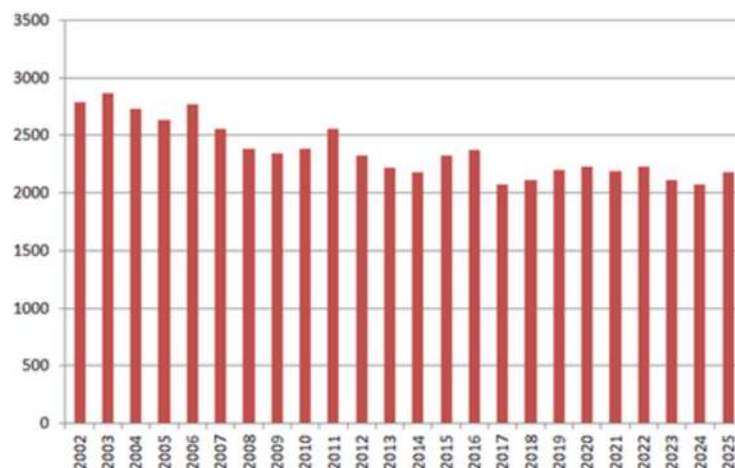


Figure 11 : Evolution du nombre de chanteurs/couples/familles sur 119 points d'échantillonnage (toutes espèces confondues)

Les **oiseaux d'eau hivernants** sont suivis via les comptages qui se déroulent dans tout l'Hémisphère Nord à la mi-janvier. Les effectifs d'anatidés hivernants sont largement tributaires à la fois des tendances démographiques globales de chaque espèce, mais aussi des conditions météorologiques locales et dans le nord-ouest de l'Europe.

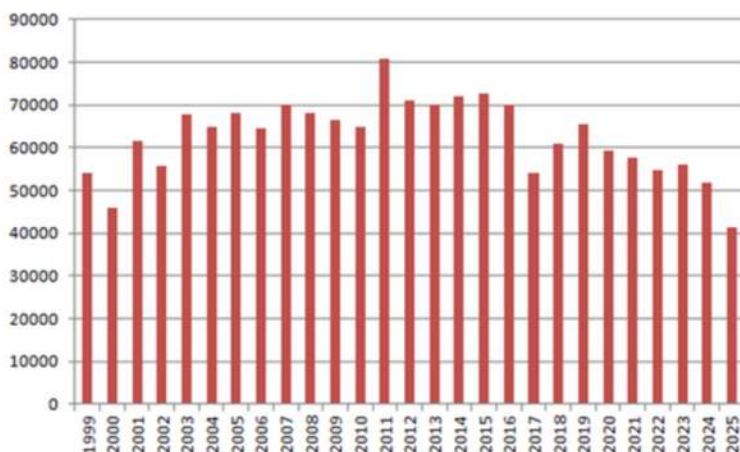


Figure 12 : Evolution du nombre d'oiseaux d'eau à la mi-janvier (toutes espèces confondues)

Les effectifs recensés en janvier 2025 sont les plus bas depuis le début des comptages selon le même protocole, en 1999. Cette baisse est due particulièrement à l'affaiblissement de quelques-unes des espèces les plus nombreuses, en particulier la Mouette rieuse (8300 contre 18600 en moyenne au cours des deux décennies précédentes), le Goéland argenté (2150 contre 4138), le Goéland cendré (530 contre 1717), le Fuligule milouin (1630 contre 3915), le Canard souchet (4450 contre 7438), le Canard chipeau (780 contre 1521) et le Canard siffleur (985 contre 2033).

Après une année 2024 très perturbée en raison de niveaux d'eau estivaux élevés rendant le terrain peu praticable, les **activités de baguage** des passereaux migrateurs en été et en automne ont connu un net rebond en 2025. Les opérations se sont déroulées entre le 1^{er} août et le 30 novembre, avec toutefois des conditions difficiles à partir du début de ce mois. La station principale a compté jusqu'à 14 filets de 12 mètres chacun (168 mètres), plus deux stations temporaires de 4 filets chacune (48 mètres) ouvertes courant août pour permettre la formation de candidats à l'examen de bagueur. Au total, 56 matinées de baguage ont eu lieu, pour 7953 oiseaux bagués et 324 contrôles, dont 43 en provenance de 6 autres pays européens.

Terminons le **bilan du suivi ornithologique 2025** en précisant que l'inventaire des oiseaux du lac a été mis à jour. Il précise le statut de chacune des 330 espèces contactées sur le lac à ce jour et son évolution, en proposant aussi un résumé des connaissances acquises à leur sujet localement. Ce document de 266 pages est téléchargeable sur le site web de la SNPN au lien suivant :



Vers une modélisation du Lac de Grand-Lieu

La modélisation du fonctionnement hydrologique et biologique constitue un outil précieux pour comprendre et anticiper les dynamiques d'évolution à l'œuvre sur le lac de Grand-Lieu. Ce sujet est abordé depuis quelques années en lien avec des membres du Conseil scientifique de la RNN: Brigitte Vinçon-Leite (LEESU) et Alexandrine Pannard (Université Rennes 1) en particulier.

Les données haute fréquence acquises depuis quelques années permettent d'envisager un premier travail. Celui-ci a été réalisé en 2025 par le recrutement d'une stagiaire ingénieure (Lise Rompais, INP ENSE Grenoble) et son encadrement direct par Céline CASENAVE, INRAE Montpellier, en lien avec la SNPN et les membres du Conseil scientifique impliqués.



Ce travail se propose de poser les premiers jalons pour réaliser un modèle physique réaliste de la température et du niveau d'eau du lac de Grand-Lieu à l'aide du modèle unidimensionnel vertical General Lake Model (GLM), afin de prédire leurs variations. Le jeu de données relatif aux températures, à la bathymétrie, aux variations du niveau d'eau, aux apports des rivières, aux débits de sortie (approximés), aux données météorologiques permet de construire et valider ce modèle. Les valeurs de température et de niveaux d'eau sont simulées par le modèle et sont comparées aux valeurs réelles enregistrées afin de juger de l'efficacité de la simulation à retranscrire les phénomènes réels

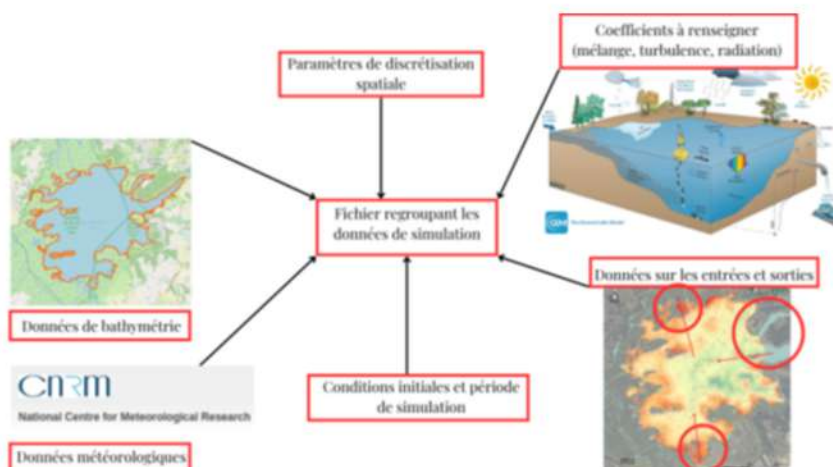


Figure 13 : Ensemble des catégories de paramètres et données nécessaires pour lancer une simulation avec GLM (extrait du rapport Rompais, 2025)

Le modèle développé est capable de retranscrire, sur la période de calage (données de 2019), les dynamiques de niveau d'eau avec une erreur moyenne de 3%, de températures avec une erreur quadratique moyenne inférieure à 1.5 °C, et de stratification thermique journalière, et ce pour une station en eau libre et une station recouverte de nénuphars.

La validation du modèle sur une autre période de calage (année 2020) donne en revanche des résultats dégradés. Cela montre la difficulté à construire un modèle en capacité de produire une image fidèle à la réalité. Le paramètre des données d'entrée et de sortie des débits est sans doute l'élément qui reste à travailler plus finement afin d'améliorer ces premières étapes de modélisation.

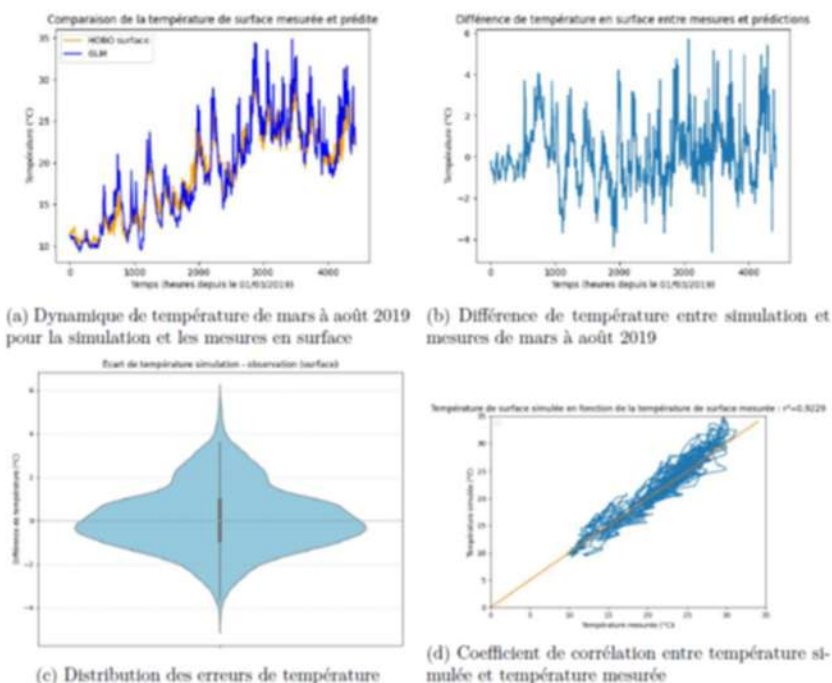


Figure 14 : Résultats de la calibration sur la température de surface du lac en 2019 (Rompais, 2025)

Adaptation de la gestion des espaces protégés du Lac de Grand-Lieu

La SNPN a lancé la démarche Natur'Adapt sur le lac de Grand-Lieu pour travailler à l'adaptation aux changements climatiques des espaces protégés de ce territoire.

Cette démarche est issue d'un travail coordonné par Réserves naturelles de France et expérimenté sur différents espaces protégés. Elle vise, à partir d'un récit climatique local projetant le climat futur (2050 – 2100), à analyser les conséquences en termes de vulnérabilité et d'opportunité sur un panel d'objets du patrimoine naturel, des activités humaines et de gestion. Un plan d'adaptation sera défini et intégré ensuite dans les documents de gestion : **le plan de gestion qui sera renouvelé en 2028 pour ce qui concerne la Réserve naturelle nationale.**

La démarche sur le lac de Grand-Lieu est coordonnée et animée par la SNPN avec le soutien financier de la DREAL des Pays de la Loire. D'autres acteurs sont intégrés étroitement à celle-ci :

- la Fédération des chasseurs de Loire-Atlantique en tant que gestionnaire de la Réserve naturelle régionale du Lac de Grand-Lieu, ainsi qu'en tant que représentant des chasseurs de gibier d'eau exerçant leur activité de loisir en périphérie des réserves naturelles.
- le Syndicat Grand-Lieu Estuaire en tant qu'animateur du site Natura 2000 du Lac de Grand-Lieu
- la Maison du Lac de Grand-Lieu pour les activités de sensibilisation et de découverte
- les agriculteurs du site qui sont les gestionnaires d'importantes surface de prairies inondables. La Chambre régionale d'agriculture intervient en relais d'animation auprès des éleveurs locaux, fédérés ou non dans l'association de sauvegarde des marais de Grand-Lieu
- les pêcheurs professionnels du Lac qui exerce leur activité sur les deux réserves naturelles (et très accessoirement sur de petites surfaces périphériques).



La SNPN a recruté Lisa Alcaraz en alternance (formation de Master 2, Université La Rochelle) pour ce projet qui a démarré en septembre 2025 et se poursuivra sur la majeure partie de l'année 2026.

Les premiers éléments du récit climatique peuvent être synthétisés dans cet infographie :

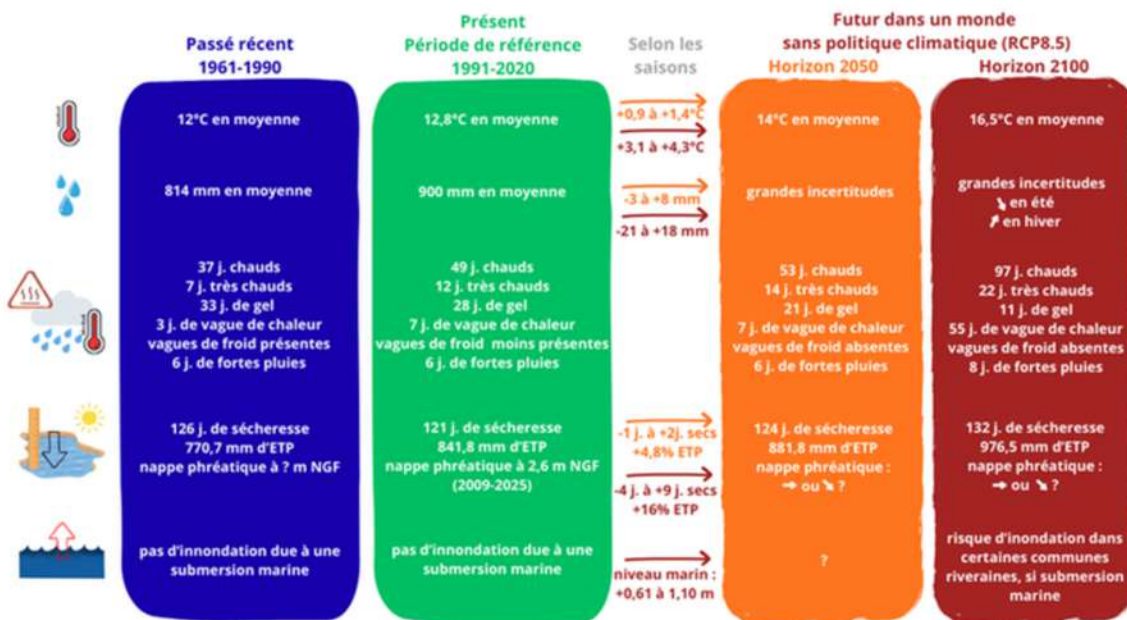


Figure 15 : Synthèse du récit climatique du Lac de Grand-Lieu (coord. Alcaraz, 2026)

Gestion et entretien

Les opérations de gestion classiques concernent les espèces exotiques envahissantes avec des interventions récurrentes sur la Jussie *Ludwigia grandiflora*, le Ragondin et le Rat musqué, l'Érismature rousse et l'Ibis sacré. Ces actions sont coordonnées à l'échelle du lac (Jussie), au niveau national (Ibis) voire européen (Érismature).

Un important travail de mise à jour du matériel de la Réserve a été entrepris en 2024 grâce aux soutiens de la DREAL et du Fonds Vert.



Le système hydraulique de notre drague flottante a ainsi été restauré, permettant de reprendre les opérations de curage des débouchés du canal Guerlain et du canal de l'Étier vers la zone centrale, soumis à un envasement notable et régulier. Malheureusement, une pompe récemment changée a dysfonctionné et a dû être de nouveau changée (sous garantie), ce qui a entraîné un nouveau temps d'immobilisation.



Figure 16 : Drague flottante en action

Du matériel de suivi et de déplacement a pu également être renouvelé : matériel optique (jumelles, microscope), sonde de température et de suivi de l'oxygène, sonde multiparamètres, moteur HB... Enfin, le gestionnaire s'est doté d'un nouvel outil de suivi et surveillance : un drone. Un agent de la réserve a été formé comme télépilote et les premiers tests auront pu être effectués en fin d'année.

Médiation et communication

• Programme global de médiation

Un programme global de médiation inscrit dans notre objectif de reconquête de la qualité du milieu a pris forme en 2022. Il vise à donner du sens, renforcer la compréhension et l'adhésion des publics face à la protection des milieux aquatiques et humides du bassin versant du Lac de Grand Lieu. Ce programme s'adresse à l'ensemble des publics du territoire : élus, professionnels, grand public, étudiants et scolaires, et s'appuie sur la coopération avec des partenaires locaux. Il englobe :

- Un programme annuel d'animations grand public annuel, organisé en périphérie des Réserves naturelles, interdites d'accès, afin de respecter la quiétude du site indispensable à la conservation des espèces ;
- Des animations ponctuelles à destination des scolaires, lycéens et étudiants, organisées en autonomie ou en partenariat avec la Maison du Lac ;
- Des interventions ponctuelles au fil des sollicitations auprès d'associations, de collectivités ou d'entreprises, sous forme de visites guidées, ateliers, rencontres, tables rondes, ou conférences ;
- Des rencontres avec les communes du bassin versant, dans le cadre du programme de diagnostic d'ancrage des zones humides

En 2025, 1 508 personnes ont été sensibilisées

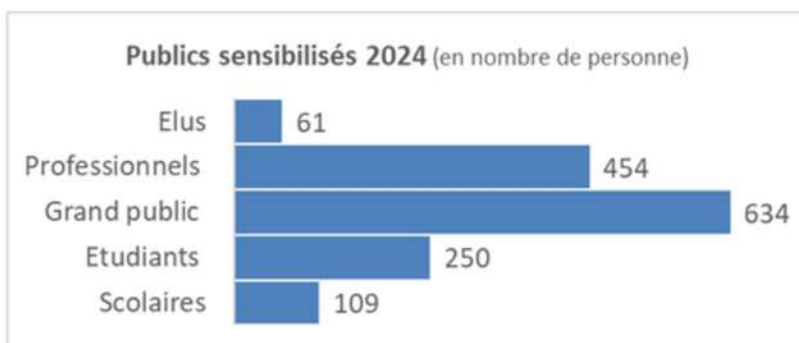




Figure 17 : Visite du Pole Biodiver'Cité avec les acteurs du tourisme de Loire Atlantique Développement



Figure 18 : Accueil de scolaires dans le cadre d'un programme Erasmus



Réserve naturelle nationale
PLAINE DES MAURES

Réserve Naturelle Nationale de la plaine des Maures

Faits marquants 2025



Plan de gestion 2026 – 2036

- L'année 2025 s'inscrit dans un contexte d'élaboration du nouveau plan de gestion 2026-2036.
- Ce travail mobilise beaucoup de temps à l'équipe pour structurer et construire ce que sera la ligne directrice de la Réserve sur les dix prochaines années.
- Cette année a donc été consacrée à ce travail conséquent en plus de nos missions du quotidien.

Protocole national ONDE – OFB

Objectif : La RNN de la Plaine des Maures applique le protocole national ONDE (OFB) sur 8 stations implantées sur les principaux cours d'eau de la réserve. Les 8 stations couvrent des contextes hydrologiques variés, incluant les cours d'eau principaux : Aille, Riautort et Les cours d'eau temporaires méditerranéens (rivières et ruisseaux intermittents).

Ce suivi permet de suivre finement la disponibilité en eau sur la réserve, d'identifier les dynamiques d'assec et de remise en eau et de mieux comprendre l'évolution du réseau hydrographique dans un contexte de changement climatique.

Méthodologie : Deux types de suivi sont mis en œuvre.

- Suivi usuel à Réalisé mensuellement de mai à septembre, autour du 25 du mois dont l'objectif est de documenter les périodes d'assec.
- Suivi complémentaire à Activé en cas de situation hydrologique sensible qui permet un suivi prolongé pour affiner l'analyse de la ressource en eau
- Sur chaque station :
 - Détermination visuelle du régime d'écoulement : Visible, Non visible, Asséché
 - Enregistrement des dates d'assec et de remise en eau

Équipe RNNPM : Germain Waroquier – Octave Chambionnat – Vincent Lara – Frédéric Milesi – Cyril Rodriguez

Programme Scrophularia (RESEDA FLORE) – CBNmed

Dans le cadre du programme Scrophularia du réseau RESEDA FLORE, la Réserve assure le suivi de trois mares temporaires méditerranéennes. Ces habitats, parmi les plus menacés de la région méditerranéenne, jouent un rôle essentiel pour la biodiversité locale.

Objectifs :

- En collaboration avec le CBNmed, ces travaux renforcent la connaissance et la protection de ces écosystèmes fragiles, particulièrement sensibles aux évolutions environnementales, tel que le changement climatique.
- Ce suivi contribue également à répondre aux exigences de la Directive Habitats-Faune-Flore (92/43/EEC) et à soutenir les efforts de conservation du bassin méditerranéen français.
- Ces données guident les actions de gestion et de conservation.

Méthodologie : sur l'ensemble des trois mares sont suivis : leur morphologie, la qualité de l'eau, le fonctionnement hydrologique, la dynamique des communautés végétales.

Équipe RNNPM : Germain Waroquier, Octave Chambionnat, Vincent Lara, Frédéric Milesi, Cyril Rodriguez

Cartographie des mares temporaires – Stage L3

Au printemps 2025, la Réserve a accueilli une étudiante de L3 (Lena Jambu) pour un stage d'un mois consacré au lancement d'une cartographie fine des mares temporaires de la RNN.

Objectif : Les cartographies existantes ne permettant pas une localisation précise, ce travail répond à un enjeu prioritaire inscrit dans le plan de gestion en cours de finalisation. En complément, le stage a porté sur la caractérisation du cortège des mares temporaires méditerranéennes (habitat 3170*), et l'identification des enjeux liés aux espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE).

Au total, une centaine de mares pré-identifiées ont été prospectées :

- 60 présentent des espèces caractéristiques du cortège de l'habitat 3170*.
- De nombreuses données ont été bancarisées : surface, profondeur, type de sol, alimentation en eau, typologie.

Ce travail constitue une première base solide pour améliorer la connaissance, affiner la gestion et prioriser les actions de conservation.

Équipe RNNPM : Germain Waroquier, Matias Bentkowski

Suivi Hivernal des Oiseaux Communs (SHOC), en place depuis 2016-2017 jusqu'à aujourd'hui

Objectif : Collecter des données d'abondance sur les espèces d'oiseaux hivernants en France afin d'améliorer la connaissance sur l'évolution de leurs populations.

Méthodologie : La zone d'étude correspond une maille de 2 × 2 km, dans laquelle un parcours composé de 10 transects a été défini. Chaque transect mesure environ 300 mètres (±50 m).

- Toutes les espèces vues ou entendues au cours du parcours sont notées avec leur abondance.
- Pour chaque contact, la distance par rapport à la ligne de transect doit être indiquée selon les classes suivantes : 0– 25m, 25–100 m, 100–200 m, > 200 m, ou en survol.

- Les données sont consignées dans les fiches de relevé fournies, puis saisies sur le site Faune-France.
- Chaque transect correspond approximativement à un habitat différent, ce qui augmente les chances de rencontrer une diversité d'espèces.
- Deux sessions sont requises : une première entre le 1^{er} et le 31 décembre, une seconde entre le 1^{er} et le 31 janvier. Ces deux passages doivent être espacés d'au moins deux semaines.

Équipe RNNPM : Célia Colin (accompagné d'Antoine Catard, membre du CS)

Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC), en place depuis 2006 jusqu'à aujourd'hui.

Objectif : Collecter des données permettant de suivre l'évolution des populations d'oiseaux communs à l'échelle locale, un enjeu particulièrement important depuis l'incendie de Gonfaron en 2021.

Méthodologie : La zone d'étude correspond à une maille de 2 × 2 km, dans laquelle 10 points de comptage ont été répartis de manière homogène et proportionnelle aux habitats présents.

- Trois passages sont réalisés chaque printemps. À chaque point, un comptage de 5 minutes est effectué.
- Toutes les espèces observées ou entendues sont notées, ainsi que leur abondance.
- Les passages se déroulent selon trois périodes : 1^{er} au 31 mars, 1^{er} avril au 8 mai, 9 mai au 15 juin. Avec un intervalle de 4 à 6 semaines entre chaque session.
- Les données sont consignées dans des fiches de relevé puis transmises sur la plateforme Faune-France.

Équipe RNNPM : Célia Colin (accompagné d'Antoine Catard, membre du CS)

Suivi Muscardin – SFEPM

Objectif : En juin 2025, la Réserve a réalisé la deuxième session du protocole national d'étude de la répartition du Muscardin (2024-2026), coordonné par la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (Julie Noulhiane, Audrey Savoré-Soubelet, Christian Arthur).

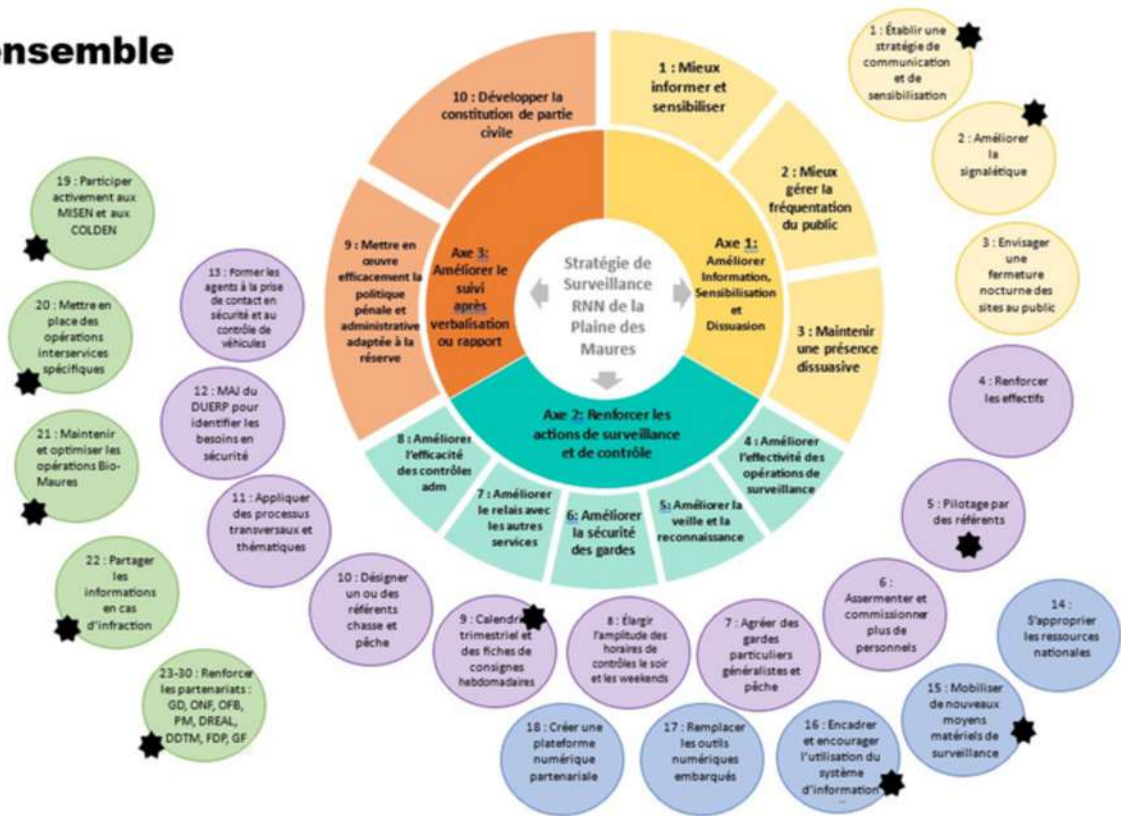
Méthodologie : L'étude repose sur la recherche d'indices de présence dans des mailles de 10 × 10 km, elles-mêmes divisées en quatre mailles de 5 × 5 km (projection L93).

- En juin, six transects de 100 m ont été installés, répartis à raison de 1 à 2 transects par maille de 5 × 5 km. Sur chaque transect, des pièges à empreintes ont été placés tous les 20 m, soit six stations de piégeage au total. Quatre de ces stations étaient également équipées d'un piège photo. Chaque session dure deux semaines. Les dispositifs sont contrôlés une fois par semaine afin de renouveler l'encre, l'appât (beurre de cacahuète) et les bandes de papier.
- Une maille est considérée comme positive dès qu'un indice de présence du Muscardin est détecté sur un transect, ce qui met fin à la prospection dans cette maille. Si aucun indice n'est relevé sur l'ensemble des transects et des deux sessions de prospection, la maille est considérée comme négative (présence non détectée).

•Résultats : La présence du Muscardin a été confirmée sur deux des six transects, situés sur les communes des Mayons et du Cagnet-des-Maures. Les autres empreintes relevées semblent appartenir principalement au rat noir et au mulot sylvestre.

Équipe RNNPM : Célia Colin, Octave Chambionnat, Vincent Lara, Frederic Milesi, Cyril Rodriguez

Vue d'ensemble



Bilan des actions de police

• Formation à la police administrative

Un garde commissionné de la réserve a été formé aux missions de police administrative, renforçant les capacités opérationnelles sur le terrain. Une chargée de mission scientifique est également commissionnée et vient en renfort de l'équipe de gardes.

• Commissionnement en cours

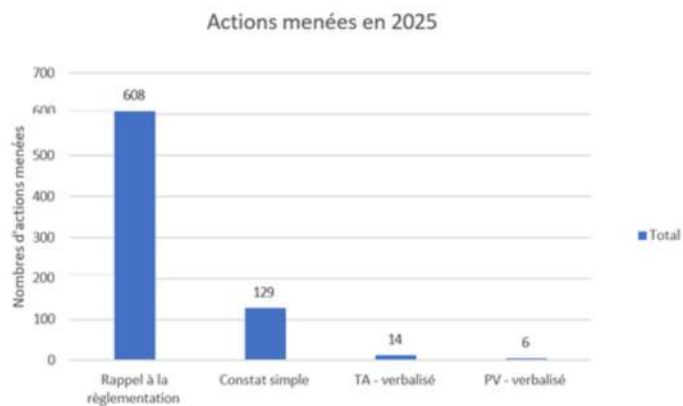
Un second garde est en cours de commissionnement et deux autres au premier semestre 2026, témoignant de la volonté de structurer durablement l'action de police environnementale.

• Déploiement des PVE

Un second garde est en cours de commissionnement et deux autres au premier semestre 2026, témoignant de la volonté de structurer durablement l'action de police environnementale.

Les agents commissionnés de la réserve ont engagé **8 procédures de verbalisation** au cours de l'année:

- **5 infractions** ont fait l'objet d'un timbre amende (TA), permettant une résolution rapide et adaptée
- **1 procès-verbal** en contravention de classe 5 pour dépôt irrégulier de déchets
- **2 procès-verbaux** relevant de faits délictuels : transport et détention non autorisé d'espèces protégées et vol en réunion de végétaux (callune), témoignant de la gravité de certaines atteintes



Les agents sont très présents sur le terrain avec une forte activité de médiation, mais les suites juridiques restent limitées. L'enjeu n'est pas de verbaliser plus, mais de verbaliser mieux.

~700
Infractions par an

Typologie des infractions

La majorité des atteintes relèvent d'incivilités répétées, mais certaines ont des impacts irréversibles sur les milieux naturels.

- **Circulation** : véhicules motorisés hors pistes autorisées
- **Chiens** : divagation et dérangement de la faune
- **Déchets** : dépôts sauvages et abandon
- **Chasse / pêche** : pratiques non autorisées
- **Atteintes habitats** : destruction directe de milieux sensibles

1.3%
Taux de verbalisation

Forte présence terrain: patrouilles quasi quotidiennes sur l'ensemble du périmètre.

Forte activité de sensibilisation: dialogue et sensibilisation privilégiés en première approche.

Besoin d'effectivité: nécessité de suites adaptées pour garantir le respect de la réglementation.

Ces résultats traduisent une professionnalisation progressive de l'action de police au sein de l'équipe, une meilleure articulation entre **sensibilisation préventive et répression** et l'importance du maintien des partenariats engagés

Opération interservices

Partenariat ONF et OFB

La collaboration interservices s'est avérée essentielle pour assurer une surveillance efficace du territoire :

- **10 infractions** ont été verbalisées par transaction administrative grâce à l'intervention de l'ONF et de l'OFB
- **1 procès-verbal** pour un fait délictuel concernant une espèce protégée (Zerynthia polyxena)

Opération Biomaures

Cette opération conjointe de police a permis en une seule journée de relever **8 infractions** couvrant un large spectre de gravité:



"C'est par le respect de la réglementation et la conciliation des enjeux que se transmettra de génération en génération ce cadre de vie et ce patrimoine naturel exceptionnel."

Les Avis gestionnaires 2025

En réserve deux type de demande nécessite un avis gestionnaire : les demandes d'autorisation et certaines

- **Total : 74 avis gestionnaires**

Objet de la demande	Total	Type de demande
Manifestations	43	Déclaration
Travaux	23	6 autorisations/17 déclarations
Projets Scientifiques	3	Autorisation
Survols	2	Autorisation
Pastoralisme	1	Autorisation
Activités Commerciales	1	Autorisation
Exception feu	1	Autorisation

Travaux en régie 2025

Réparation et fermeture de la barrière en bois sur la RD75 au Conservatoire du Littoral (Octave, Fred)

Janvier



Entretien du gué sur la piste des Aurédes pour maintenir en état les infrastructures de défense contre les incendies (Octave, Fred)

Avril et septembre



Mars



fer et ballast) pour protéger les zones sensibles (Cyril, Octave, Vincent, Fred)

Apport de ballast sur la flaque du parking du lac des Escarcets pour améliorer l'accessibilité (Octave, Fred, Vincent)



Montage d'étagères dans les bureaux et vestiaires pour optimiser les espaces de travail (Vincent, Octave, Fred)

Octobre



Pose d'obstacles limitant le dérangement (OLD) à la ferme des Aurédes (Cyril, Octave, Vincent, Fred)
Installation de panneaux de réserve de pêche au lac des Escarcets (Cyril, Octave, Fred)

Avril et septembre



Novembre

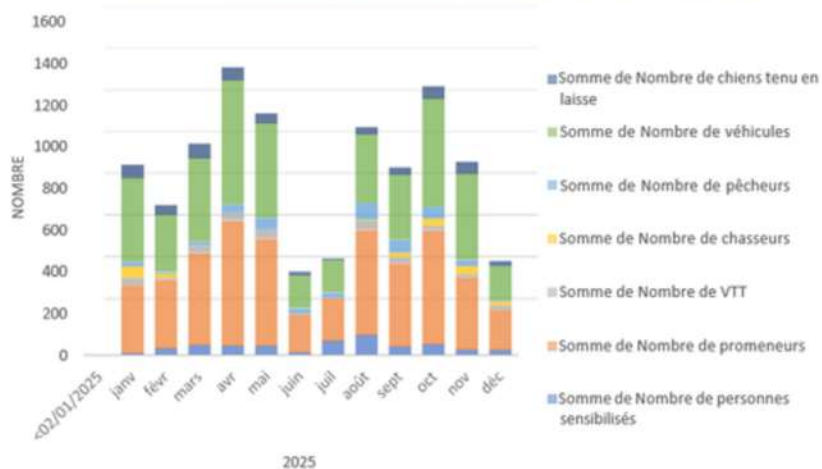
Pose d'obstacles limitant le dérangement (OLD) à la ferme des Aurédes (Cyril, Octave, Vincent, Fred)

Installation de panneaux de réserve de pêche au lac des Escarcets (Cyril, Octave, Fred)

Sensibilisation des usagers

La présence des gardes de la Réserve sur le terrain permet non seulement d'assurer une surveillance effective du territoire, mais surtout d'aller à la rencontre des usagers pour expliquer, sensibiliser et clarifier la réglementation de la Réserve. Cette approche préventive et pédagogique constitue le cœur de notre stratégie de surveillance de ce territoire exceptionnel.

L'année 2025 totalise des tournées de surveillance quasi quotidiennes, avec une moyenne mensuelle élevée assurant une couverture complète du territoire. Lors de ces patrouilles, plusieurs centaines de piétons et cyclistes ont bénéficié d'actions de sensibilisation personnalisées, permettant un dialogue direct et constructif sur les enjeux de conservation.



Animations et Pédagogie



Un des rôles clés d'une Réserve est de sensibiliser les usagers à la protection et au maintien des milieux naturels et des espèces. Sur le territoire de la plaine des Maures, qui reste vaste et particulièrement ouvert à la circulation humaine, cette mission est essentielle pour garantir le bon état écologique. 2025 nous a permis de renforcer notre dialogue territorial et nos outils de communication et de travailler sur la pédagogie, principalement avec les plus jeunes et les scolaires.

18

Animations organisées

Dont 7 spécifiquement dédiées aux scolaires et étudiants

386

Participants accueillis

Avec près de la moitié de moins de 18 ans, garantissant la transmission des valeurs de conservation

Notre approche pédagogique s'articule autour de plusieurs axes complémentaires : les événements grand public qui permettent de toucher un large public et de créer du lien avec le territoire, les animations scolaires qui construisent une culture de la protection de la nature dès le plus jeune âge, et les projets pédagogiques de long terme qui approfondissent les connaissances et créent un attachement durable au patrimoine naturel local.

Éléments financiers

Un projet pédagogique innovant et ambitieux a été développé en partenariat avec l'école des Mayons, grâce au soutien financier déterminant de la mairie des Mayons. Cette initiative s'inscrit dans une démarche d'éducation à l'environnement de long terme, permettant aux élèves de devenir acteurs de la connaissance et de la transmission des savoirs sur la biodiversité locale.

8

sorties de terrain

8

interventions
en classe

L'objectif principal du projet est de concevoir avec les élèves une mallette pédagogique complète sur la biodiversité locale, fondée sur une démarche scientifique active et collaborative, directement inspirée de la pédagogie Freinet. Cette approche privilégie l'expérimentation, l'observation directe et la co-construction des savoirs, permettant aux enfants de s'approprier pleinement les connaissances. La première phase du projet est consacrée aux zones humides temporaires, milieux emblématiques et d'une richesse écologique exceptionnelle dans la Plaine des Maures.

Les productions des élèves: jeux pédagogiques, fiches d'identification, outils d'observation, alimenteront une mallette réutilisable par d'autres classes, assurant ainsi la pérennité et la diffusion de cette approche pédagogique innovante.



Thématiques explorées



Végétaux

Découverte de la flore locale, des adaptations végétales aux conditions méditerranéennes et de la diversité botanique

Traces et indices

Apprentissage de la lecture des traces et indices de présence animale, développant l'observation fine du terrain

Insectes

Exploration du monde fascinant des insectes, de leur rôle écologique et de leur incroyable diversité

Géologie

Compréhension de la formation des sols, identification des roches et liens avec la biodiversité

Projet “Aux arbres citoyens”

Le Sentier de la Résilience : un outil pédagogique inauguré le 25 avril 2025

Un sentier pédagogique composé de **9 panneaux thématiques** a été installé autour du Lac des Escarcets, lieu touristique majeur de la réserve. Ce parcours libre d'accès depuis le 26 novembre 2024 permet au grand public de découvrir de manière immersive les stratégies d'adaptation de la biodiversité face aux incendies et les processus de régénération naturelle des écosystèmes méditerranéens.



01 Les adaptations de la biodiversité face aux feux

02 Les incendies: comment s'en protéger

03 Le Chêne-liège, entre résistance et résilience

04 Les pelouses sèches : un habitat riche en biodiversité

05 L'eau source de la vie

06 La Plaine des Maures : une mosaïque d'habitats

07 La Tortue d'Hermann, emblème des Maures

08 Les zones humides temporaires

09 Les cistes : pionniers de la recolonisation

Les contenus scientifiques ont été élaborés en collaboration avec le Conseil scientifique de la réserve et validés par des experts locaux. Une version anglaise est accessible via QR code pour toucher un public international. Un éco-compteur a été installé pour mesurer la fréquentation et évaluer l'impact de cette initiative.

Éléments financiers

Pour gérer efficacement une réserve naturelle et ainsi pouvoir garantir le maintien en état de conservation des espèces et habitats naturels, la stabilité du gestionnaire auquel l'État confie la gestion est indispensable. Cette stabilité repose sur une gestion administrative et financière efficace qui permet le maintien d'une équipe pérenne.

L'année 2025 marque la stabilisation de l'équipe de la Réserve Naturelle Nationale de la plaine des Maures, notamment avec l'arrivée de la conservatrice en juillet et de la chargée de mission milieux aquatiques en décembre et de la pérennisation de 3 postes de gardes grâce à l'obtention d'un Fonds vert en 2025.

Autre fait marquant, la Réserve s'est également vu attribuer une augmentation de la dotation courante de l'État de 50 k€.

Subventions allouées en 2025 et en cours

- **334 001 €** (Dotation de l'État) : Fonctionnement courant de la Réserve
- **40 000 €** (Département 83) : Pour réaliser de la médiation forestière en lien avec la DFCI au sein de la RNN
- **446 690 €** (Fonds Vert 2023) : Pour réaliser des missions sur les enjeux liés aux zones humides, aux forêts et au pâturage – subvention sur quatre ans
- **386 435 €** (Fonds Biodiversité 2024) : Assurer une surveillance du territoire et des actions de sensibilisation – subvention sur deux ans
- **196 824 €** (Fonds Vert 2025) : Mise en œuvre de la stratégie de surveillance de la réserve – subvention sur deux ans
- **32 592 €** (DREALPACA) : Mise en œuvre des actions du PNA Tortue d'Hermann – subvention sur cinq ans

Crédits

- **Photos** : SNPN / RNN plaine des Maures / RNN Lac de Grand-Lieu / RNN Camargue
- **Rédaction** : SNPN / RNN plaine des Maures / RNN Lac de Grand-Lieu / RNN Camargue
- **Conception & Mise en page** : Valentina VELASQUEZ & Claudia MARMANILLO





www.snpn.com

